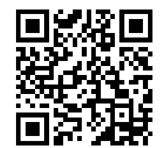
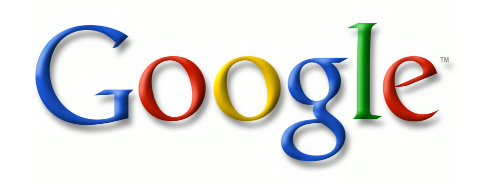
This is a reproduction of a library book that was digitized by Google as part of an ongoing effort to preserve the information in books and make it universally accessible.





https://books.google.com



A propos de ce livre

Ceci est une copie numérique d'un ouvrage conservé depuis des générations dans les rayonnages d'une bibliothèque avant d'être numérisé avec précaution par Google dans le cadre d'un projet visant à permettre aux internautes de découvrir l'ensemble du patrimoine littéraire mondial en ligne.

Ce livre étant relativement ancien, il n'est plus protégé par la loi sur les droits d'auteur et appartient à présent au domaine public. L'expression "appartenir au domaine public" signifie que le livre en question n'a jamais été soumis aux droits d'auteur ou que ses droits légaux sont arrivés à expiration. Les conditions requises pour qu'un livre tombe dans le domaine public peuvent varier d'un pays à l'autre. Les livres libres de droit sont autant de liens avec le passé. Ils sont les témoins de la richesse de notre histoire, de notre patrimoine culturel et de la connaissance humaine et sont trop souvent difficilement accessibles au public.

Les notes de bas de page et autres annotations en marge du texte présentes dans le volume original sont reprises dans ce fichier, comme un souvenir du long chemin parcouru par l'ouvrage depuis la maison d'édition en passant par la bibliothèque pour finalement se retrouver entre vos mains.

Consignes d'utilisation

Google est fier de travailler en partenariat avec des bibliothèques à la numérisation des ouvrages appartenant au domaine public et de les rendre ainsi accessibles à tous. Ces livres sont en effet la propriété de tous et de toutes et nous sommes tout simplement les gardiens de ce patrimoine. Il s'agit toutefois d'un projet coûteux. Par conséquent et en vue de poursuivre la diffusion de ces ressources inépuisables, nous avons pris les dispositions nécessaires afin de prévenir les éventuels abus auxquels pourraient se livrer des sites marchands tiers, notamment en instaurant des contraintes techniques relatives aux requêtes automatisées.

Nous vous demandons également de:

+ *Ne pas utiliser les fichiers à des fins commerciales* Nous avons conçu le programme Google Recherche de Livres à l'usage des particuliers. Nous vous demandons donc d'utiliser uniquement ces fichiers à des fins personnelles. Ils ne sauraient en effet être employés dans un quelconque but commercial.
+ *Ne pas procéder à des requêtes automatisées* N'envoyez aucune requête automatisée quelle qu'elle soit au système Google. Si vous effectuez des recherches concernant les logiciels de traduction, la reconnaissance optique de caractères ou tout autre domaine nécessitant de disposer d'importantes quantités de texte, n'hésitez pas à nous contacter. Nous encourageons pour la réalisation de ce type de travaux l'utilisation des ouvrages et documents appartenant au domaine public et serions heureux de vous être utile.
+ *Ne pas supprimer l'attribution* Le filigrane Google contenu dans chaque fichier est indispensable pour informer les internautes de notre projet et leur permettre d'accéder à davantage de documents par l'intermédiaire du Programme Google Recherche de Livres. Ne le supprimez en aucun cas.
+ *Rester dans la légalité* Quelle que soit l'utilisation que vous comptez faire des fichiers, n'oubliez pas qu'il est de votre responsabilité de veiller à respecter la loi. Si un ouvrage appartient au domaine public américain, n'en déduisez pas pour autant qu'il en va de même dans les autres pays. La durée légale des droits d'auteur d'un livre varie d'un pays à l'autre. Nous ne sommes donc pas en mesure de répertorier les ouvrages dont l'utilisation est autorisée et ceux dont elle ne l'est pas. Ne croyez pas que le simple fait d'afficher un livre sur Google Recherche de Livres signifie que celui-ci peut être utilisé de quelque façon que ce soit dans le monde entier. La condamnation à laquelle vous vous exposeriez en cas de violation des droits d'auteur peut être sévère.

À propos du service Google Recherche de Livres

En favorisant la recherche et l'accès à un nombre croissant de livres disponibles dans de nombreuses langues, dont le français, Google souhaite contribuer à promouvoir la diversité culturelle grâce à Google Recherche de Livres. En effet, le Programme Google Recherche de Livres permet aux internautes de découvrir le patrimoine littéraire mondial, tout en aidant les auteurs et les éditeurs à élargir leur public. Vous pouvez effectuer des recherches en ligne dans le texte intégral de cet ouvrage à l'adresse `http://books.google.com`



Digitized by Google

Digitized by Google

DOM. S. ALOYS.
JERSEIENS. S.J.

AK79/17

ANNUAIRE

DE

LA BIBLIOTHÈQUE ROYALE

DE BELGIQUE.

Digitized by Google

Imprimerie de Delevingne et Callewaert.

Digitized by Google

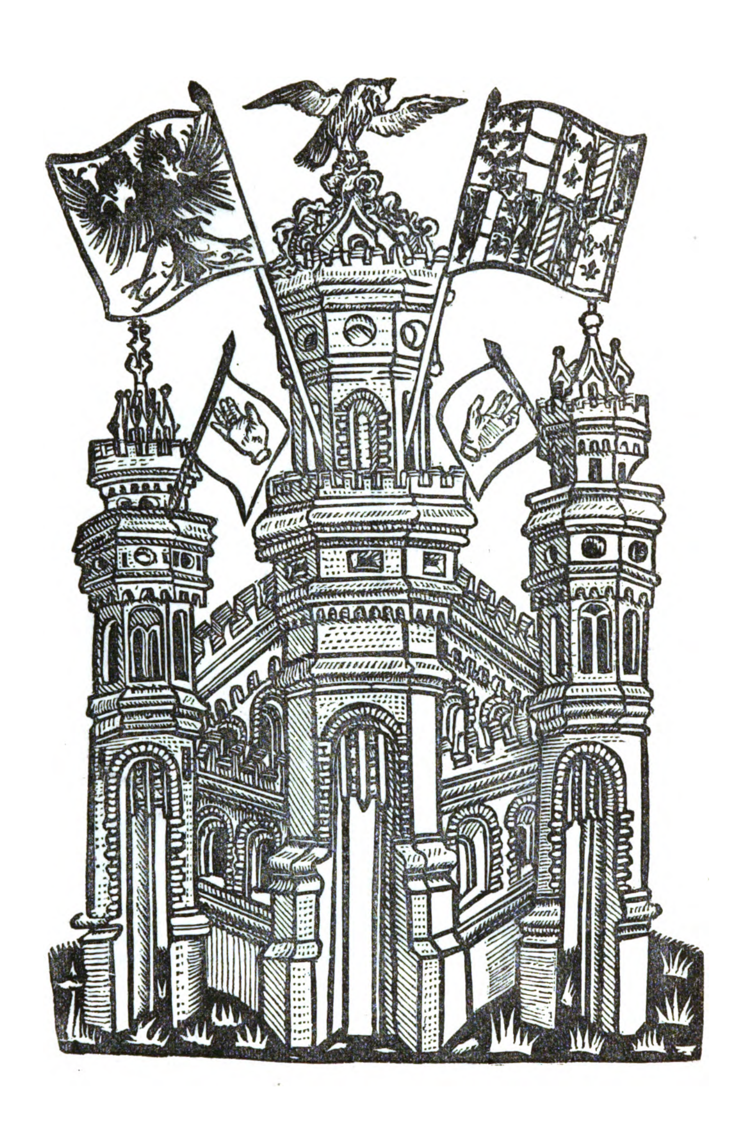
Digitized by Google



Digitized by Google

1.

Digitized by Google



Digitized by Google

Digitized by Google



Digitized by Google

Digitized by Google





Digitized by Google

ANNUAIRE

DE

LA BIBLIOTHÈQUE ROYALE

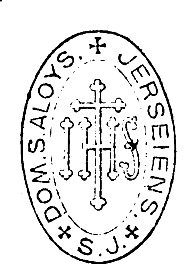
DE BELGIQUE,

PAR LE CONSERVATEUR

Baron De Reiffenberg,

Chevalier des ordres de Léopold, de la Légion d'honneur, de Saint-Jean de Jérusalem, de la Couronne de Chêne, de Danebrog, de l'Aigle Rouge (troisième classe), de Saint-Sylvestre, de Saint-Grégoire-le-Grand, du Christ, du Lion de Zaehringen; commandeur des ordres d'Isabelle la Catholique et de Philippe-le-Magnanime, etc., docteur honoraire de l'Université de Jéna; membre ordinaire, honoraire, étranger ou correspondant de l'Institut de France, des Académies impériale et royales de Bruxelles, Berlin, Munich, Madrid, Stockholm, Vienne; de la Société royale de Gottingue, de la Société des Antiquaires et de celle de Littérature de Londres, des Antiquaires d'Écosse, de France, de Normandie, de Morinie; de l'Institut de Washington; des Académies de Rouen et de Besançon; de l'Institut provincial de France; de la Société française pour la conservation des monuments; des Sociétés philotechnique et polytechnique de Paris, de Statistique universelle; de l'Institut historique et de l'Institut d'Afrique; de la Société asiatique et de la Société maritime d'Angleterre; des Sociétés historiques du Rhin, à Bonn, du Hanovre, de Darmstadt, Leipzig, Fribourg, de la Franconie inférieure, à Wurzbourg, de la Thuringe, à Halle, du Brabant septentrional, à Bois-le-Duc, de la Frise, à Leuwarde, et du Luxembourg; des Associations savantes d'Arezzo, Batavia, Rhode-Island, Jéna, Lyon, Toulon, Marseille, Caen, Évreux, Utrecht, Leyde, Boulogne-sur-Mer, Valenciennes, Cambrai, Douai, Lille, Bruxelles, Mons, Gand, Bruges, Liége, Anvers, etc.; de la Société hollandaise pour l'encouragement de l'ancienne littérature des Pays-Bas; des Sociétés des Bibliophiles français, des Bibliophiles de Stuttgart, de Camden, de Belgique et de Mons; Correspondant du ministère de l'Instruction publique à Paris, pour les travaux historiques; Secrétaire de la Commission royale d'histoire, etc., etc.

Huitième année.



BRUXELLES ET LEIPZIG.

C. MUQUARDT.

1847

Digitized by Google

Digitized by Google

A Messieurs

G. H. PERTZ,

Conseiller privé de régence,
premier Bibliothécaire de la Bibliothèque royale de Berlin.

PANIZZI,

CONSERVATEUR DES LIVRES IMPRIMÉS DU MUSÉE BRITANNIQUE,

J. G. TH. GRAESSE,

Bibliothécaire particulier de S. M. le Roi de Saxe,

PÉRICAUD AINÉ,

Bibliothécaire de la ville de Lyon,

ET GUSTAVE BRUNET,

Savant Bibliophile français.

Tribut de haute considération.

Digitized by Google

Digitized by Google

I

COUP D'OEIL

SUR

LA BIBLIOTHÈQUE ROYALE.

La bibliographie est chaque jour mieux appréciée parmi nous. On comprend qu'elle est à la science en général ce que la géographie est à la politique et à l'histoire. C'est en quelque sorte la racine de l'arbre encyclopédique, la base du monument que les siècles élèvent à l'intelligence humaine. Aussi commence-t-on à la cultiver avec une attention plus sérieuse. Cependant l'année qui vient de s'écouler n'a pas été très-féconde en ouvrages imprimés sur la bibliologie. M. Xavier Heuschling, se renfermant dans sa spécia-

Digitized by Google

lité, a donné une *Bibliographie historique de la statistique en Allemagne*, qui appartient aux derniers mois de 1845, et ne figure ici que parce que nous ne l'avons pas encore mentionnée. M. Midolle a annoncé des *alphabets paléographiques*, extraits des manuscrits du quatorzième siècle au seizième; M. F. N. Mertens a achevé le second volume de son beau catalogue de la bibliothèque d'Anvers; M. Octave Delepierre a fait connaître celle du musée Britannique dans un élégant volume, et M. H. Helbig a confié au *Messager des sciences historiques* [1], des additions et corrections pour les listes chronologiques des anciennes impressions de Mayence avec date.

M. P. C. Van der Meersch a inséré dans le même recueil et fait tirer à part la quatrième partie de ses *Recherches sur la vie et les travaux de quelques imprimeurs belges établis à l'étranger, pendant les quinzième et seizième siècles* [2].

Cette partie, rédigée comme les autres avec beaucoup de soin, est consacrée à Pierre de Keysere, imprimeur à Paris, de 1473 à 1479. En notre qualité d'éditeur d'un poëme célèbre, sur lequel nous avons écrit un mémoire étendu, nous remarquerons que la Sorbonne avait loué à Pierre de Keysere, par un bail à vie que M. Van der Meersch a découvert dans les archives générales à Paris, une maison portant pour enseigne : *le Chevalier au Cygne*. La notice biogra-

[1] Gand, L. Hebbelynck, 1846, in-8°, pp. 253-258.
[2] *Ibid.* pp. 121-169.

Digitized by Google

phique est suivie d'un catalogue chronologique des éditions publiées par De Keysere et son associé Stol, pendant les six années qu'ils maintinrent leur établissement typographique, et que l'auteur à pu déterrer. Elles sont au nombre de quarante et une.

De son côté le *Bulletin du Bibliophile belge* a poursuivi sa marche pacifique et modeste. MM. Gustave Brunet, F. Grille, F. Henaux, lui ont continué leur utile et honorable collaboration. MM. C. Piot, J. Petzholdt, F. A. G. Campbell, Carton, A. Warzée, Péricaud aîné de Lyon, Schüller d'Utrecht, Pinchard, Schotel et Dodt Van Flensburg ne lui ont pas témoigné une sympathie moins flatteuse.

Les mêmes encouragements ont été accordés au septième volume de ces annuaires [1].

Néanmoins, une revue qui se publie dans le pays (il faut toujours que nos troupes tirent les unes sur les autres) a nié avec aigreur ce que nous avions dit de Brentano d'après les témoignages les plus respectables [2]. Nous sommes obligé, en conscience, de maintenir ce que nous avions avancé, et nous n'insisterons pas sur ce qu'avaient de peu mesuré les paroles échappées en cette occasion à des hommes graves, écri-

[1] *L'Indépendance* (journal de Bruxelles), 28 fév. 1846, article signé XXX (Éd. Fétis) ; *Serapeum,* 1846, pp. 65-73 (A. Scheler). *Des Hamburg. unpartheijschen Correspondent,* 21 mai 1846. (J. L. Hoffmann). Le *Bulletin du Bibliophile* de Techener, 1846, juillet-sept., p. 882, etc.

[2] p. 101.

Digitized by Google

vant sous un imposant patronage. Signaler les écarts de la critique dans ce pays, ce serait, en effet, une trop longue et trop rude besogne. A vrai dire, il n'y a point de critique : les questions de personnes et de partis l'emportent constamment sur les intérêts de la science ou de la littérature. Des louanges banales et plates, des exagérations fastidieusement stéréotypées ou des insultes brutales, des joyeusetés du dernier ordre: pas de milieu; nul profit pour la pensée ni pour l'imagination. Ajoutez à cela un besoin de rabaisser ce qui s'élève légitimement, d'exalter ce qui rampe, et vous aurez une idée de ce que nous avons fait du bel art qui a fondé la réputation des Ampère, des Chasles, des Magnin, des Macaulay, des Menzel.

Ce n'est pas sans raison qu'un jeune poëte belge a adressé à un écrivain de talent ces vers énergiques :

Laisse passer ces bruits, tous ces bruits furieux,
Vain orage formé de mots injurieux
Que jamais honnête homme en son vocabulaire
Ne puisa, pour armer les dards de sa colère,
Et qui semblent tirés des bas-fonds d'un égout,
Tant ils font au lecteur éprouver de dégoût.
Laisse le tombereau, plein de fange et de boue,
Rouler devant ta porte et heurter de sa roue
Ton seuil que l'honneur garde et que l'honneur défend,
Et, de sa saleté tout fier et triomphant,
L'immonde chariot se traîner dans la rue
En versant au pavé son ordure incongrue.
Enfin, laisse aboyer ces dogues impudents
Qui, la flamme dans l'œil, l'écume sur les dents,

Digitized by Google

Hurlent sur les talons de tout homme qui passe,
Et, sur notre dédain mesurant son audace,
Se montrent, par la haine et l'envie attisés,
D'autant plus furieux qu'ils sont plus méprisés.

Il nous manque heureusement, à nous qui vivons dans une paix profonde, des motifs de prendre la chose si fort au tragique; pour ceux que stigmatise si vigoureusement le poëte et dont nous connaissons à peine l'existence, nous n'avons qu'un sourire de commisération et quelquefois, dans nos jours de gaieté plus vive, un ou deux coups de sifflet.

Une vérité très-vraie et en même temps fort triste, c'est que le système de diffamation adopté par une partie de la presse échouerait contre l'honorable résistance des honnêtes gens, s'ils mettaient à se soutenir mutuellement l'entente et l'accord que les gens malhonnêtes mettent dans leurs déloyales attaques. Mais, la Rochefoucauld nous l'a appris depuis longtemps : il y a toujours dans ce qui arrive de fâcheux à nos meilleurs amis, quelque chose qui ne nous déplaît pas.

N'est-il pas singulier que les personnes qui demandent à cor et à cris une littérature nationale, semblent, à la manière dont elles agissent, et par une logique inconséquente, professer l'opinion que cette littérature ne saurait fleurir en général qu'en étouffant chaque littérateur en particulier.

Avant d'aller plus loin nous ne pouvons nous dispenser de dire deux mots d'une anecdote qui tient à

Digitized by Google

l'histoire de la bibliologie. Le 28 octobre on distribuait à Bruxelles des cartes imprimées avec des lettres de faire-part timbrées de Mons, et annonçant que M. Renier Chalon, président de la société des bibliophiles du Hainaut, venait de mourir le 27 dans sa ville natale. Sur la foi de ces circulaires les journaux s'empressèrent de communiquer au public une nouvelle qui heureusement était fausse.

Pendant qu'on l'enterrait sur le papier, M. Chalon se portait à merveille... Mais ceux qui ont imaginé de faire courir le bruit de son décès ont-ils cru qu'il n'avait ni amis, ni parents? n'ont-ils pas craint de frapper d'un coup funeste les personnes unies à M. Chalon par les liens du sang ou par ceux de l'affection ? Ont-ils pensé prendre à ce fin mystificateur la revanche de l'histoire du comte de Fortsas, sans mesurer les conséquences de leur lugubre facétie? Quel esprit y a-t-il dans cette invention de fossoyeur? Le goût, les convenances n'y sont-ils pas blessés au delà de tout ce qu'on peut légitimement excuser? Il est des choses, en effet, qui ne comportent point le badinage, encore moins la bouffonnerie. On ne plaisante point avec la mort.

Pour en revenir à la bibliographie, de l'ensemble des données que nous avons recueillies résulte un nouveau tableau chronologique de l'introduction de l'imprimerie dans les différentes localités de ce royaume. Pour déterminer chaque point de départ on s'est, autant que possible, attaché aux premiers livres avec date connus. On conçoit qu'en plusieurs

Digitized by Google

de ses parties ce tableau n'est pas définitif, et que des découvertes subséquentes pourront le modifier comme il rectifie lui-même ceux que nous avons déjà mis sous les yeux des lecteurs [1]. On n'arrête pas plus le temps que le soleil.

Notre profession de foi est que la typographie existait aux Pays-Bas longtemps avant l'année 1473; nous hésitons à croire à Coster, comme individu, mais nous sommes persuadé que ses compatriotes et les nôtres imprimaient à l'époque où l'on place son existence.

Villes.	Années.	Imprimeurs.
ALOST,	1473,	Thierri Martens.
LOUVAIN,	1474,	Jean de Westphalie.
ANVERS,	1476,	Thierri Martens.
BRUGES,	1476,	Colard Mansion, qui probablement imprimait déjà dans la même ville en 1472 ou 1473.
BRUXELLES,	1476,	Les Frères de la Vie commune ou *Frères de la plume*.
AUDENARDE,	1480,	Arnoldus Cæsaris ou de Keysere.
GAND,	1483,	Le même.

[1] *Ann.* 1re année, p. XXV; 5e année, p. 12; 6e année, p. 10. *Bulletin du bibliophile belge,* t. I, pp. 9, 33, 11, 139, 226; t. II, p. 364; t. III, pp. 133, 134, 135, 254, 307 et 314.

Digitized by Google

TOURNAI,	1519,	(?)
BINCH,	1544,	Guillaume Cordier.
YPRES,	vers 1546,	Josse Destrée[1].
MAESTRICHT,	1552,	Jacques Bathenius.
LIÉGE,	1556,	Henri Rochefort.
LUXEMBOURG,	1577,	Martin Marchant.
MONS,	1580,	Rutger Velpius.
MALINES,	1581,	Jacob Heindricx.
ATH,	1610,	Jean Maes.
NAMUR,	1617[1],	Henri (et non Thierry) Furlet[2].
HUY,	1650,	
HASSELT,	1670,	
MALMEDI,	1699,	Lambert Thonon.

[1] Le savant abbé Carton a essayé de prouver, dans le *Bulletin du bibliophile*, t. III, n° 7, que l'on imprimait à Ypres en 1530; mais nous attendrons avant de nous ranger à son opinion.

[2] En 1625, les libraires de Namur faisaient encore imprimer hors de cette ville, témoin François Vivien, *in foro Sci Remigii*, lequel fut l'éditeur des *Ordinata per reverendissimum Dominum D. Joannem Dauvin, episcopum Namurcensem* (*Lovanii, typis Henrici Hosterici, Urbis et Acad. typ., sumptibus Franc. Vivien, biblioph. Namurcensis*, anno 1625). En 1639 Jean Van Milst, imprimeur juré, imprimait à Namur : *Decreta Synodi diœcœsanæ Namurcensis*, in-4o, de 320 pages sans les tables. En 1660, on ne jugeait plus les presses de Namur dignes d'exécuter de pareils livres. Les *Decreta et Statuta* furent imprimés l'année suivante chez Hubert-Anthoine Velpius, in-4o de 109 pages chiffrées. En 1720, les *décrets* sont enfin imprimés de nouveau à Namur chez Charles-Gérard Albert, *sub signo Typographiæ*.

Digitized by Google

Bonne-Espérance (abbaye de),	1704,	
Dinant,	1719,	Philippe Wirkay.
Stembert, village de la prov. de Liége.	1751,	Q. R. Lejeune.
Nivelles,	1774,	E. H. J. Plon.
Stavelot,	1778,	V. Gerlache.
Herve,	1778 ou 1779,	H. J. Urban.
Beloeil (château de),	1780,	
Batrice,	1780,	F. J. Viellevoye.
Verviers,	1782,	J. J. Oger.
Wavre,	1783,	J. Michel.
Teignée, village de la prov. de Liége.	1787,	N. J. Urban.
Tongerloo (abbaye de),	1794,	
Spa,	vers 1841,	(?)
Saint-Ghislain,	1843,	Victor de Pape.
Dison, village de la prov. de Liége.	1843.	

La Bibliothèque royale, comme de raison, a pris à tâche de se munir des pièces de ce procès qui lui manquaient encore. Une sévère économie lui a permis de faire beaucoup avec peu.

Le budget de cet établissement a été fixé, pour 1845, à la somme de 65,000 francs : c'est le même chiffre qu'en 1845; mais à la fin de cette dernière année une décision de M. Van de Weyer l'a réduit de 5,000 francs, pour couvrir les dépenses nécessitées par le salon de peinture. Les toiles bariolées ont dû passer encore avant le papier noirci. L'allocation a été répartie de la manière suivante :

Digitized by Google

CHAP. Ier. *Personnel.*			fr. 26,680
CHAP. II. *Frais d'administration et matériel.*			8,238
Art. 1er. Entretien des locaux, ports, chauffage des deux sections.	1,200		
Art. 2. Mobilier, constructions.	400		
Art. 3. Appropriation d'un nouveau local pour la section des manuscrits. Moitié de la dépense.	5,318		
Art. 4. Impression du catalogue des nouvelles acquisitions.	600		
Art. 5. Rédaction du catalogue de la collection numismatique (la somme portée de ce chef au budget de 1845 n'a pas été employée).	500		
Art. 6. Dépenses imprévues.	220		
CHAP. III. *Achats et reliures.*			30,082
Art. 1er. Quart réservé.	7,520	50	
Art. 2. Achats d'imprimés.	12,000		
Art. 3. Cartes, plans et estampes.	3,000		
Art. 4. Médailles.	1,200		
Art. 5. Reliure, 1re section.	3,661	50	
Art. 6. Achats de manuscrits.	2,000		
Art. 7. Reliure, 2e section.	700		
			65,000

Il ne faut pas perdre de vue que les sommes restées

Digitized by Google

disponibles sur ces divers chapitres ont été consacrées, suivant l'usage, à l'achat des imprimés, qui sont le besoin le plus pressant du dépôt ; de sorte qu'au lieu de 12,000 francs, c'est en réalité près de 20,000 francs qui ont été employés à cet objet.

PREMIÈRE SECTION.

§ 1er. Imprimés.

Les accroissements du département des imprimés, depuis le 1er octobre 1845 jusqu'au 1er octobre 1846, se résument ainsi :

	In-8o et moindres formats.	In-4o.	In-fol.	Diss. acad. et livrais. diverses.
Dernier trimestre de 1845.	914	102	76	112
1er *trimestre de* 1846.	368	53	46	58
2e *trimestre.*	380	63	13	91
3e *trimestre.*	292	45	29	177
	1954	263	164	438

Ensemble 2,819

Augmentations depuis le 1er juillet 1838 jusqu'au 1er octobre 1846, y compris le fonds de la ville.	75,251
Total.	78,070

Digitized by Google

Abstraction faite de ce fonds, estimé à 45,000 volumes, le résultat donne, en divisant 33,070 par 2,980, une moyenne de 11,10 par jour. A la fin de 1845 elle était de 11,60.

Si l'on examine attentivement à quelles classes appartiennent ces volumes, on se convaincra qu'aucune partie de la science n'a été négligée. Nous exprimerons de nouveau le regret qu'il existe, à Bruxelles, tant de petites bibliothèques spéciales, inaccessibles au public et qui, réunies au dépôt central, sous certaines conditions, l'enrichiraient sans l'obliger à acquérir beaucoup d'ouvrages que l'État possède déjà plusieurs fois à divers titres [1].

Les sciences naturelles et médicales, les sciences politiques, l'histoire, l'archéologie et les belles-lettres ont obtenu des accroissements d'une grande importance. Les beaux-arts, qu'on ne peut oublier dans un pays où ils sont cultivés avec tant d'éclat, recevront d'utiles enseignements. L'école allemande de peinture se distingue par une profonde érudition de détails, par la pensée philosophique de l'ensemble; l'école française par la noblesse, par le feu et l'esprit de la composition; l'école belge par la vérité d'imitation et le coloris. En empruntant à leurs rivaux quelques-unes de leurs qualités caractéristiques, nos peintres s'élèveront à une hauteur où il sera difficile de les suivre. C'est pour les engager à ce sage éclectisme, qu'on a rassemblé pour eux tant de matériaux

[1] Voy. la 2e année de cet *Annuaire*, p. 12.

Digitized by Google

sur l'esthétique; on a apprêté des secours analogues à l'architecture afin de la tirer de sa nullité et de l'engager à construire des édifices en harmonie avec nos mœurs, nos costumes, nos besoins, sans se traîner toujours, par de maladroits anachronismes, sur les traces mal aperçues de l'antiquité grecque et romaine ou du moyen âge[1].

La série des anciens compositeurs s'est augmentée, grâce surtout au libraire F. Butsch d'Augsbourg, successeur de Birett, lequel nous a fourni, entre autres :

Novi thesauri musici lib. I, II, III, IV et V (*ultimus*) *quo selectissimæ planeque novæ, nec unquam in*

[1] La partie historique de l'architecture est loin d'être négligée. MM. Schayes, Van der Rit, Tindemans, Van den Steen, Carton, Schaepkens, etc., etc., la cultivent avec succès. Parmi les découvertes qui s'y rattachent, il en est une toute récente et que nous recueillerons ici. Le hasard vient de mettre sous les yeux de M. Jean Theys, élève architecte à l'hôtel de ville de Louvain, le nom de l'*architecte* qui a construit ce bel édifice et qui était resté ignoré jusqu'à ce jour. M. Jean Theys a acquis la preuve incontestable que le constructeur de l'hôtel de ville s'appelait Matheeus de Layens, *maître maçon* de la ville et banlieue, ayant pendant près de trente ans manié, pour le compte du magistrat, la truelle et la pioche, au prix de 4 sols par jour en été, et un peu moins de 3 sols en hiver, et qu'il a reçu comme gratification 5 *florins* ou 5 *peters*, 10 sols, pour cet admirable ouvrage. Cela est curieux; mais n'a-t-on pas confondu le *constructeur* avec l'*architecte*, la main avec la pensée ?

Digitized by Google

lucem editæ cantiones sacræ (*quas vulgo moteta vocant*) *continentur* 8, 7, 6, 5 *ac* 4 *vocum, a præstantissimis ac hujus ætatis quæ in sacra ecclesia catholica, summis solemnibusque festivitatibus canuntur, ad omnis generis instrumenta musica accommodatæ :* Petri Joanelli, *Bergomensis de Gandino, summo studio ac labore collectæ, ejusque expensis impressæ.* Venet. apud A. Gardanum, 1568, 6 vol. in-4°.

Ce *trésor*, qui n'a point cette fois usurpé son titre, a été décrit par M. Antoine Schmid, l'un des conservateurs de la Bibliothèque impériale de Vienne, pp. 139—142 de son docte ouvrage intitulé : *Ottaviano dei Petrucci da Fossombrone, der erste Erfinder des Musiknotendruckes mit beweglichen Metalltypen.* Wien, 1845, Rohrmann, grand in-8° avec planches : ouvrage dont il a bien voulu nous adresser un exemplaire et dont il a fait hommage au roi des Belges, appréciateur délicat de son mérite.

Novum et insigne opus musicum 6, 5 *et* 4 *vocum*, *locupletatum plus centum elegantibus carminibus, tum Josquini, tum aliorum clarissimorum symphonistarum veterum et recentiorum.* Noriberg. J. Montanus et Ulr. Neuber, 1558 et 1559. (Quinta et sexta vox desunt.) 4 vol. in-4° allongé.

Sans compter plusieurs pièces d'Orland Lassus, de Cyprien de Rore, de Mathias Fiamingo, de Philippe de Mons et de Jean Wanning.

Remarquons que dans le catalogue de Birett (*Catalog einer Sammlung seltener Notendrucke des XVI und XVII Jahrhunderts,* 1846, in-8° de 42 pages),

Digitized by Google

sont spécifiées des éditions de Roland Lassus ou De Lattre et de son fils Rodolphe, qui manquent dans la liste de M. Delmotte, savoir :

Orl. de Lasso, *Psalmi Davidis pœnitentiales, 5 vocum.* Monach, 1583, in-4° allongé, première édition.

Ejusdem, *Sacræ lectiones novem voc.* Norib. Th. Gerlach, 1575, in-4° allongé.

Ejusdem, *Sacræ cantiones* (vulgo moteta appellatæ) 5 *vocum, tum viva voce tum omnis generis instrum. cantat. commodiss.* Lib. I. Venet. F. Rampazeto, 1562, in-4° allongé.

Ejusdem, *Cantiones* 5 *vocum.* Monach., A. Berg, 1597. in-4° allongé.

Ejusdem, *Liber mottetorum trium vocum.* Monach. ib., 1577, in-4° allongé.

Ejusdem, *Il primo libro dove si contengono madrigalli, vilanesche, canzoni e motetti a* 4 *voci.* Novamente impr. in Anversa, de Lange, 1555, in-4° allongé.

Ejusdem, *Il secondo libro de madrigalli à* 5 *voc.* Venet., Figl. di Anton. Gardano, 1570, in-4° allongé.

Ejusdem, *Der 3te Theil schöner newer teutscher Lieder mit* 5 *Stimmen.* Munich, A. Berg, 1576, in-4° allongé.

Rudolphi de Lasso, *Pantheon musicum vel de præcipuis festis et sanctis totius anni cantiones sacræ, sex vocum.* Parisiis, Ballard. 1600, in-4°.

Le magasin de Birett n'est pas le seul où nous ayons puisé; ceux de Techener, à Paris; de Kaulfuss, à Vienne; de Stahel, à Wurtzbourg; de Lippert, à

Digitized by Google

Halle; de Haeberlé, à Cologne, nous ont été très-utiles; nous avons également profité des ventes des cabinets de MM. Sylvestre de Sacy, à Paris; Papejans, à Gand; Ch. de Chênedollé, à Liége, etc., etc.

Nous n'entrerons pas dans des explications plus circonstanciées, puisque la marche progressive de la Bibliothèque est suffisamment démontrée par les inventaires qui s'impriment chaque année. Celui de 1845 vient de paraître.

Ces inventaires prouveront que les ouvrages les plus remarquables qui se publient, dans toutes les langues, sur les sciences et les lettres, prennent place sur nos rayons, dès qu'ils sortent de la presse. Il n'en faut pas croire les personnes qui, parce qu'elles n'obtiennent pas le livre unique qui les intéresse dans un moment donné, décident irrévocablement qu'une bibliothèque publique est dans un dénûment complet. Certes il y a des lacunes à combler, des *desiderata* dont nous sentons les premiers l'absence, mais aucune bibliothèque, si vaste qu'elle soit, peut-elle répondre à toutes les demandes, à toutes les fantaisies? et nous est-il permis d'ailleurs d'imiter ces prodigues aveugles qui dépensent le double de leurs revenus, sans songer à la ruine qui les menace dans un avenir prochain?

Nous osons affirmer que si l'on considère l'exiguïté de nos ressources, on sera surpris du grand nombre d'ouvrages chers et précieux qui viennent, chaque année, accroître le dépôt. L'Angleterre elle-même, où les ministres ne craignent pas de demander au

Digitized by Google

parlement, rien que pour l'acquisition et la reliure des livres imprimés, un subside annuel de 260,000 francs, l'Angleterre où le bon marché est presque ruineux pour le continent et qui met dans la typographie le luxe qu'elle affiche en tout, l'Angleterre ne nous est pas fermée; la splendide ornithologie de Gould, les descriptions botaniques de Hooker, des voyages, des chroniques, d'anciens poëmes, des mémoires nous arrivent souvent à travers la Manche, et, afin de jouir du privilége accordé à un petit nombre d'amateurs, la Bibliothèque, devenue cette fois *personne civile*, s'est fait recevoir membre de plusieurs sociétés anglaises de bibliophiles.

Les cadeaux et les envois, en vertu de cartels d'échange, ont continué. La plupart des universités allemandes, celle d'Utrecht, nous ont adressé leurs actes académiques, parmi lesquels se trouvent des dissertations fort remarquables, quoique écrites par des jeunes gens qui n'en sont qu'à leur début. Les Académies de Munich, et de Copenhague, la Société Royale de Goettingue, la Société historique du Brabant septentrional, dont M. Hensmans est l'âme, la Société instituée à Leyde pour la propagation de l'ancienne littérature hollandaise, les gouvernements des Pays-Bas et de Prusse, nos ministères, les grands corps de l'État, la maison du Roi des Français, l'administration du musée Britannique, l'Académie belge, l'Académie de médecine, la *Société des bibliophiles flamands,* la Commission centrale de statistique, la régence d'Anvers, ont fait preuve à

Digitized by Google

notre égard de sympathie et de libéralité. Parmi les particuliers à qui nous avons de semblables obligations, nous citerons : Mme la comtesse de Lalaing [1],

[1] Madame Henriette de Maldeghem, née en 1788, épousa le comte de Lalaing. Elle a toujours eu un goût très-vif pour les lettres, particulièrement pour les littératures anglaise et italienne, et a fait imprimer, pour être distribués à ses amis, plusieurs traductions que nous allons énumérer, en faveur des bibliographes qui ne veulent rien ignorer :

I. *Manfred,* poëme dramatique. Bruxelles, Laurent, 1833, in-8o de 83 (87) pages (anonyme).

II. *La mort d'Adam,* trad. du poëme anglais de Mont-Gomery. *Le monde avant le Déluge*, in-8o de 4 pages, papier rose (anonyme).

III. *Exécution militaire* (traduct. de l'anglais), in-8o d'une seule page, papier rose (anonyme).

IV. *Le son des cloches dans le lointain*, traduction du poëme anglais *la Tâche*, de Cowper, in-8o d'une seule page, papier bleu (anonyme).

V. *Vers trouvés sur un banc dans un bosquet* (traduction de l'anglais de R. B. Sheridan), in-8o d'une seule page, papier rose (anonyme).

VI. *Mon village natal au retour d'une longue absence* (traduction de l'anglais du chevalier Carrington), in-8o de 4 pages, papier rose (anonyme).

VII. *La rose musquée* (traduction de l'anglais de Gallet Knight, in-8o d'une seule page, papier rose (anonyme).

VIII. *Lamentation du Tasse*, traduction de l'anglais de lord Byron (Bruxelles, Hayez), in-8o de 18 pages, papier jaune.

IX. *Narration populaire sur la mort de la princesse*

Digitized by Google

MM. Petzholdt, Guillaume de Wellenheim, de Vienne; M. F. Grille, d'Angers; M. G. Brunet, de Bordeaux; M. Spence, membre du Conseil de S. M. Britannique; M. H. J. Jäck, bibliothécaire de la Bibliothèque royale de Bamberg; M. J. B. Barrois; M. J. T. Bodel Nyenhuis, secrétaire de la société de littérature de Leyde, M. Fréd. Guill. Ghillany, bibliothécaire de la ville de Nurenberg et à qui nous devons le catalogue des manuscrits conservés dans la bibliothèque de l'antique cité d'Albert Durer [1].

Jusqu'ici la commission royale d'histoire avait fait tourner au profit de la bibliothèque ses nombreuses relations. Mais cette commission qui offusquait je ne

Guendalina Borghese, par Antoine Bianchi, traduction de l'italien (Bruxelles, Hayez), 1841, in-8° de 14 pages (anonyme).

X. *Chant nocturne d'un berger nomade de l'Asie*, traduction de l'italien de Giacomo Leopardi, à mon fils, in-8° de 10 pages, papier rose.

XI. *A Silvio Pellico*, traduction de l'italien de Vinc. Gioberti (Bruxelles, Meline), in-8° de 12 pages.

XII. *La vie du Tasse*, par Jean-Baptiste Monso, traduction de l'italien (Bruxelles, Hayez), 1842, in-8° de 288 pages (anonyme).

XIII. *Fête séculaire de la naissance du Tasse*, célébrée à Turin, le 11 mars 1844. Traduction de l'italien de l'italien de P. A. Parasia (Bruxelles, Hayez), in-8° de 4 pages.

XIV. *Vie du Dante*, par le comte César Balbo, traduction de l'italien (Bruxelles, Hayez), t. Ier, 1844, in-8° de 111 et 378 pages; t. II, 1846, de 482 pages.

[1] Voy. le *Bulletin du bibl. belge*, t. III, p. 289, n° 73.

Digitized by Google

sais qui, je ne sais pourquoi, privée, en conséquence de son individualité, en attendant mieux, va nous être désormais inutile.

Le roi de Prusse, qui a déjà tant fait pour les lettres en Belgique, et qui a montré aux écrivains de ce pays une sympathie si flatteuse, vient de nous faire un présent splendide : il nous a gratifiés d'un exemplaire de l'édition in-4° des œuvres du grand Frédéric. Cette édition, ornée de superbes portraits gravés en taille douce, a été imprimée à l'imprimerie royale de Berlin. Le papier, le tirage, tous les moindres détails sont d'une beauté exquise. Les caractères ont les proportions élégantes que les Didot ont données aux signes typographiques et que le mauvais goût semble abandonner.

Il est curieux de voir un monarque essentiellement allemand faire une dépense si énorme pour mettre au jour les *œuvres françaises* du plus glorieux de ses ancêtres.

Le gouvernement danois qui protége les sciences d'une manière plus efficace que bien des puissances supérieures en richesse et en force, avait envoyé précédemment à notre département de la guerre une collection de cartes militaires; il a permis naguère que la Bibliothèque royale de Copenhague, en échange de nos cadeaux, nous adressât un choix de publications danoises.

En même temps, l'université de Berne, avec laquelle nous ne correspondions pas encore, nous a offert ses *acta academica*. C'est au milieu des trou-

Digitized by Google

bles civils de la Suisse, que Berne s'est souvenue d'une autre terre où la liberté qu'elle invoque a réalisé ses plus nobles théories.

Notre collection de journaux belges a pris des développements extraordinaires. Nous possédons aujourd'hui les *Nieuwe Tydinghe* imprimés à Anvers, chez Abraham Verhoeven, depuis le 7 janvier 1622 (*eerste gedrukte den 7 jan.* 1622) jusqu'à la fin de 1629. C'est le premier journal qu'ait eu la Belgique. Quelle terrible postérité est sortie de cette souche modeste !

Nous avons fait des démarches pour engager les éditeurs des journaux actuels à les déposer à la Bibliothèque royale, en leur garantissant qu'ils ne seraient communiqués qu'au bout d'une année révolue; mais, à l'exception des propriétaires de *l'Indépendance*, du *Journal de Bruxelles*, du *Journal Historique* de Liége et de *l'Émancipation*, ils se sont refusés à ce léger sacrifice. Nous n'en avons pas moins des séries très-étendues et quelquefois complètes de *l'Observateur*, du *Journal de la Belgique*, du *Courrier Belge*, du *Messager de Gand*, du *Journal des Flandres*, du *Patriote Belge*, etc., etc.

Les journaux scientifiques et littéraires se sont également multipliés. Nous possédons toutes les meilleures revues de l'Europe.

L'obligation de ne confier ces feuilles que reliées, de préserver tous les livres récemment entrés des inconvénients d'un usage journalier, de réparer les volumes déjà vieillis, et de fixer, en quelque sorte, par

Digitized by Google

une enveloppe solide des brochures légères, qui s'égareraient sans cela ou prendraient la volée, grève le budget d'une somme majeure. A cette occasion, nous ferons à nos relieurs une petite querelle [1]. Il n'en manque point qui sachent confectionner une forte ligature, lisser, gaufrer, dorer, guillocher la basane, le cuir, le maroquin, appliquer la moire, diaprer le tabis; mais, en général, ils perdent de vue les trois préceptes essentiels de leur art:

Mettre la reliure d'un livre en rapport : 1° avec le temps où il a été composé, 2° avec la matière dont il traite, 3° avec l'importance du sujet ou de l'exécution.

Ainsi un ouvrage de l'antiquité ne doit pas être revêtu des livrées du moyen âge ; le moyen âge rejettera les pompons modernes; un livre de théologie obtiendra une reliure plus grave que celle d'un roman; un livre sans valeur ne recevra pas les ornements qu'il est juste de réserver à un tome précieux.

Et à propos du moyen âge, nous remarquerons que pour les arts comme pour la littérature et l'histoire, il en est un de convention, qui ne ressemble nullement au véritable, et dans lequel on confond toutes les époques, tous les styles. Quand on est à bout de réponses et de raisons, on se contente de dire : *c'est de la renaissance!* Beaucoup de relieurs recourent à cette excuse banale, si on leur demande ce qu'ils ont prétendu faire.

[1] Voy. la 3e année de cet *Annuaire*, p. 18.

Digitized by Google

Quant à la réparation des feuillets jaunis, déchirés, nous renverrons nos relieurs à M. Bonnardot.

Cette année il a été pris des mesures pour ranger avec plus d'ordre les trois fonds qui composent la Bibliothèque royale, savoir : 1° le fonds Van Hulthem, 2° le fonds de la ville, 3° le nouveau fonds.

Avant d'annexer définitivement le fonds de la ville à la Bibliothèque royale, on en a achevé le récollement qui avait été commencé l'année précédente et dont le résultat n'était encore qu'entrevu [1]. Cette opération a permis de constater l'absence de 288 articles dont un certain nombre en plusieurs tomes. Toutefois, d'après les probabilités, une vérification nouvelle fera retrouver une partie, la moitié peut-être, de ces volumes, que la confusion inséparable d'un vaste déménagement a pu déplacer. Les autres auront disparu à l'époque de l'incendie de la Vieille Cour en 1826 [2], ou par des causes dont il nous est impossible de rendre compte.

Le récollement de l'ancien fonds ayant été exécuté selon la lettre des règlements, les nos 2786, 3160, 3345, 3378, 6071, 6234, 7625 et 8126 du fonds Van Hulthem n'ont pas répondu à l'appel, mais ils ne sont point égarés pour cela; et il est probable que le mouvement continuel du service public les ayant délogés de leur case habituelle, ils seront reconnus plus tard,

[1] *Ann.* de 1846, p. 21.

[2] P. Namur, *Hist. des bibl. publ. de la Belg.*, t. I, p. 149.

Digitized by Google

ainsi que cela a eu lieu précédemment pour d'autres livres également inscrits comme manquants.

Le triage des doubles a occupé aussi la direction de l'établissement. Quoique l'on connaisse notre opinion sur ce point[1], nous dirons encore, et nous le dirons bien haut pour qu'on nous entende, parce que la chose en vaut la peine, que les livres s'usent, se détériorent, périssent d'eux-mêmes, surtout aujourd'hui avec notre détestable papier, cassant, friable, brûlé par le chlore; qu'ils sont exposés à s'égarer, à être volés, à être anéantis par une foule d'accidents impossibles à énumérer. Déjà quantité d'ouvrages précieux sont devenus introuvables, et dans cinquante ans beaucoup d'autres le seront ou atteindront un prix fabuleux. C'est contre ces chances certaines de l'avenir qu'il convient de se prémunir. Gardons-nous de gaspiller nos propres richesses et de dissiper des capitaux qui nous seront plus tard indispensables. Vendre, donner des ouvrages rares ou d'une grande utilité, sous prétexte qu'ils sont en double, serait, nous ne craignons pas de l'affirmer, un acte de folie. De plus, et nous l'avons déjà fait observer, il est bon d'avoir plusieurs fois les livres très-usuels, souvent demandés, afin de pouvoir satisfaire simultanément plusieurs personnes. Parmi les lecteurs il y en a d'ailleurs qui n'habitent point Bruxelles ou que leurs occupations, leurs devoirs empêchent de fréquenter

[1] *Ann.*, 4e ann. p. 21 ; 5e année, p. 24 ; 7e année, pp. 11-13.

Digitized by Google

la Bibliothèque aux heures où elle est ouverte. Ne pourrait-on pas, avec des doubles, former une bibliothèque circulante destinée à l'emprunt extérieur? Cette idée a été émise au musée Britannique où le prêt au dehors est absolument interdit. Mais ici semblable mesure n'empêcherait pas de confier aux hommes d'étude d'autres ouvrages qui n'existeraient qu'une fois : seulement le prêt roulerait principalement sur ce fonds mobile, et même s'y bornerait pour le *profanum vulgus* des emprunteurs.

Après cela resteraient encore en magasin des livres surabondants; livres communs et de peu de valeur, mais qui n'en devraient pas moins être vendus (si on les vendait) au profit de l'établissement; car il vaut mieux favoriser un grand dépôt central bien fourni, bien accessible, que de prêter une aide impuissante à de petits musées, pauvres, ignorés, presque inabordables. Au surplus, cet emploi est dans l'esprit de la convention passée entre le gouvernement et la ville de Bruxelles, à qui il a été implicitement promis que ses collections, en passant au domaine, ne sortiraient ni en entier ni par fractions, des murs de la cité, et que l'excédant de leur matériel servirait à les accroître.

L'organisation de l'Académie de Bruxelles en Académie belge, attribuant à cette compagnie une bibliothèque particulière, il n'y a plus lieu de donner suite à la disposition ministérielle du 18 juin 1845 qui adjoignait cette bibliothèque à celle de l'État[1]. Il faudra

[1] *Ann.*, 7e année, p. 20.

Digitized by Google

encore pourvoir celle-ci de beaucoup d'ouvrages coûteux et qu'on s'était jusqu'à présent abstenu d'acquérir, dans l'attente d'une fusion.

§ 2. Cartes, plans et estampes.

A. *Cartes et plans.*

Accroissements depuis le 1er octobre 1846 :

Dernier trimestre de 1845.	35
1er *trimestre de* 1846.	»
2e *trimestre.*	13
3e *trimestre.*	»
	48

Il ne s'agit ici que de cartes séparées; mais grand nombre d'autres se trouvent dans des descriptions géographiques des voyages, etc., récemment achetés; telles sont celles de l'Atlas des anciens monuments de la géographie, recueillis par M. le vicomte de Santarem [1], des admirables ouvrages de M. de Humboldt [2], etc.

[1] Voy. *Notice sur l'état actuel de la publication de l'atlas de M. le vicomte de Santarem,* par J. P. Aillaud. Paris, Maulde et Renou, 1846, in-8°, de 56 pp.

[2] L'exactitude de ce savant du premier ordre ne saurait être révoquée en doute. Cependant on a entendu dire au célèbre peintre Cornelius qu'il avait *composé* pour M. de Humboldt plusieurs vues d'Amérique. Cela veut dire tout au plus qu'il avait été obligé de donner une forme et un caractère à des esquisses tracées en plein vent, effacées, altérées par les incommodités de longs et pénibles voyages et devenues presque imperceptibles.

Digitized by Google

L'acquisition des bons ouvrages de géographie est une nécessité en tout temps; aujourd'hui elle est une nécessité plus impérieuse que jamais. Les chemins de fer ont abrégé les distances et ouvert des contrées qui semblaient fermées jusqu'à présent à la plupart des hommes Un invincible besoin de locomotion s'est emparé de tous les peuples; on glisse en un clin d'œil d'un bout de l'Europe à l'autre, et, en courant ainsi à travers champs, force est de savoir où l'on va.

Bruxelles possède, sous ce rapport, une institution très-remarquable dont l'existence est menacée. Quelques personnes avaient songé, pour la sauver, à la rattacher aux institutions dirigées par l'État ou à la mettre sous le patronage d'une vaste société. Mais leurs efforts, quoique secondés par l'illustre M. Jomard, n'ont pas été couronnés de succès. Voici ce que nous écrivions dernièrement :

« Il y a seize ans que la persévérance d'un seul homme, soutenue par une passion dominante et par l'amour du bien, fonda aux portes de Bruxelles un établissement qui, n'hésitons pas à le dire, est encore unique en Europe.

Dès le principe il fut consacré à la géographie, non pas à cette connaissance un peu sèche des divisions naturelles ou arbitraires de la surface du globe, mais à la science vaste et féconde qui embrasse l'étude de l'univers, de ses productions et de ses habitants, sans négliger les relations historiques et sociales.

On vit s'élever un grand édifice renfermant des ateliers, des bibliothèques, des collections précieuses,

Digitized by Google

des écoles, entouré de jardins et de serres où les contrées éloignées sont représentées par leurs végétaux les plus rares [1].

Cette institution, sans cesse agrandie et perfectionnée, ouvrit une correspondance immense; de jeunes talents s'y formèrent, une carrière fut offerte à quantité d'individus qui seraient restés pauvres et obscurs; et, par une munificence éclairée, celui qui dirigeait tous ces efforts, qui mettait l'ordre et la vie dans tous ces travaux, fit exécuter des voyages scientifiques au delà des mers. Ce qu'on loue les gouvernements d'ordonner en puisant dans le trésor public, un simple particulier l'entreprit avec ses seules ressources.

Aussi la création de M. Vander Maelen jouit-elle bientôt à l'étranger d'une grande célébrité. On n'en parlait encore à Bruxelles que d'une manière vague et confuse, que déjà des juges compétents la signalaient à l'attention de leurs compatriotes dans les meilleurs journaux de l'Allemagne, de la France et de l'Italie. On affluait du Nord et du Midi, on accourait de l'Orient et du nouveau monde en des lieux que la capitale hésitait à visiter, parce qu'elle les jugeait trop éloignés.

[1] En tête du *Dictionnaire Géographique de la province de Liége*, publié par M. Philippe Vander Maelen, en 1832, on a inséré un *Mémorial de l'Établissement géographique de Bruxelles*, avec plans et vues perspectives; M. Drapiez a aussi publié une description de cet établissement en 1836 et 1842, br. in-18, ainsi que M. Jomard, membre de l'Institut de France, Paris, 1836.

Digitized by Google

Néanmoins l'Établissement géographique obtint enfin le plus difficile de tous les succès, il devint populaire. Il dut cet avantage à son utilité pratique et à la générosité qui présidait à sa direction.

Mais quel est l'homme qui ait le pouvoir de perpétuer ce qu'il a su créer? Sommes-nous sûrs de léguer à ceux qui nous succéderont nos goûts et nos sympathies? Devons-nous raisonnablement exiger que tous les intérêts soient les mêmes, qu'ils fléchissent en tout temps devant des théories si nobles, si belles qu'elles paraissent?

Non sans doute, et cette vérité a frappé quelques personnes qui n'ont pu penser sans douleur qu'il suffirait peut-être de quelques années pour anéantir le fruit de tant de pénibles essais et de généreux sacrifices. Préoccupées d'un projet plus étendu encore que l'œuvre de M. Vander Maelen, elles ont conçu le dessein de la garantir de la destruction et d'en faire la base d'une combinaison nouvelle.

Si leur intention est comprise, l'Établissement géographique deviendra un centre universel de correspondance scientifique, artistique et littéraire.

Que ce mot universel ne nous fasse pas soupçonner d'orgueil. Il n'implique ni l'universalité, ni la supériorité des talents et du savoir, mais l'attention à enregistrer tous les faits qui concernent la science, à recueillir les documents qui peuvent contribuer à ses progrès; il ne suppose que le désir de les communiquer et de rapprocher tous ceux qui sont en mesure

Digitized by Google

d'en augmenter la somme ou qui éprouvent le besoin d'en profiter.

En toutes choses, ce qui manque dans la science comme dans le monde politique ce ne sont pas les hautes pensées, les innovations éclatantes, les dévouements sublimes, mais l'esprit d'organisation et d'ensemble.

Or cet esprit, en nous bornant à l'ordre intellectuel, ne résultera que du concours fréquent et intime des hommes adonnés aux mêmes études, que de l'échange et du contrôle continuel de leurs idées.

Notre association a pour but de fonder une véritable confraternité scientifique.

Si le siége en a été fixé en Belgique, aucune prévention nationale n'a dicté ce choix ; nous avons suivi le conseil d'une foule d'étrangers éclairés qui ont considéré que la Belgique, par sa situation géographique, son génie industriel, le caractere de liberté dont ses lois sont empreintes, est en quelque sorte l'intermédiaire des principales nations civilisées, et qu'en outre par les deux langues qu'on y parle, elle sert en même temps d'interprète à l'Europe germanique et à l'Europe romane. Des succursales déjà existantes, ou que l'on établira plus tard dans les principales cités, seront comme les rayons d'un cercle indéfini, comme des relais pour les voyageurs de la science; quiconque s'y présentera en son nom sera certain d'y trouver un accueil empressé, et ce mouvement non interrompu sera puissamment secondé par les chemins de fer, cette merveille d'une époque où se sont accomplies

Digitized by Google

tant de choses extraordinaires, les chemins de fer qui détruiront les barrières élevées entre les peuples par le préjugé et de faux calculs, supprimeront les distances, et feront circuler d'un bout du monde à l'autre l'intelligence humaine, sous la forme la plus favorable à sa propagation, c'est-à-dire l'intelligence animée et vivante, l'intelligence incarnée. »

B. *Estampes.*

Accroissements depuis le 1er octobre 1845 :

Dernier trimestre de 1845.	66
1er *trimestre de* 1846.	»
2e *trimestre.*	104
3e *trimestre.*	866
	1036 (en 1846, 100).

Parme, où règne une princesse amie des arts et qui oublie en les cultivant la première couronne du monde, nous a envoyé les gravures de Toschi. Quel burin à la fois plein de vigueur, de grâce, de netteté et de mollesse! quel éclat argentin! quelle pureté! quel coloris se devine sous cette teinte noire dont les nuances sont si bien ménagées! Ces chefs-d'œuvre, avouons-le, font un peu pâlir les planches de notre bon Meulemeester, dont les *Loges* se publient aux risques et périls d'un éditeur qui a fait les plus grands sacrifices pour conserver au pays une œuvre nationale. Nous ne verrions pas sans chagrin que M. A. Lacrosse fût la victime de son désintéressement.

Nous possédions déjà une multitude de portraits, et

Digitized by Google

presque tous ceux des plus célèbres artistes en ce genre : Rubens, Van Dyck, Edelynck, Houbraken, Nanteuil, les deux Drevet, Daullé, Des Rochers, Duflos, Larmessin, De Leu, Pierre Lombart, A. Masson, J. Morin, P. E. Moitte, Saint-Aubin, Trouvain, Ardell, Baillie, etc., etc. Nous avions cru devoir accorder une attention toute spéciale à cet objet : une bonne collection de portraits n'est-elle pas une ressource précieuse pour les peintres, les graveurs sur cuivre, sur bois, en médailles ; n'est-elle pas un appendice presque indispensable à l'histoire, ne satisfait-elle pas une de nos plus intimes curiosités? En effet, dès qu'on prononce un nom qui a de la célébrité ou qui paraît au moment d'en acquérir, chacun se trace spontanément dans l'imagination le portrait de l'individu qui le porte, et, chose surprenante, presque toujours cette image diffère étrangement de l'original. Quel plaisir en outre de vérifier dans les traits d'un individu, dans son regard, dans l'expression de sa physionomie, s'ils annoncent de l'esprit ou du génie, s'ils provoquent la vénération ou le mépris, l'amour ou la haine ; en un mot, s'il y a de l'harmonie entre l'enveloppe et l'homme intérieur! Cela seul est une étude physiologico-psychologique. Nous avons donc, dès le principe, cherché à réunir beaucoup de portraits. Une circonstance très-propice nous a favorisé cette année, la vente du cabinet de M. Ch. de Bremmaecker, héritier de M. Ch. Van Hulthem [1], dans laquelle nous avons fait de plantu-

[1] Voy. *Catalogue raisonné de la précieuse collection*

Digitized by Google

reuses acquisitions, qui n'entrent encore que pour moitié environ dans le chiffre total de 1036. Le reste sera compris dans les accroissements de 1846-47. En achetant ces gravures, propriété naguère de feu Van Hulthem qui a formé le noyau de notre Bibliothèque royale, nous ramenions en quelque sorte au bercail des brebis égarées.

Indépendamment de ces portraits, nous nous sommes procuré à la même vente plusieurs autres articles, et les premiers éléments d'une collection de dessins. Sans doute ces dessins n'appartiennent pas tous aux artistes qui sont censés les avoir signés; il n'existe pas de musée où il ne se glisse des intrus sous des noms éblouissants. Mais ce qui est vrai dans certains cas ne l'est pas toujours, et si le scepticisme a quelquefois du bon, il devient funeste quand on le généralise.

Ce scepticisme s'est exercé sur notre gravure de 1418 [1], mais elle a trouvé des défenseurs intrépides, tels que M. Luthereau. Enfin, de guerre lasse, les opposants ont déclaré que la date avait été apposée après coup. C'est tout uniment signaler M. l'archi-

de dessins et d'estampes, au nombre de près de 30,000, *formant le cabinet de* M. Ch. Van Hulthem ... *délaissée par* M. Ch. de Bremmaecker .... *dont la vente publique aura lieu à Gand .... le lundi* 8 *juin* 1846 *et jours suivants*. Gand, Ad. Van der Meersch, in-8o, de xx et 894 pp.

[1] *Annuaire*, 6e année, p. 255; 7e année, pp. 26-270. *Bibliothèque de l'École des chartes*, 2e *série*, t. II, p. 85.

tecte De Noter comme un impudent FAUSSAIRE. Nous renvoyons, sur ce débat, aux écrits qu'il a suscités [1].

Parmi les estampes provenant d'autres sources que la vente indiquée, nous noterons, dans l'œuvre d'Albert Durer, l'Adam et Ève dont nous n'avions encore que des copies, le Saint Hubert ou plutôt le Saint Eustache, et le Christ au tombeau. L'œuvre complet de Boissieu nous a été fourni ainsi que plusieurs beaux morceaux de Schmidt, de Marc Antoine, dont la Bibliothèque royale de Paris vient d'acheter le Jugement de Pâris au prix de 3,000 francs, de Dietrich, de Boll, de Robetta, de Claessens, de Bolderini, etc., etc.

Un événement heureux pour les amateurs de gravures, et particulièrement pour la Bibliothèque royale, est l'établissement à Bruxelles d'un marchand d'estampes connaisseur et instruit. Depuis la mort du sieur Téry, il n'y avait dans cette ville que des marchands d'images et non des marchands d'estampes.

[1] *Quelques mots sur la gravure au millésime de* 1418, par C. D. B. (Ch. De Brou), avec sept pl.; Bruxelles, Vandale, 1846, in-4o, de 18 pp. — Examen de cette brochure, *Bulletin du bibliophile belge*, III-219. — *Opinion d'un bibliophile sur* (en faveur de) *l'estampe de* 1418, *conservée à la Bibliothèque royale de Bruxelles*, par M. J. A. L. (Luthereau), rédacteur de *la Renaissance;* Bruges, Dewasme, 1846, gr. in-4o, de 20 pp. — Annonce dans le *Bulletin du bibliophile belge*, III-340; — *Un dernier mot sur l'estampe au millésime de* 1418 (par C. D. B.), pp. 19-34, in-4o; — Observations dans le *Bulletin du bibliophile belge*, t. III, p. 405.

Digitized by Google

M. Weber de Cologne, en se fixant dans notre capitale, comblera un vide affligeant. Il assiste en ce moment à la vente du baron de Rumohr, décédé en 1834, et si connu par ses ouvrages sur l'esthétique ainsi que par l'ordre où il a mis le cabinet d'estampes du roi de Danemark. Le sien avait été apprécié dans le *Kunst-Blatt* (1845, nos 15, 16 et 17, pp. 62 et suiv.) [1].

Point encore de dépôt de l'école royale de gravure, omission qu'on ne peut s'empêcher de qualifier de déplorable, et qui cessera probablement lorsque cette école sera réorganisée.

§ 3. Cabinet numismatique.

Accroissements depuis le 1er octobre 1845 :

Dernier trimestre de 1845.	1
1er *trimestre de* 1846.	1
2e *trimestre.*	40
3e *trimestre.*	429
Total.	471 (en 1846, 264).

[1] Voy. *Die Kunst-Sammlung des Freiherrn* C. F. L. F. von Rumohr, *Kœnil., Dänischen Kammerherrn, Ritter des Dannebrog-Ordens,* beschreibend dargestellt von J. A. G. Frenzel, director des K. Saechs. Kupferst. und Handz.-Cabinets in Dresden ... Lübeck, Rathgens, 1848, in-8o de xvi et 478 pp. sans l'*errata*.

[2] Parmi les livres rares relatifs au cabinet des estampes, on remarque celui-ci, acheté à la vente du sieur Rymenans, à Malines, en juin 1842, no 2382 du catalogue.

Catalogue de livres, d'estampes et de figures en

Digitized by Google

Le médaillier de la ville déposé jusqu'ici chez M. le graveur Braemt a été réuni à celui de l'État, et le catalogue de l'un et de l'autre a été entièrement achevé pour les divisions relatives aux Pays-Bas, à la France et à l'Allemagne. Chaque pièce a son bulletin séparé, ainsi qu'on l'a expliqué dans l'*Annuaire* de 1842[1]. M. Piot s'est acquitté de ce travail, qu'il continue avec zèle. M. Lelewel, qui a dû y renoncer par des motifs de santé, avait déjà fait précédemment l'inventaire des médailles de la ville, mais il a fallu le refondre sur un plan nouveau.

M. Victor Dumay, maire de la ville de Dijon, nous a gratifiés d'une superbe médaille en bronze de grand

taille-d'ouce, avec un dénombrement des pièces qui y sont contenues, fait à Paris, en l'année 1672, par M. de Marolles, abbé de Villeloin. A Paris, Jacques Langlès, 1672, in-32 de 72 pp. Les pp. 29-43 offrent 163 représentations de monogrammes et de marques d'artistes, de Marolles préludant à Brulliot.

L'autre catalogue du même, Paris, Fréd. Léonard, 1666, est moins difficile à trouver. Voy. cat. Nodier, n° 150.

Nous y ajouterons : *Spécification des peintures trouvées à la maison mortuaire de feu messire Pierre-Paul Rubens, chevalier*. 1640, 16 pp. in-12 (réimp. en 1797), acheté 21 fr. 78 à la vente de feu M. Delbecq, à Gand, en octobre 1840. On peut y comparer : *Catalogue of the works of art in the possession of sir Peter Paul Rubens, at the time of his decease, for private circulation*, 1839 (2e édit.), 22 pp. gr. in-8°.

[1] P. 27.

Digitized by Google

module, gravée par M. Caqué, et frappée en commémoration de ce que le conseil communal, réalisant les projets tentés vainement depuis trois siècles pour procurer aux habitants de Dijon des eaux salubres, a fait conduire dans cette ville la source du Rosoir, sous la direction de M. H. P. G. Darcy, ingénieur en chef du département de la Côte-d'Or.

A son tour, le conseil général des hospices et secours de la ville de Bruxelles, nous a abandonné cent onze pièces de monnaie et médailles trouvées dans les débris de l'hôpital de Saint-Jean, que l'on vient de démolir.

Le département de l'intérieur a donné 194 médailles romaines et grecques, rassemblées dans l'Asie Mineure, dont 188 sont en cuivre et 6 en argent; en outre 124 pièces de monnaie du moyen âge et des temps plus modernes, lesquelles appartiennent à divers États; 58 en argent, 66 en cuivre.

La mesure prise par le gouvernement, et en vertu de laquelle les objets d'art et d'antiquité que les travaux entrepris aux frais de l'État mettent au jour doivent être religieusement recueillis, a produit d'excellents effets. Ainsi on lui est redevable d'une ancienne monnaie d'or trouvée dans les déblais du premier lot de la route de Salm-le-Château à Trois-Ponts, et un trésor de pièces, la plupart rares et curieuses, cachées probablement après la fin du XIIIe siècle, trésor exhumé le 17 juillet 1846, à Grand-Halleux, dans une partie de la route qui s'étend de la Baraque de Fraiture à Salm-le-Château. Cette découverte est très-

Digitized by Google

intéressante et pourra modifier les attributions adoptées par MM. Conbrouse et d'autres numismates français, même par le profond Lelewel; malheureusement les pièces ne sont pas toutes différentes, loin de là, et, par exemple, celle d'Arnoul, archevêque de Trèves, de 1242 à 1259, est répétée 1098 fois.

Les pièces distinctes sont de :

L'empereur Frédéric II.

Thierri VII, comte de Clèves (1261-1275).

Thierri III, duc de Lorraine (1251-1303).

Jean Ier, évêque de Metz (1224-1238).

Jacques, évêque de Metz (1238-1260).

Thierri II, évêque de Trèves (1212-1242).

Arnoul, archevêque de Trèves, nommé plus haut (1242-1249).

La ville de Francfort.

Henri III, roi d'Angleterre (1216-1271).

Édouard Ier, roi d'Angleterre (1271-1307).

Alexandre, roi d'Écosse (1249-1292).

Louis VII, roi de France (1137-1180).

Philippe-Auguste, id. (1180-1223) : 63, 47, 3, 11 et 75 exemplaires.

Louis VIII, id. (1223-1226).

Louis IX, id. (1226-1270) : 77 exemplaires.

Philippe le Hardi, id. (1270-1285).

Hugues IV, duc de Bourgogne (1218-1272).

Thibaut, comte de Champagne (1253-1270).

Pierre, évêque de Meaux (1223-1255).

Guillaume III, comte de Ponthieu (1191-1212).

Digitized by Google

Charles Ier, comte de Provence (1246-1285).
Sanson, archevêque de Reims (1138-1160).
Albéric, id. (1270-1218).
Guillaume II, id. (1219-1226).
Henri II, id. (1227-1240).
Jean, comte de Sancerre (1268-1280).
Alphonse, comte de Toulouse (1249-1271).
L'abbaye de Saint-Martin de Tours.
Éléonore, comtesse de Vermandois (1183-1214).
Henri II, duc de Brabant (1235-1248).
Henri III, id. (1248-1261) : 39 exemplaires.
Jean Ier, id. (1261-1294).
Ingelramne, évêque de Cambrai (1273-1275).
Un comte de Flandre inconnu (Lelewel, *Numism.*, pl. 20, fig. 16).
Marguerite, comtesse de Flandre (1244-1280).
Otton, comte de Gueldre (1229-1271).
Hainaut. Trois pièces attribuées à des personnes de ce pays.
Marguerite, comtesse de Hainaut (1244-1280).
Henri, seigneur de Herstal (1253-1285).
Thierri VII, comte de Hollande (1190-1203).
Florent V, id. (1223-1235).
Robert, évêque de Liége (1240-1246).
Jean IV, de Flandre, id. (1282-1296).
Waleran IV, duc de Limbourg (1246-1279).
Arnoul V, comte de Looz (1229-1273).
Henri III, comte de Luxembourg (1226-1275).
Henri IV, id. (1275-1288).
Gui de Dampierre, comte de Namur (1263-1297).

Digitized by Google

Henri, évêque d'Utrecht (1250-1267).

Quelques monnaies sont restées indéterminées. Le total est de 2,281 pièces, non compris un paquet contenant des débris pulvérisés ou des pièces entièrement frustes.

M. Piot a dressé immédiatement l'inventaire raisonné de cette inestimable trouvaille, et comme il se propose de présenter à ce sujet un mémoire à l'Académie, nous ne nous y arrêterons pas davantage.

Parmi les acquisitions, nous citerons l'*écu d'or aux deux heaumes* de Philippe le Hardi, comte de Flandre, et une médaille d'une excessive rareté, frappée pour une abbesse de Thorn, de la maison palatine. Elle est gravée dans ce volume, et M. Serrure en fera le sujet d'un article dans la *Revue numismatique belge.*

Cette pièce nous l'avons acquise, inspiré par notre désir de former une collection principalement belge. Appliqués à compléter cette partie autant que possible, nous n'avons cependant pas renoncé à mettre sous les yeux du public tout ce qui peut l'initier aux autres divisions de la numismatique. On a même réuni des médailles modernes frappées dans diverses contrées de l'Europe, afin de montrer à nos jeunes graveurs ce que l'on sait faire ailleurs.

M. Nothomb, notre ministre à Berlin, et dont l'esprit étendu embrasse tout, suffit à tout, nous a procuré les 109 médailles prussiennes suivantes : elles sont récentes et en bronze.

Médaille en commémoration du jubilé de cent ans de l'élévation de la Prusse à la dignité de royaume.

Digitized by Google

Médaille offerte au roi Frédéric-Guillaume III. le jour de sa naissance, le 3 août 1825, de la part des habitants du grand-duché de Posen.

Médaille d'honneur destinée par le roi comme rémunération à ceux qui sauvent leurs semblables de toutes espèces de danger, publiée en 1796.

Médaille présentée à LL. MM. lors de leur voyage en Silésie et de leur visite aux mines de Jainowitz, en 1798.

Médaille en commémoration de la première fête séculaire de l'hommage fait pour la deuxième fois par la Poméranie à la Prusse, sous Frédéric-Guillaume Ier, fixée pour le 3 août 1821.

Effigie en profil du roi, frappée en 1826.

Effigie en profil de la princesse de Liegnitz, frappée en 1826, présentée à M. le directeur général de la musique royale de Prusse, le chevalier Spontini, à l'occasion de la première grande fête musicale qui a eu lieu sous sa direction à Hulle, en 1829.

Monnaie-médaille d'Albert l'Ours, premier margrave héréditaire de Brandebourg, de la race Ascanienne.

Monnaie-médaille de Louis l'Ancien, premier margrave de la race bavaroise.

Monnaie-médaille de l'empereur Charles IV, comme fondateur de la race des margraves de Lutselbourg (Luxembourg).

Monnaie-médaille de Thassilon, premier comte de Zollern.

Médaille royale de Prusse, pour les prix académi-

Digitized by Google

ques de l'université de Gœttingue, de l'an 1806.

Médaille commémorative de la pose de la première pierre de l'hôtel de ville d'Elberfeld, dont la construction a été commencée en 1828.

Médaille en commémoration du 70e anniversaire de la naissance du chancelier d'État de Hardenberg, en 1820.

Médaille en commémoration du mariage du prince héréditaire de Prusse avec la princesse royale de Bavière, en 1823.

Médaille en commémoration du jubilé de la présidence du baron de Cocceji, en 1802.

Médaille en commémoration de la centième année depuis l'avénement au trône de Frédéric II, publiée le 30 mai 1840.

Médaille à l'occasion de la nomination du prince de Prusse, comme protecteur de l'ordre des francs-maçons.

Médaille en commémoration de la paix de Teschen, en 1779.

Médaille à l'occasion de la fête jubilaire du collége médical supérieur, en 1785.

Médaille à l'occasion de la mort de Frédéric, en 1786.

Médaille à l'occasion de l'avénement au trône de Frédéric-Guillaume II, roi de Prusse, en 1786.

Médaille en commémoration de la naissance du roi Frédéric-Guillaume II de Prusse, publiée en 1786.

Médaille en commémoration du rétablissement de la tranquillité en Hollande, en 1787.

Digitized by Google

Médaille en commémoration du mariage du duc d'York avec la princesse Frédérique de Prusse, en 1791.

Médaille en commémoration du mariage du prince héréditaire d'Orange avec la princesse Guillelmine de Prusse, en 1791.

Médaille en commémoration du mariage du prince héréditaire Frédéric-Guillaume de Prusse avec la princesse de Mecklembourg-Strélitz, en 1793.

Médaille en commémoration du mariage du prince Louis de Prusse avec la princesse Frédérique de Mecklembourg-Strélitz, en 1793.

Médaille à l'occasion de la paix conclue à Bâle, 1795.

La même médaille représentant l'effigie en profil.

Médaille à l'occasion du décès du roi Frédéric-Guillaume II, en 1797.

Médaille à l'occasion de l'avénement au trône de Frédéric-Guillaume III, en 1797.

Médaille simultanément frappée sur le même objet, en 1797.

Médaille en commémoration du jubilé de cent ans de la fondation de la monarchie prussienne, en 1801.

Médaille en commémoration de la réunion de Hildesheim et de Goslar à l'État prussien, en 1802.

Médaille en commémoration du mariage du prince Guillaume du Prusse avec la princesse Marie-Anne de Hesse-Hombourg, en 1804.

Médaille en l'honneur d'Emmanuel Kant, en 1804.

Médaille en commémoration du jubilé de deux

Digitized by Google

cents ans de la création du conseil d'État, en 1805.

Médaille à l'occasion de la visite rendue par l'empereur de Russie au roi de Prusse, en 1805.

Médaille à l'occasion du traité d'alliance conclu entre l'empereur de toutes les Russies et le roi de Prusse, en 1813.

Médaille à l'occasion de la paix de Paris, en 1814.

Médailles en commémoration du troisième jubilé de la réforme par Martin Luther, en 1817.

Médaille à l'occasion de l'érection à Wittemberg du monument colossal, en bronze, en l'honneur du docteur Martin Luther, inauguré le 31 octobre 1821.

Médaille à l'occasion de la célébration du vingt-cinquième anniversaire du couronnement du roi Frédéric-Guillaume III de Prusse, en 1822.

Médaille à l'occasion de la mort du chancelier d'État de Hardenberg.

Médaille à l'occasion du mariage du prince Frédéric des Pays-Bas avec la princesse Louise de Prusse, en 1825.

Médaille à l'occasion du mariage du prince Charles de Prusse avec la princesse Marie, duchesse de Weimar, en 1801.

Médaille à l'occasion de l'érection du monument de Blucher, à Breslau, en 1807.

Médaille avec l'effigie de Frédéric le Grand, du temps de son avénement au trône, publiée en 1828.

Médaille à l'occasion du mariage du prince Guillaume de Prusse, fils du roi, avec la princesse Auguste de Weimar, duchesse de Saxe.

Digitized by Google

Médaille en l'honnenr du baron Alexandre de Humboldt, publiée en 1829.

Médaille présentée au lieutenant général de Bischofswerder, par le corps des chasseurs à cheval, en 1797.

Médaille à l'occasion de la réunion de Sarclouis à la Prusse, en 1815.

Écu commémoratif de la célébration du jubilé de trois cents ans de la présentation solennelle en 1530, à la réunion de la diète d'Augsbourg, de l'acte de la confession évangélique, dite la confession d'Augsbourg, en 1830.

Deuxième écu commémoratif de la même solennité.

Médaille à l'occasion du mariage du prince Albert de Prusse avec la princesse Marianne des Pays-Bas, en 1830.

Médaille en l'honneur du roi des Pays-Bas, publiée en 1834.

Autre médaille en l'honneur du roi des Pays-Bas, frappée en 1834.

Médaille à l'occasion du mariage de la princesse Élisabeth de Prusse avec le prince Charles de Hesse et au Rhin, en 1836.

Médaille en commémoration du jour de décès de feu le roi Frédéric-Guillaume III.

Médaille à l'effigie du roi Frédéric-Guillaume IV, en commémoration de son avénement au trône.

Médaille en commémoration de l'inauguration du roi Frédéric-Guillaume IV, qui eut lieu à Konigsberg,

Digitized by Google

en Prusse, le 10 septembre, et à Berlin, le 15 octobre 1840.

Médaille à l'effigie du prince de Prusse.

Médaille à l'occasion du mariage de la princesse Marie de Prusse, avec le prince royal de Bavière.

Médaille en commémoration de la fondation d'une église évangélique à Jérusalem.

Médaille en commémoration des trois siècles passés depuis le décès du docteur Martin Luther à Wittemberg.

Médaille à l'occasion de la célébration du premier jubilé séculaire de la fondation de la colonne Palatine, à Magdebourg, en 1789.

Médaille à l'occasion du retour du naturaliste de Humboldt, de son voyage scientifique dans l'Amérique méridionale, en 1805.

Médaille à l'occasion du retour à Berlin du roi et de la reine de Prusse, en 1809.

Médaille à l'occasion du décès de la reine Louise de Prusse, en 1810.

Médaille en commémoration de la reconstruction du théâtre royal, à Berlin, sur l'emplacement de l'ancien théâtre incendié.

Médaille à l'occasion de l'entrée solennelle de la princesse royale de Prusse, Élisabeth, née princesse de Bavière, à Berlin, le 28 novembre 1823.

Médaille à l'occasion de la déclaration de guerre de l'empereur de Russie à la Porte Ottomane.

Médaille à l'occasion de la prise de Varna, le 23 octobre 1828.

Digitized by Google

Médaille à l'occasion de la victoire éclatante remportée par le général comte de Diebitsch, près Schumla, 11 juin 1829.

Médaille à l'occasion de la prise de Salistrie, le 30 juin 1829.

Médaille à l'occasion de la prise d'Erzeroum, le 9 juillet, et du passage du Balkan, le 20 juillet 1829.

Médaille à l'occasion de la prise d'Andrinople, le 20 août 1829.

Médaille à l'occasion de la conclusion de la paix à Andrinople, le 14 septembre 1829.

Médaille en commémoration de la défense héroïque de la citadelle d'Anvers, en 1832.

Médaille à l'occasion du séjour fait par le roi, à Gorlitz, en 1835.

Médaille à l'occasion du retour de la campagne du roi Frédéric-Guillaume III, en 1792.

Médaille en commémoration de la victoire de Kaiserslautern, en 1793.

Médaille en l'honneur de l'invention de la vaccine, par le docteur Jenner, en 1796.

Médaille à l'occasion de l'anniversaire de la naissance de la reine Louise de Prusse, en 1798.

Médaille à l'occasion de la fin du XVIIIe siècle, en ce qui concerne les États prussiens, en 1800.

Médaille à l'occasion de la célébration du jubilé séculaire de la monarchie prussienne.

Médaille en commémoration de la paix de Lunéville, conclue en 1801.

Médaille à l'occasion de l'érection du monument

Digitized by Google

funéraire de feu la reine Louise de Prusse, en 1810.

Médaille en commémoration de la paix conclue à Paris.

Médaille en commémoration de la victoire de la Belle-Alliance, en 1815.

Médaille en commémoration de l'entrée triomphale dans Paris, en 1815.

Médaille à l'occasion du retour glorieux du roi, de la campagne de Paris, en 1815.

Médaille en commémoration de la paix, en 1816.

Médaille en commémoration de l'envahissement de la ville de Berlin par le choléra, et de la délivrance de ce fléau, en 1831-1832

Médaille à l'occasion du décès de la reine, en 1810.

Médaille à l'effigie du prince Blucher de Walstadt.

Médaille à l'effigie du duc de Wellington.

Médaille à l'effigie du prince de Zwartzenberg.

Médaille à l'effigie du duc Frédéric-Guillaume de Brunswick.

Médaille à l'effigie du comte Barclay de Tolly.

Médaille à l'effigie du comte York de Wartembourg.

Médaille à l'effigie du comte de Wittemberg.

Médaille à l'effigie du comte Gneisenau.

Médaille en commémoration de l'hommage des nouvelles provinces.

Médaille à l'occasion de l'arrivée du roi et de la reine à Berlin, en 1809.

Nous éprouvons quelque satisfaction à voir M. Nothomb prendre sur ses méditations politiques, ses devoirs de position et ses études historiques, le

Digitized by Google

temps de s'occuper de nos médailliers. Peut-être s'étonnera-t-on de notre langage, attendu notre antipathie bien connue pour tout ce qui pourrait ressembler à de la courtisanerie; mais nous avons le droit de parler ainsi de M. Nothomb, à qui nous n'avons jamais rien demandé quand il était en mesure de beaucoup accorder : car nous ne sommes pas fâché de déclarer que nous n'avons jamais eu, parmi les hommes du pouvoir depuis 1830, d'obligation qu'à M. de Theux, intelligence circonspecte et sage unie à un caractère ferme et droit, et que nous respectons naïvement, encore qu'il soit ministre.

Il se présente une occasion de représenter dignement, à la Bibliothèque royale, la numismatique belge. M. de Coster, un des amateurs les plus éclairés du pays, avec MM. Serrure, Chalon, Geeland, Van der Meeren, etc., veut se défaire de son cabinet qui a été formé avec un soin et une entente extraordinaires. Mais pour l'acquérir, il faudrait solliciter des chambres un crédit, et malheureusement il y a loin d'une collection de médailles à un chemin de fer ou à un régiment de cavalerie!

M. Jouvenel, qui burine une histoire populaire et métallique des grands hommes de la Belgique, n'a pas dédaigné de recourir à nos modèles. Il a surtout consulté les grandes médailles composées jadis à l'occasion du mariage des archiducs Albert et Isabelle.

Un moyen rapide, je ne dirai pas d'enrichir mais de remplir les médailliers, est dans la manie à la mode de voter des médailles comme d'ériger des monu-

Digitized by Google

ments et des statues sous le moindre prétexte. Le siècle le plus oublieux, le plus ingrat, le plus irrévérencieux envers le talent et le mérite, croit se réhabiliter par ces témoignages un peu plus durables que son souvenir. L'homme le moins fait pour la gloire ne peut mourir sans imposer à ses amis les frais d'une médaille ou d'un mausolée. Ces démonstrations sans portée semblent faire partie du programme des funérailles. O ciel! *César n'a point d'asile où sa cendre repose*, et Vadius a sa médaille, sa statuette, sa statue, son tombeau, de par Jouvenel, les Geefs ou Simonis!

Pour l'arrangement de nos pièces gauloises, nous puiserons probablement quelque lumière dans un livre qui nous parvient à l'instant et qui, composé par un jeune élève de l'école des chartes, chargé de remettre en ordre la division gauloise du cabinet de la Bibliothèque royale à Paris, a été couronné par l'Institut au concours de numismatique de l'année 1846[1]. L'auteur, qui a fait une large part à la Belgique[2], attribue à ce pays les pièces connues sous le nom de *Durnacos-Auscro* ou *Durnacus-Donnus*, mais au lieu de les considérer comme frappées à Tournai[3] (beaucoup de numismates les croient actuellement du

[1] *Description des médailles gauloises faisant partie des collections de la Bibliothèque royale, accompagnée de notes explicatives*, par Adolphe Duchalais, Paris, Rollin, 1846, in-8°, de x et 487 pp. avec quatre planches.

[2] Voy. pp. 206 et 274.

[3] Nous écrivons *Tournai* et non *Tournay*, comme nous

Digitized by Google

midi de la France), il les range parmi les pièces éburonnes, sans preuve toutefois et sur une simple conjecture. Quand nous posséderons l'histoire de Tournai avant César, à laquelle travaille, dit-on, un habile académicien, nous saurons à quoi nous en tenir.

La Bibliothèque royale est sur le point d'acquérir une série polonaise complète formée de 304 numéros. C'est à M. le professeur Serrure qu'elle devra cette avantageuse acquisition.

La collection du comte de Renesse ne renfermait que 152 numéros pour la Pologne (vol. II, nº 15552 à 15704), parmi lesquels environ 40 médailles dont plusieurs en étain, par conséquent d'une très-mince valeur. Le nombre des monnaies se trouvait ainsi réduit à 112.

Le comte de Renesse avait attribué aux rois Boleslas III et Micislas III un assez grand nombre de pièces que des numismates plus experts ne reconnaissent nullement comme polonaises.

Ainsi il donne 8 pièces à Micislas III, tandis que M. J. de Reichel, qui a beaucoup fait acheter à sa vente et qui possède certainement la plus belle suite de monnaies polonaises qui ait jamais existé, n'en décrit aucune de cette sorte dans le catalogue de son riche médaillier.

Bien qu'en 1836 les prix des monnaies fussent bien

avons toujours pensé qu'on devait le faire malgré l'usage officiel, et déterminé d'ailleurs par les raisons victorieuses qu'a données M. Frédéric Hennebert, en faveur de cette orthographe, dans un mémoire *ad hoc*.

Digitized by Google

inférieur à ceux d'aujourd'hui, les 152 numéros de M. de Renesse ont encore produit fr. 86,760 c. *sans les frais.*

La collection du comte de Renesse renfermait :		*Ici il y en a :*
3 pièces d'or.		19
Ladislas Jagellon,	0	2
Casimir Jagellon,	0	1
Jean Albert,	2	3
Alexandre,	1	3
Sigismond I,	5	11
Sigismond Auguste,	5	8
Étienne Bathory,	1	6
Sigismond III,	20	59

La suite russe du comte de Renesse est tout à fait insignifiante. Elle se compose pour la majeure partie de médailles en étain.

Il existe une suite en étain faite il y a 40 ans de tous les czars, de sorte que M. de Renesse avait à peu près une pièce pour chacun d'eux.

Parmi les monnaies russes dont on nous propose aussi une collection, se trouve le thaler de Holstein qui vaut 30 francs, le rouble à la colonne d'Alexandre, 25 à 30 francs, et un grand nombre de pièces très-rares, entre autres les trois monnaies du petit czar Jean, 1741 (né le 23 août 1740 et détrôné le 6 décembre 1741).

Digitized by Google

DEUXIÈME SECTION.

Manuscrits.

(Ancienne bibliothèque de Bourgogne.)

Accroissements depuis le 1er octobre 1846 :

	In-8°.	In-4°.	In-fol.
Dernier trimestre de 1845.	»	»	4
1er *trimestre de* 1846.	3	3	50
2e *id.*	5	12	11
3e *id.*	1	2	2
	9	17	67

Total : 93 (en 1846, 34).

La plupart de ces manuscrits proviennent de la vente de M. L. de Roovere de Roosemersch, conseiller à la cour d'appel, laquelle vente a eu lieu à Bruxelles, le 15 décembre 1845 et jours suivants [1].

Luc-Joseph-Antoine de Roovere, né à Bruxelles le 30 novembre 1784, décédé dans la même ville le 18 juin 1832, était fils d'Antoine-Emmanuel de Roovere, écuyer, seigneur de Roosemersch, greffier de la ville de Bruxelles, et de Marie-Anne-Maximilienne-Benoîte Charlier.

On citait M. de Roovere comme un amateur de livres et de manuscrits, principalement de ceux qui se rappor-

[1] Catalogue, Bruxelles, Wouters, 1845, in-8°, de IV (notice sur le défunt) et 182 pp.

Digitized by Google

taient à la science héraldique. C'était en quelque sorte le blason en chair et en os; mais, au rebours de la plupart des généalogistes qui font des recherches dans le but d'enlever des ancêtres à leurs amis, en augmentant le nombre des leurs, et qui réputent fausses et usurpées toutes les illustrations, à l'exception de celles qu'ils se sont fabriquées à eux-mêmes ou à quelques élus, il se montrait d'une bienveillance extrême; il n'aurait pas demandé mieux que de peupler la Belgique entière de gentilshommes à trente-deux quartiers. Possesseur de la plupart des recueils généalogiques du chanoine Hellin, de ceux du conseiller Charlier et de plusieurs de MM. Van Heurck[1], il en acquit une foule d'autres, et dont quelques-uns ont atteint des prix énormes; par exemple le n° 250 (*Recueil généalogique et héraldique des maisons nobles de Flandre, Brabant, Hainaut, Artois, Hollande, Allemagne et autres pays, par Hellin, 9 vol. in fol.*) a été payé 1850 fr., sans les frais, par un particulier.

La Bibliothèque royale a obtenu quantité de registres sur l'administration de la ville d'Anvers, depuis le douzième siècle jusqu'en 1786, une multitude de généalogies, des annales, par Hellin, des chapitres de Denain et de Maubeuge, et notamment une histoire monétaire des Pays-Bas, par le conseiller des monnaies Van Heurck, en 2 vol. in-fol., ornée d'empreintes et

[1] Les manuscrits de ces derniers sont presque tous dans la riche bibliothèque de M. Théodore de Jonghe, membre du conseil héraldique.

Digitized by Google

accompagnée des ordonnances relatives à la matière; ouvrage excellent qui mériterait d'être publié, moyennant révision, et dont M. Théodore de Jonghe possède une copie corrigée et notablement augmentée par lui-même.

Les archives du royaume ont cédé à la Bibliothèque dix-huit manuscrits, mais ils sont de peu d'importance.

La mort ayant frappé prématurément M. J. F. Willems, une négociation a été ouverte entre l'administration de la Bibliothèque et la veuve de ce savant, pour l'acquisition de ses manuscrits. Elle est arrivée à bonne fin. La Bibliothèque s'accroîtra par là d'environ cinquante-sept manuscrits, dont plusieurs, tels que les suivants, méritent une attention spéciale :

1. *Rymbybel van* MAERLANT, in-4°, deux colonnes. Exemplaire achevé en 1270, et d'autant plus intéressant qu'il date du temps de l'auteur même. Peut-être a-t-il été écrit sous sa dictée. Ce volume contient la *Destruction de Jérusalem,* qui manque dans la plupart des copies.

2. *Naturen-Bloem* ou Bestiaire de MAERLANT, écrit probablement vers l'année 1322. C'est le seul exemplaire existant en Belgique, et M. Snellaert a dessein de le mettre au jour.

3. Fragment d'un *physiologue* flamand, contenant 160 vers, écriture du XIIIe siècle. Nous ferons remarquer à ce sujet que M. Th. G. Von Karajan, philologue très-expert et très-délicat, vient de publier un fragment de *Physiologus* allemand et en prose, dans ses

Digitized by Google

Deutsche Sprach-Denkmale des zwölfter Jahrhunderts, Wien, 1846, in-12. Ces sortes de traités sont très-curieux, parce qu'ils contribuent à donner une idée de l'état des sciences naturelles et physiques au moyen âge.

4. *Dat onderlant;* petit poëme en bas allemand, contenant 38 stances ou 152 vers. Écriture du XIVe siècle. Complet.

5. Un fragment des *Brabantsche Yeesten*, sur deux feuillets de parchemin, que M. Willems regardait comme ayant appartenu à un manuscrit plus ancien que tous ceux qu'il avait consultés. Il contient 936 vers.

6. *Refereinen en andere gedichte van* ANNA BYNS, joli manuscrit de l'an 1540, renfermant beaucoup de pièces inédites, ainsi que les airs ou mélodies d'un grand nombre de chansons du temps. 171 feuillets petit in-8°, obl., pap.

7. Un ancien lexique latin-flamand, très-précieux, et estimé 600 fr.

Cette opulente accession est une vraie conquête pour nous qui n'oublions rien afin de faciliter l'étude scientifique de la langue flamande dans ses rapports avec les autres idiomes du Nord. La Bibliothèque réunit, pour cette étude, des ressources dont on n'avait pas encore joui dans le pays, et dont l'abbé Chavée, MM. Van Thielen, Lebrocquy, etc., ont si bien profité.

Nos manuscrits ont été, cette année comme les autres, consultés, compulsés par les littérateurs les plus distingués, soit en personne, soit par correspon-

Digitized by Google

dance : M. Edelestand Duméril qui les invoque en publiant le poëme de la *Mort de Garin;* MM. L. F. Hesse, bibliothécaire à Rudolstadt, Adolphe Stieren, docteur en théologie à Iéna, fort occupé pour le moment de saint Irenée, de sainte Épiphane de Chypre et de *catenae* inédites; Fréd.-Traug. Friedemann, directeur des archives ducales de Nassau à Idstein, et qui commence un recueil périodique intitulé : *Zeitschrift für die Archive Deutschlands;* M. le docteur Neyen, de Luxembourg, voué à l'histoire de sa province, le directeur de l'athénée de Francfort, helléniste de haut bord, etc., etc. M. le chanoine de Ram a tiré de cette source inépuisable la chronique d'Idace [1], M. Gachet, un petit glossaire latin-français du xve siècle [2], le major Anstruther des matériaux relatifs à l'Angleterre, MM. A. Borgnet et Levae ceux qui pouvaient éclaircir l'avant-dernière période de notre histoire. M. Mittendorff a poursuivi ses investigations sur le Hanovre.

Nous-même nous avons tiré de ces manuscrits le *Chevalier au Cygne* et les documents qui l'accompagnent, ainsi que d'autres pièces moins étendues [3].

[1] A la fin du tome X des bulletins de la commission royale d'histoire. C'est l'*apparatus,* c'est-à-dire le texte et les notes préparés pour l'impression, par J.-M. Garzon.

[2] Pp. 300 et 322 du tome XI des mêmes bulletins.

[3] Parmi ces documents se trouve l'*Avis directif pour faire le passage d'outre-mer,* traduit par Jean Miélot, qui l'attribue à Burchard l'Allemand. Quoique l'auteur de

Digitized by Google

M. le chevalier Marchal a lu à l'Académie divers extraits et notices empruntés aux volumes confiés à sa garde. M. Florian Frocheur a inséré dans le *Messager des sciences historiques*, et tiré à part, un mémoire intéressant sur le roman de *la Belle Hélène de Constantinople* [1].

Le *Menagier de Paris* a été expédié, avec autorisation ministérielle, à M. Jérôme Pichon, de Paris, digne président de la société des *bibliophiles français*, et qui en prépare une édition [2].

Le *Cantatorium Sci Huberti* quoique mis sous presse par la commission royale d'histoire, a été communiqué à M. de Robaulx de Soumoy, qui le publie concurremment, on ne devine pas pourquoi.

M. K. Bernhardi, bibliothécaire à Cassel, a restitué une copie moderne de *Dinterus*, qui lui avait été prêtée avant 1830, en qualité de membre de la première commission d'histoire.

M. Sauveur a rendu également un manuscrit sur l'éducation des sourds et muets, mais il a emprunté, en retour, les nos 14319-21 et 9905-14 contenant

l'*Avis* ne puisse passer, au fond, pour celui de la *Description de la Terre Sainte*, nous avons laissé à cet ouvrage le nom qu'y ont attaché Miélot et Aubert le Mire.

[1] *Paléographie. La belle Hélène de Constantinople ou examen et analyse d'une épopée romaine du* XIIe *siècle*. Gand, Hebbelynck, 1846, in-8o de 40 pp. avec une pl.

[2] Nous en avons donné un extrait dans l'*Annuaire*, 4e année (1843), pp. 33-50.

Digitized by Google

des écrits de Jean de St.-Amand, médecin du XIIe siècle [1].

M. de Vries de Leyde, garde toujours le *Lekenspiegel* de Jean de Klerk ; M. Van den Bergh, de la Haye, a renvoyé le poëme intitulé : *de Kinderen van Limborg*, qu'il a mis au jour avec beaucoup de soin.

Hélas! le bon et aimable Buchon, qui mettait si bien à profit nos vieux *codex*, ne les visitera plus! la mort l'a frappé au beau milieu de sa carrière, au moment où il allait obtenir peut-être la juste récompense de ses travaux [2].

Au mois de septembre dernier, le duc d'Arenberg ayant acheté au libraire Vandale une miniature soustraite, il y a plus de 25 ans, à la bibliothèque de Bourgogne, s'est empressé de la restituer à ce dépôt. M. de Brou, dessinateur du duc, avait reconnu que cette miniature provenait du manuscrit d'*Otto. Scabinus Nussiensis* (XIIIe siècle), et l'en avait informé.

C'est le second larcin de ce genre qui se soit commis à la section des manuscrits. Il y a aussi environ 25 ans qu'une main sacrilége ne craignit pas de détacher, à l'aide d'un canif, dans un volume d'élite, cinq magnifiques miniatures. Trois furent rachetées à la vente mortuaire de M. de Marneffe, à Bruxelles; les deux autres excitent encore nos regrets.

Guidé par des considérations très-justes, M. E. Gachet a soumis à l'autorité un projet de bureau pa-

[1] Voy. l'*Annuaire*, 3e année (1842), pp. 231-237.
[2] Voy. le *Bull. du Bibl.* III, 262, 317.

Digitized by Google

léographique, espèce d'école des chartes, qui entretiendrait nécessairement un commerce étroit avec la section des manuscrits : cette institution nous l'avions déjà provoquée dès 1837. Le plan de M. Gachet n'a pas eu le succès que nous lui souhaitions. Mais tout n'est pas perdu : l'Académie a nommé des commissaires pour l'examiner et en faire rapport. La Belgique, on ne l'ignore pas, est régie par des commissions : c'est une des formes gouvernementales de l'époque.

M. de Brou, que je viens de nommer, a formé quelques exemplaires du recueil des miniatures qu'il a gravées au trait d'après nos manuscrits, afin de servir d'*illustration* au catalogue de M. Marchal. Ce recueil se compose de 16 planches in-folio, dont la plupart contiennent plusieurs miniatures. Il peut être fort utile pour apprendre à connaître l'âge et le style des peintures des manuscrits, et, si nous avions le droit de donner un conseil, nous engagerions M. de Brou à le répandre davantage, en y ajoutant un texte qu'il serait très-capable de rendre instructif et intéressant.

Bâtiments. — Service. — Cabinets de lecture. — Prêt extérieur.

On n'a point bâti, quoique cela fût urgent; les plans et devis de M. Suys, pour construire une nouvelle galerie qui aboutirait à la rue de la Régence, sont restés dans les cartons. Nous avons grandi dans notre cage, où il ne nous est pas permis de battre des ailes; mais une amélioration sérieuse, précédemment arrêtée, a reçu son exécution. Les manuscrits ont été

Digitized by Google

délogés du fond de l'Ancienne Cour où ils faisaient en quelque sorte divorce avec les livres imprimés, et ils ont été transportés dans deux salles au rez-de-chaussée et qui vont communiquer avec la première section, ce qui formera un ensemble beaucoup plus commode pour les travailleurs et d'une surveillance plus facile pour l'administration.

Les incendies qui viennent d'effrayer la capitale, notamment celui de la cour des comptes, n'ont rendu que plus vives nos anxiétés sur la sûreté d'un édifice entouré de constructions où sont amassées des matières combustibles et où s'exercent des professions périlleuses. De pareils voisins sont les ennemis des livres et des manuscrits. Mais le département de l'intérieur ne s'est pas endormi sur le danger et a chargé des personnes compétentes d'aviser au moyen de préserver du feu les bâtiments du Musée [1].

Le service n'a manqué ni de zèle, ni d'intelligence, ni d'activité. Le public est sûr de trouver dans l'établissement un accueil poli, un désir sincère de lui être utile. Cependant il est arrivé qu'un ou deux lecteurs ont trouvé bon de s'affranchir de certaines formalités, très-peu gênantes en elles-mêmes, nécessaires toute-

[1] Une commission a été nommée à cet effet. Elle est composée de MM. Suys, architecte, membre de la commission royale des monuments ; Jobard, directeur du musée de l'industrie ; le vicomte Du Bus, directeur du cabinet d'histoire naturelle ; le baron de Reiffenberg, conservateur de la Bibliothèque royale (secrétaire), et Quetelet, directeur de l'Observatoire (président).

Digitized by Google

fois pour la responsabilité des employés, et ils ont imputé au caprice de ceux-ci ce qui est l'effet des prescriptions impératives du règlement. Tel est le sujet d'une lettre insérée dans *le Débat social* du 16 août, et dont l'auteur a reconnu depuis qu'il avait été induit en erreur.

La Bibliothèque, en étendant de jour en jour ses relations, a pu compter parmi ses correspondants, MM. le comte de Dietrichstein, le baron de Munch-Bellinghausen, F. Wolf [1], de Karajan, A. Schmid, E. Birk, à Vienne, V. le Clerc, le comte de la Borde,

[1] M. Wolf a promis depuis longtemps une édition de Lope de Véga et, à l'universelle satisfaction du monde lettré, il va remplir sa promesse.

Voici la liste des éditions diverses des comédies et autres pièces de théâtre de Lope de Véga que possède notre Bibliothèque royale, indépendamment des éditions belges énumérées dans le *Bulletin du bibliophile*, sous le titre de *la Presse espagnole en Belgique*, et dont plusieurs sont en double :

1. *Las comedias del famoso poeta Lope de Vega Carpio*, recopiladas por Bernardo Grassa. Valladolid, Luys Sanchez, 1604, in-4°; 332 feuillets.

2. *Las comedias del famoso poeta Lope de Vega Carpio*, recopiladas por Bernardo Grassa. Valladolid, Juan de Bortillo, 1609, in-4°, 361 feuillets (il en manque un ou deux).

3. *Doze comedias de Lope de Vega Carpio*, sacadas de sus originales. Quarta parte. Pamplona, Nicolas de Assiaga, 1614, in-4°; 296 feuillets à 2 col.

4. *Secunda parte de las comedias de Lope de Vega*

Digitized by Google

le Roux de Lincy, Paulin Paris, Miller, Quérard, Alkan aîné, à Paris; G. Brunet, à Bordeaux; F. Grille, à Angers; Péricaud aîné, à Lyon; Ach. Jubinal, à Montpellier; A. Keller, à Tubingue; Spiker, à Berlin; Schleiermacher, secrétaire intime du grand-duc de Hesse, et E. Duller, à Darmstadt; Bernhardy, à Halle, Maurice Haupt, Gersdorf, R. Naumann, R. Weigel, à Leipzig; Eisendecher, à Oldenbourg; E. Forster, à Munich; L. Hoffmann, à Hambourg; Hausmann, à Gottingue, Scharold et Z. A. Reuss, à Wurtzbourg; Hesse, à Rudolstadt; Adrian et Otto, à Giessen; Falkenstein, Petzholdt et Klemme, à Dresde; Wolff, à Iéna; Schlosser, Gervinus, Baehr, à Heidelberg; Diez, à Bonn; Whitefoord Mackenzie, à Édimbourg; Abra-

Carpio. Madrid, Juan de la Cuesta, 1618, in-4o; 315 feuillets chiffrés, et un dernier non chiffré.

5. *Decima parte*, Madrid, la viuda de Alonso Martin de Balboa, 1618, in-4o; 299 feuillets.

6. *Parte catorze de las comedias de Lope de Vega Carpio*. Madrid, la viuda de Fernando Correa Montenegro, 1621, in-4o; 313 feuillets.

7. *Este libro contiene doze comedias que dexo pera imprimir al Fenix de Espana Lope de Vega Carpio*, Madrid, la viuda de Juan Gonçales, 1635, in-4o; 234 feuillets.

8. *Veinte una parte verdadera de las comedias del Fenix de Espana Frei Lope Felix de Vega Carpio*. Madrid, la viuda de Alonzo Martin, 1635, in-4o; 260 feuillets.

9. *Parte veinte y tres*. Madrid, Maria de Quinones. 1638, in-4o; 304 feuillets. Double.

Digitized by Google

hams, Engelstoft, Molbech, à Copenhague; J. H. Schröder, à Upsal; Gazzera, à Turin; Pezzana, à Parme; le prince Basile Galitzin, à Saint-Pétersbourg, Schotel, Bodel-Nyenhuis, G. Vreede et Dodt Van Flensburg, en Hollande, etc., etc.

Nous avons déjà indiqué plus haut les personnes à qui le prêt extérieur des manuscrits avait été accordé. Environ quatre-vingt-dix ont joui de celui des imprimés, et il leur a été confié 895 volumes. S'il y a quelque chose à blâmer, c'est peut-être la facilité et la confiance que l'on a montrées à cet égard.

Le cabinet de lecture de la première section a été visité par environ 3,200 lecteurs, ce qui offre sur l'année 1845 une différence en moins de 823.

Chose remarquable, la proportion des ouvrages demandés est d'un livre écrit en allemand sur 300 français! Il n'a pas dépendu de nous de changer ce rapport.

Enfin les *albums* destinés à perpétuer le souvenir de la présence des étrangers de marque, a été honoré des noms de MM. :

Le docteur Schmeller, l'un des bibliothécaires de Munich et des meilleurs linguistes de l'Allemagne, modèle parfait de l'ancienne simplicité germanique; Waagen, directeur de la galerie des tableaux du roi de Prusse, connaisseur si fin et si instruit [1];

[1] M. Waagen, qui joint à une longue expérience, un coup d'œil pénétrant et de vastes connaissances, nous semble, à cause même de ces avantages, avoir montré

Digitized by Google

Schnaase, historien philosophe de l'art; A. Huillard-Breholles, élégant traducteur de Mathieu Paris; Hertz, de Berlin, animé du désir de nous restituer Aulu-Gelle; Ackersdyk, savant professeur de l'université d'Utrecht, et non moins estimable par la noble indépendance de son caractère que par son talent; G. Vreede, son digne collègue, auquel l'histoire politique des Pays-Bas a de grandes obligations; Alfred Reumont, conseiller de légation en Prusse, passionné pour l'Italie, et qui vient encore d'insérer dans l'*Annuaire* de M. de Raumer, un morceau remarquable sur Benvenuto Cellini; W. Ussing, qui voyage par ordre du gouvernement danois; G. Weil, de Heidelberg, l'orientaliste consommé; le comte Sobolewsky, ardent *collectionneur* russe; Jurgens, auteur d'une Vie de Luther, où, se plaçant à un point de vue entièrement neuf, il fait descendre la réformation du cabinet des princes et des écoles de théologie dans le peuple, et montre les effets qu'elle a produits sur les masses, etc.

Malheureusement ces illustres voyageurs ne s'arrêtent pas assez parmi nous; mais quelque rapide que soit leur passage, il porte cependant des fruits: les hommes de mérite ne traversent pas une contrée, si précipitamment que ce soit, sans y laisser tomber une

une excessive incrédulité. Ainsi dans ses lettres sur la France, il signale plusieurs des plus admirables tableaux du Louvre comme des copies. Quelqu'un s'étonnant devant nous, qu'il eût ainsi dégradé la *Vierge au linge*, de Raphaël, et demandant pourquoi : « Oh ! lui répondit-on, c'est apparemment parce que cela est si beau ! »

Digitized by Google

idée qui germe et fructifie. La Belgique reçoit avec gratitude ces fécondes semences, et dans peu, nous l'espérons, le grain de blé sera un épi, le gland deviendra un chêne.

Digitized by Google

II

NOTICES ET EXTRAITS

DES

MANUSCRITS DE LA BIBLIOTHÈQUE ROYALE.

**Cy commenchent aulcunes croniques et adventures
qui ont esté en France
et ailleurs depuis ij^{c} ans passés et depuis le mort et trespas
de Monseigneur Saint Loys
qui en son temps fu roy de Franche, etc.**

(Fol. 50-57 du manuscrit nos 7254-7263, provenant de J.-B. Verdussen, in-fol., 104 feuillets, papier quinzième siècle; les vers qui suivent pourraient bien être de George Chastellain.)

Pour ce qu'il m'est advis
C'on ayme les beaux dis,
En voel ung commenchier
Par devant mes amis.
Car en mainte manière rengne ly anemis,
D'affoller tout le monde s'est en grant péril mis.

Puis un petit de temps, est bien chose séeure,
Est advenu sur terre mainte laide adventure,

Digitized by Google

Puis que Jhésus pour nous souffry en croix laidure
N'avint en si peu d'eure sy grant desconfiture.

En l'an mil et ij^c avec quarante-huit
Fut prise Damiette, mais qu'il ne vous anuit,
Là fut pris saint Loys, qui les Franchois conduit;
Pour che raenchon payer monnoie [1] de cuir en (*on*) fit.

[1] Voici une pièce du XVe siècle sur les monnaies. Nous l'avons tirée d'un manuscrit de la Bibliothèque royale de Paris. Elle est assez curieuse :

LE CRY DES MONNOYES.

Gallant qui quiers la haulse des monnoyes
Pour ton proufit singulier, tu te noyes,
Car elles sont tournées à l'empire,
Argent est court, povres gens ont du pire.

NOBLES de nom sont à la cour du roy,
FRANCS A CHEVAL sont boutez au terroy
De Thérouenne, et mors sur les sentiers;
Les DOZFINS ont les riches pelletiers.

La CROIX voit-on au plus haut des moustiers,
Les FILLES ont gensdarmes voulentiers,
LYONS treuve-on ès estranges provinces
Et les SALUTS aux pieds des nobles princes.

Le POT tu l'as au feu du potager,
Et l'ANGELOT au sac du fromager,
Les DUCZCAS sont au charroy de Calais,
Les PHILIPPUS en Lesdaing ou palais.

Cent mille SAULX croissent sur le vert jon,
Cent MAILLES font ung petit HAUBERJON,
TOURNOIS se font ès cours des roys notables.

FLORETTES sont aux champs ou ès vergers,
Les gras MOUTONS gardent les bons bergers,
Larges ESCUTS sont chez les fourbisseurs,
GIGOTS en broche à l'huys des rotisseurs.

Digitized by Google

En l'an mil et ij^c et lx et puis (*et*) dis
Fut saint Loys en Thunes sur Sarrazins maudis ;
Mais à son retourner, trespassa, ce m'est vis ;
Dieux fist pour luy miracles : saint est en paradis.

En l'an mil et ij^c iiiixx et xvi ans
Furent par les contrées les eaues sy très grans
Que les pons de Paris rompirent, et les gens
Tresbuquièrent en Saine et les petits enffans.

En l'an mil et iij^c et viij, n'en doutés mie,
Phelippe, le beau roy, manda sa baronnie ;
A Paris assembla gens de mainte partie ;
Le roy anglais y fut à noble compaignie [1].

Placques voit-on en jambe fort roigneuse
Et blancs flouris sur teste non tigneuse ;
Peu de hardis desployent leurs cornettes ;
En Cambresis sont les marionnettes.

Onze hains (onzains) ont pris onze grans cabillaux,
Testars mannoies rue on sur les caillaux,
Les bons aydans souhaitent les fillettes,
Les rides (Ryders) sont aux vieilles femmelettes.

Doubles voit-on affiner fines gouges,
Mais les doublette affinent les plus rouges ;
Coronnes ont au plus hault de leurs testes
Gens des moustiers qui des saincts font les festes.

FIN DU CRY.

[1] Ce fut alors qu'on donna à Paris des fêtes magnifiques. Parmi les spectacles offerts au peuple, on vit :

Renard fisicien et mire.
(Chron. métr. de Godefroy de Paris, publ. par Buchon, v, 5330).

Cette circonstance prouve l'ancienne popularité de la fable dont le renard est le héros.

Digitized by Google

Puis fut en Gasconnois laide chose trouvée
Près de Chastel-Landon, au fons d'une vallée;
Moisnes y baptissèrent ung cat en celle anée;
Mais ilz en furent ars, c'est vérité prouvée.

Après celle adventure, bien en doit souvenir,
En peu de temps on vit le scel (*sel*) sy enchurir
Que qui en vaulsist bien son capperon emplir,
Il coustast bien xx solz, sachielle sans faillir.

Vray, Dieu père du chiel, que moult de gens mengoient
Herbettes et rachines et sans scel les cuissoient,
Vers et enflez de fain par les rues alloient;
On ne se donnoit garde qu'en fumiers se mouroient.

Mil iij^c xviij (*dix et huit*), quant ly chier temps passa,
Gilles ly Augustins, qui ad ce temps rengna,
Par le conseil des saiges le feste Dieu trouva.
Dieu gart qui en l'estat toujours le maintenra.

En l'an notre Seigneur mil iij^c xx et ung
Furent ars les meseaux, ce sace bien chascun;
Mais ce fut grant merveille, car trestout en commun
Furent pris à ung jour, n'en demoura nésun.

Mil iij^c xxvii (*vingt et sept*), à une chandeleur,
Trespassa le roy Charles, de France le teneur;
Rechupt le roy Phelippe de Valois lors l'onneur;
Ung peu de temps en fut régent et gouverneur.

Et puis fut-il à Rains comme rois couronnés,
Tantost le roy englais fut à Amiens mandé.
Là furent les ij rois noblement festoiés :
Maint baron de leurs terres y orent assemblés.

Mil iii^c xxviij (*vingt et huit*), comme courtois et saige,
Le roy englois si fist au roy de France hommage;

Digitized by Google

Dont les Anglois [1] en orent grant doel en leur coraige,
Qui puis par mal conseil nous ont fait maint dommage.

En l'an mil et iij^{c} avec xxxv (*trente et cinq*) ans
Le duc [2] de Ghienne trambla sy de tous sens,
Plusseurs clocquiers quéïrent et des hosteus les gens
Yssoient de leurs lys (*lits*) ainsy que hors du sens.

En l'an mil et iij^{c} avec xliij (*et trois*),
On fit venir en France xv d. (*deniers*) à iij.
En celuy temps rengnoit Phelippe de Valois,
Qui tant fut saiges homs, gracieux et courtois.

En l'an xlvi, pour vérité le dy,
Le noble roy Phelippe combatty à Cressy
Contre le roy anglois; Dieu luy face mercy;
Et ly ungs et ly aultres moult de gens y perdy.

En l'an xlviii assigèrent Anglois
Et par mer et par terre la ville de Calais [3] :
Ceux dedens affamèrent et tinrent de si près
Qu'as Englois se rendirent adfin qu'il eussent pais.

En l'autre année advint sy grant mortalité
Qu'il morut bien le tierch de le crétienneté.
En l'année après fu sy chier, en vérité,
C'on vendoit bien x livres ung droit setier de bled.

[1] Ailleurs *Englois*.

[2] Lisez *duchié*.

[3] Cette rime de *Calais* avec *Anglois* semble prouver qu'alors on prononçait ce dernier mot, au moins quelquefois, comme nous l'écrivons aujourd'hui : *Anglais*. Les anciens trouvères n'écrivent-ils pas *Francès* pour *François?*



Digitized by Google

En l'an mil et iijᵒ avec lvi,
Se retourna Fortune contre les fleurs de lis.
A deus lieux (*lieues*) de Potiers le roy Jehan fut pris;
Quatre ans et iiij mois fut hors de son pays.

Quant il fût, la terre trambla par une nuit [1];
En l'an mil et iijᵒ avec lviij,
Murent Jacques Bonhomme de guerre [2] grant bruit;
A peu que Beauvoisis n'eu fût ars et destruit.

En l'an mil et iijᵒ avec lviij
Il convint les Franchois à Cocheriel combattre
Contre Englois qui vouloient du roy le force abattre;
Mais Bertraud de Claiquin leur sot moult bien débattre.

Droit à le Trenité, ce fait est général,
Venoit Jehan Joiel et le Bœf de Chastal
A Rains, pour destourber le sacre espirital
De Charle, roy de Franche, mais il leur en vint mal.

En l'an mil et iijᵒ et iiij xx et ung
Ne furent point d'accord le roy ne le commun
Pour l'imposicion qui desplut à plus d'un.
L'ennemy [3] s'en mesla qui à boins est enfrun [4].

Après celle adventure ala ly roy à Mans;
Ceulx qui le conseillèrent faillirent à leur sens,
Car tous ceulx qui amèrent le royaulme des Frans
Furent de cel voiage courrouchiés et dollans.

[1] Le MS : *de terre*...
[2] Lisez *Sy grant bruit*.
[3] *L'ennemy*, le diable, le mauvais esprit.
[4] *Enfrun, enfrum*, rude, contraire.

Digitized by Google

Ung peu après ce temps dont je vous ay parlé
Ot une dansse faitte, bien le scé [1].
Le conte de Joigny y fut ars et brûllé
Et le conte de Fois et Hughes de Jeussé [2].

Mil iij^{c} iiij xx et xvi. En celle année
Fut la fille du roy, Isabel (*Isabelle*) nommée
A Richart d'Angleterre, ottroiée et donnée.
En celle année fut chretienneté grévée.

Dessus les Sarrasins furent pris notre gent,
Mainte bonne personne y moru à torment.
De ce fut grant pité, sachiés certainement;
Dieux par son saint plaisir leur ottroit sauvement.

Mil iiij^{c} et vij, pour voir le vous plévis,
Que le duc d'Orliens morut dedens Paris.
Il fist moult grand yver en cel an, ce m'est vis.
Ly gelée dura des jours lxvi.

Mil iiij^{c} et viii, pour vray povés sçavoir,
Le compte de Haynau fist as Liégois avoir
Maint cruel encombrier, car le mort recepvoir
En convint xxx mille ou plus, à dire voir.

Mil iiij^{c} et ix. Le Dieu qui tout créa
Mist le paix en l'église que chascun désira.
Alixandre le Quint, de ce n'en doublés jà,
Fut fais pappe de Romme; point ung an ne rengna.

[1] Vers trop court : *de certain bien le scé.*

[2] Hugonin de Guisay, gentilhomme normand. Voy. le chap. XXIII du IVe livre de Froissart, édit. de Buchon, in-8°, 1825, t. XIII, p. 140 : *L'aventure d'une danse faite en semblance de hommes sauvaiges, là où le roi fut en péril.*

Digitized by Google

Mil iiijc et x, ou mois d'octobre fu ;
Le peuple de Paris fu forment esméu ;
Il crièrent famine, par force et par vertu,
Au pallais, dont ly rois fut forment irascu.

Après avons éu grant guerre, au vray parler ;
Le père a convenu contre son fils armer ;
Mainte bonne personne en a failly finer.
Dieux leur veuille les ames en paradis mener.

Puis fut Soisons assise entour et environ,
Tant qu'elle fu rendue, de certain le scet-on ;
Par force le pillèrent Genevois et Gascon ;
Maint estrangier y ot de l'avoir grant foison,

Dont mainte créature remaint en povreté.
Plus grant desconfiture sy a depuis esté
Ou pays vers Heddin (*Hesdin*) ; maint homme y ot finé ;
Le roialme de France en est moult empiré.

En l'an mil iiijc xviij (*dix et huit*), ce m'est vis,
A eult moult grant débat en l'enclos de Paris ;
Le conte d'Erminacq y a esté ochis,
Et maint aultre seigneur qui furent ses amys.

En cel an ont Englois conquesté Normendie
Et ont prise par force mainte ville garnie
Qu'il tiennent en leur main et en ont seignourie,
Dont mainte créature nuit et jour en larmie.

En l'an mil iiijc et xix [1] pour voir
Nous cuidiesmes que Dieux nous eust paix fait avoir
D'une crueuse guerre qu'avoit fait esmouvoir
Fortune la despite [2] qui mainte (*maint*) a fait dolloir.

[1] Lisez *et dix et neuf.*
[2] Le MS : *despitée.*

Digitized by Google

Mais il est apparant qu'il va tout aultrement,
Car un des nobles prinches, qui fût ou firmament,
En a esté trahis, par faulx enghignement.
Dieu par son saint plaisir luy ottroit sauvement.

Mil iiij^{c} et xx, c'est bien chose avérée,
Fut le fille du roy, Katherine appellée,
A Henry de Lenclastre ottroiée et donnée;
A Troies, en Champaigne fut faitte l'assamblée.

Car le roy d'Engleterre en persone y alla,
Moult grant route d'Englois avec (*avecques*) luy mena
Et après le besongne tantost s'en retourna;
Parmy Champaigne em Brie tout em paix chevaucha.

Mil iiij^{c} xxij, dame Michiel de Franche
Trespassa de ce siècle, par le mort qui avance.
Jhésus qui reugne en gloire son ame allégance [1],
Puist estre mise o luy, leur est toute plaisance.

En l'an mil iiij^{c} xxij, ce m'est vis,
Henry, le roy englois, est en France fuïs
D'une grant maladie dont ses corps fu punis [2].
Le povoir des Englois en est moult amenris.

En cel an proprement que je vous ay nommé,
Charles, le roy de Franche, est du siècle finé;
Long temps il a vescut en bien peu de sainté;
Dieux luy face pardon par sa digne bonté!

Car le noble royalme a laissiet povrement;
Gens d'estraigne pays l'on pilliet mallement,

[1] Vers incomplet : *donne s'ame allégance.*

[2] Henri V mourut de la fistule, appelée alors *mal de saint Fiacre.* Il expira à Vincennes le 31 août 1422.

Digitized by Google

Et ont destruit les hommes et mis affuiement [1]
Et femmes et enffans encachiés laidement.

Mil iiij^c xxiiij. Le duc c'on dit Clochestre,
Avec luy maint Englois, partirent de leur estre ;
A Mons en Haynnau vinrent, chascun faisoit le mestre,
Et puis à Valenchiennes il se volrent repaistre.

Mil iiij^c xxv, le franc duc de Bourgongne
Devant le Blancque Tacque fist tant bien le besongne
Que tous les adversaires mist jus, ne scay qui hongne;
Puis en pellerinaige s'en alla à Boulongne.

Mil iiij^c xxv, en Hollande s'en alla [2]
Le duc des Bourguignons; grans gens il emmena ;
Le pays mist à paix qui fort se rebella ;
Le bon seigneur de Saintes en son nom y laissa.

Mil iiij^c xxxiiij aucuns de ces Englès
Arrivèrent en Flandres, je ne sçay par quel fès :
Le ville de Pouperinghes ardirent en après [3]
Bailleul c'on dist en Flandres, le saint Anthoine emprès.

Mil iiij^c xvxv advint un grant meschief
En le ville de Bruges, de vérité sachiés;
Lille-Adam y moru, de quoy ce fu pités.
Jhésus-Crist luy pardoinst, s'il luy plaît, ses péchiés!

Mil iiij^c xxvij, en plusseurs lieux famine
Rengna, dont elle fist à aulcuns discipline,
Ly povre mendiant en furent en ruine ;
A regarder yceulx c'estoit ung piteux signe.

[1] A fuiement.
[2] Vers trop long : *S'alla*.
[3] *Item*.

Digitized by Google

Mil iiij^c xxxviij, quant li chier temps passé
Fut advenu en maint lieu maint grande mortalité [1]
A véoir les malades c'estoit grande pité,
Car bien peu de mémoire avoient recouvré.

En l'an xliij, le duc des Bourguignons
Mist siége à Luxembourg par ses nobles renons,
Et à son départir il y mist garnison.
Dieux luy doinst boinne vie sans nulle trayson.

En l'an xlix le terre volt trambler,
Et fut (*le*) jour saint Grégoire, au matin, sans vir [2] cler,
Dont plusseurs s'esbahirent, de ce ne fault doubter ;
A nous tous bien puist estre et (*de*) maulx eschillier [3].

En cel an proprement ung gallant par son set
Qui est de plusseurs gens nommés par non Floquet
Gaigna le Pont-à-l'Arche, ce fut ung noble fet;
De quoy Englois en firent entr'eux ung piteux plet.

En cel an, non doubtés, on prist aucunes gens
Tant à Lille qu'alieurs pour estre dilligens
De rimer [3] ès gallées sans estre négligens,
Et quant orent congiét faillyrent leurs argens [4].

Pareillement cel an Rouan si fu conquise
De par le noble roy de France; en son emprise
Plusseurs villes et ports, dont Englois le franquise
Avoient vraiement, mais plus n'y ont reprise.

[1] Corrigez ainsi ce vers :

. . . passé
Fut, advint en maint lieu grande mortalité.

[2] *Vir*, voir.

[3] Lisez *et maulx eschillier*, et éloigner les maux.

[4] *Ramer*.

[5] Le Ms. *failly yrent*.

Digitized by Google

En l'an notre Seigneur mil avec quatre cens
Et cinquante, envers Romme allèrent plusseurs gens :
Hommes, femmes sans nombre estoient dilligens
Pour avoir les pardons et estre n'est (*nets*) et gens.

Le jeudi, pour certain, après le jour saint Pière
Et saint Pol ensément quéurent grosses pierre [1],

[1] L'existence des aérolithes était encore, il n'y a pas très-longtemps, réputée chimérique par quelques savants belges, moins avancés que leurs prédécesseurs. Dorpius, dans un discours prononcé devant l'université de Louvain, en 1513, parle des pluies de pierres, de grenouilles, de lait, de sang, de terre : *Qui fiat ut pluant lapides, ranae, terra, lac, sanguis*. Et l'abbé de Nélis, qui a fait réimprimer ce discours à la fin du dix-huitième siècle, se demande, en ricanant, si la chose est jamais arrivée (A).

Cependant les chroniqueurs du moyen âge sont remplis d'observations relatives à de pareils phénomènes (B). Les poëtes eux-mêmes les mentionnent. Jehan de Meung, dans sa continuation du roman de *la Rose*, s'exprime ainsi :

Car bien peut-on souvent voir
Des vapeurs les pierres choir.

J'ai cité ailleurs les vers de Molinet sur ce sujet dans sa *Recollection des merveilleuses*.

En remontant plus haut, on découvre, dans les auteurs de l'antiquité, quantité d'exemples analogues. Pour ne parler que de Tite-Live, ne raconte-t-il pas qu'à la fin de la guerre des Sabins, sous le règne de Tullius, on vint an-

(A) Quatrième mémoire sur les deux premiers siècles de l'université de Louvain, p. 78; Nouveaux mémoires de l'Académie, t. VII.

(B) Essai sur la statistique ancienne de la Belgique, Ire part., p. 63, Nouveaux mémoires de l'Académie, t. VII.

Digitized by Google

En plusseurs lieux advint dont les gens simples chière
Firent certainement, grande fu le hasquière [1].

noncer au roi et au sénat qu'il était tombé une pluie de pierres sur le mont Albin? Comme on avait peine à croire à ce prodige, on envoya sur les lieux; et ceux qui s'y portèrent virent effectivement tomber du ciel des pierres aussi pressées que la grêle, lorsque les vents la chassent sur la terre. *Devictis Sabinis, cum in magna gloria magnisque opibus regnum Tulli ac tota res romana esset, nunciatum regi patribusque est, in monte Albano lapidibus pluisse. Quod cum credi vix posset, missis ad id visendum prodigium, in conspectu, haud aliter quam cum grandinem venti glomeratam in terras agunt, crebri cecidere coelo lapides* (A).

Plus loin (B), le même auteur dit : *In Vejente apud Rementem lapidatum.* Ce que Julius Obsequens, c. 90, rend autrement : *Oleo et lacte in Vejente pluit.* Tite-Live dit encore postérieurement (C) : *Bis in exitu anni ejus lapidatum esse nunciatum est in romano agro, simul in Vejentibus.*

La première forme *lapidibus pluisse* a été empruntée par celui qui s'est amusé à contrefaire des journaux romains de l'an 585 et 691 de Rome (D); texte apocryphe que Juste-Lipse citait dès 1581, d'après des copies manuscrites, et Marc Welser, en 1596, dans une lettre à Camerarius, où il les lui communique sur la foi d'Ortelius et de Vivès; fragments publiés pour la première fois dans les *Annales* de Pighius, à la page 378 du tome second, mis au jour par

[1] La crainte, l'effroi.

(A) I, p. 31.
(B) XLIV, p. 18.
(C) IDEM.
(D) III K. apriles. Fasces penes Æmilium. Lapidibus pluit in Vejenti.

Digitized by Google

En cel an à Malines de Romme les pardons
Furent bénignement, dont plusseurs femmes et homs
Y allèrent sans faille, pour recepvoir les dons,
Que no saint père avoit donné à tous pardons.

En l'an mil iiij^c liiij se maria pour certain
Monssieur de Charolois à (*une*) sienne bien prochain [1];

André Schott, en 1615. On voit que cette fraude intéresse fortement notre histoire littéraire. Je me sers du mot fraude, malgré l'assentiment de Reinesius, de Graevius, de Dodwell, d'Is. Vossius, de Th. Hearn, de Sam. Pitiscus, de Fr. Oudendorp, de Nic. Funck, de Drakenborch, de Muratori lui-même, de J. A. Fabricius, de L. A. Hamberger, Heineccius, God. Hoffmann, Sallier, Foncemagne, Bimard de Labastie, Crévier, Desbrosses, Bouchaud, etc.; car, indépendamment des preuves déjà administrées pour prouver combien peu ce monument est authentique, M. V. Leclerc, dans un ouvrage d'érudition plein d'intérêt et d'originalité, a résolu définitivement cette question (A), qui a des rapports si intimes avec la Belgique, à cause des littérateurs qui l'ont d'abord soulevée.

Les aérolithes ont occupé, au sein de l'Académie, un savant, qui a touché, et constamment avec succès, à tous les grands problèmes de la science. Depuis M. Quetelet, M. Édouard-Henri von Baumhauer, né à Bruxelles, mais sujet des Pays-Bas, a publié à Utrecht, en 1844, une dissertation académique intitulée: *Specimen meteorologico-chemicum de ortu lapidum meteoricorum,* in-8° de VIII et 83 p. A la page 24 il y donne un tableau éphéméridal des chutes de pierres dont il a eu connaissance.

[1] Vers trop long.

(A) Des journaux chez les Romains, Paris, 1838, in-8°, p. 261 et suiv.

Digitized by Google

A Lille delez Flandres, et la fit-on les bain [1],
Joustes et esbanois, champion main à main.

Sy prions tous à Dieu, le roy de paradis,
Qu'à tous les trespassés ottroit vraie mercis,
Et qu'il veulle sauver les nobles fleurs de lis
Et nos doinst bonne paix parmi tout le pays.

AMEN.

[1] *Bain,* bans.

Digitized by Google

Digitized by Google

ÉPITAPHE DU COMTE DE WARWICK.

(Extrait du même manuscrit, fol. 29-32.)

Escript est cy dessoulz de plume en lieu de graffe,
Du compte de Wirvicq le dollant épitaffle.

Je Richart de Noefville [1] fu compte de Wervicq
Et d'une aultre contrée qui a nom Sallebricq [2],
Je fus grant chambrelan du pays d'Engleterre,
De Callais (*et*) cappitaine et de maint aultre terre.
Dudit lieu conquestay les V pars pour ma part,
Contre droit encachay le roy Edouwart [3].

[1] Richard Nevill II, comte de Warwick, fils aîné de Richard Nevill Ier, comte de Salisbury, décapité en 1461, et d'Alice, fille de Thomas de Montacut.

[2] Salisbury.

[3] Il manque une syllabe à ce vers : *le bon roi Edouwart*.

Digitized by Google

Pour lequel despiter par mon oultrecuidance
Je mis discussion entre le roy de Franche
Et le bon justichier Charles, duc de Bourgoingne [1];
Lors fis d'un droit ung tort sans en prendre vengance.

Les Franchois acointay anchiens anemis,
Et par mon art fis tant qu'il furent mes amis.
Entr'eux communicay et menay sy grant bruit
Que le roy Edouwart en après s'en dervit.
Le francq duc de Bourgoingne, où gist toute proesse,
Le rechupt humblement sans luy faire rudesse,
Son tressor luy ouvry, ses gens luy présenta,
Par quoy en grant aroy sur la mer remonta.
Pendant ce temps je fus en mes armes campestre
Très-bien acompaignez du noble duc d'Exestre,
De mon frère [2]... Seigneur de Montagit,
Du comte d'Exinfort [3] et aultres en grant hic.

Nous aviesmes voé à Dieu de paradis
Le roy de Franche et moy, comme deux étourdis,
Que tantost après Pasques ou à l'Assension
Engleterre seroit mise en ma subjession;
Dont j'estoie enchassié, fuiant comme un regnart,
Pour ce que fus contraire au bon roy Edouwart.

[1] Vers sans rime.

[2] Ajoutez *Jehan* pour la mesure; en effet le frère puîné de Warwick était Jean Nevill, marquis de Montacut, créé le 25 mars 1470 chevalier de la jarretière, tué à la journée de Barnett le 13 avril 1471.

[3] Marguerite, une des sœurs de Warwick, épousa Jean de Vere, comte d'Oxford.

Digitized by Google

Se ainsy fust advenut que nous aviemes promis [1]
Le bon duc de Bourgoingne estoit du tout demis.
Nous luy eussieme osté Haynnaut, Flandre [2] et Artois.
Et ducez et contez encores plus de trois ;
Et (se) eust repris le roy Orchies, Lille et Douay,
Par le malvais en nort (*enhort*) des meutins de Tournay.

La rivière de Somme debvoit estre conquise
Et tantost regaignié, ainsy qu'on se devise ;
Mais tout est retourné, car Edouwart ly preu
Me revint assaillir plus ravissant que ung [3] leu ;
Sy grant assault me fist et sy bien s'exorta
Que ma terre et le sienne à cop reconquesta.
En un chastiau moult fort il me volt assegier ;
Je ne le peux souffrir, comme folz veulx Widier,
Adont fus assaillis de lanche et de dart trait.
Vollentiers j'eusse fait sonner le retrait [4]
Mais je neuch [5] pas loysir, comme je raconte [6];
Vollentiers ou envis me convint rendre compte.

Là fus sy fort coitiet [7] et de cette vertu
Que en (*qu'en*) fuyant je fus pris et par terre abattu ;
Tant de plaies rechups sur le corps et le chief
Que là, volsisse ou non, je morus à meschief.

[1] Vers trop long ; corrigez :

Sainsy fut advenu ce qu'avièmes promis...

[2] *Eussieme* et *Flandre* sont écrits dans le Ms. avec une *s* finale que la mesure nous a fait retrancher.

[3] Elision.

[4] Il manque une syllabe au premier hémistiche.

[5] Orthographe remarquable : *je n'eus*.

[6] Lisez : *je vous raconte*.

[7] Du latin *quatere*.

Digitized by Google

A dont consideray que ma production (*prodition*)
Ou mon maudit péchiet plain de détraction
Ainsi me pugnissait, car onques en ma vie
A nul bien ne pensay synon à tricherie.
Par quoy le jour de Pasques, où Dieu resuscita,
Par armes Edouwart m'ochist et conquesta.
Avecq le duc d'Exestre et mon frère marquis
Et plusseurs chevalliers qui ne sont point cy mis,
Honteusement morus à ma confussion,
Sans de nul prebstre avoir quelque absolution.

Ce fut l'an XV^c XXIX mains en nombre [1];
Priez donc Jhésucrist que Satham ne m'encombre,
Et me doinst par sa grace obtenir le royalme
Où je le tiens et crois estre en corps et en âme [2].

[1] Le 24 avril 1471.

[2] Il est évident que cette épitaphe historique a été composée à la cour de Bourgogne, et que c'est une petite flatterie détournée à l'adresse de Marguerite d'York, épouse de Charles le Téméraire. J'incline fortement, par la nature du style et du sujet, ainsi que sur le contenu du volume où elle se trouve, à l'attribuer encore à George Chastellain, mort en 1474. Voir ma notice sur cet auteur, *Hist. des ducs de Bourg.*, par M. de Barante, Brux., 1836, t. x, p. 105.

Digitized by Google

VIE DE SAINT REMI EN VERS FRANÇAIS,

PAR RICHIER.

(Quatorzième siècle.)

La *Bibliothèque historique de la France,* I, 9522 et 9523, cite deux vies de saint Denis en vers français, toutes deux du XIVe siècle et qui se trouvaient à la bibliothèque de l'abbaye de Saint-Remi de Reims. La seconde pourrait bien être la même que celle-ci qui appartient aussi au XIVe siècle. Le commencement semble confirmer cette opinion. C'est un petit in-4° orné de miniatures à fonds d'or, de lettrines, etc., et contenant 181 feuillets en parchemin, n° 8166. Cette vie est marquée à l'inventaire de la bibliothèque de Bourgogne, donné par Sanderus, sous les nos 378

Digitized by Google

et 389. Elle porte au bas de la première page l'écusson de France ancien et celui du dauphin, lesquels auront été ajoutés longtemps après la transcription du volume et feraient augurer qu'il a appartenu à Louis XI, pendant son séjour en Belgique.

En voici le début :

Ci commence le vie monseigneur saint Remi [1].

Fol. 1.

La clartés qui France enlumine,
Ensement comme sous la mine
Est la chandaille ardans couverte,
Estoit repuse, or est ouverte.
La voie par quelle est véue
Longuement l'ont enclose éue
A Saint Remi en lor aumaire [2],
Cil qui or vuelent qu'elle paire
Si comme cités suer monteingne,
Qu'en Normendie et en Breteingne
Et en France soit conneue
Et par crestienté séue.

[1] V. Usuardus, Surius, Bolland. Molanus, *Natal. SS Belg.*, au 13 janv. et au 10 oct. Cf. Fortunati oper., Gregor. Turon., Hincmar. Rhem., *Gallia christiana, Hist. de la métrop. de Reims*, par Marlot, Cerisiers, le P. d'Origny, etc. (*Bibl. hist. de la Fr.* I, 9515-29, *Hist. litt. de la Fr.*, III, 155-163).

[2] D'*armarium ;* on appelait ainsi la bibliothèque, grande ou petite, d'un monastère, et le bibliothécaire, *armarius*. Mabillon, *Réflex. sur la rép. au traité des étud. monast.*, 1693, in-12, II, 100.

Digitized by Google

Et *Richiers* qui solait semer
Sur grève en rivage de mer,
En terre qui fruit ne peut rendre,
Ne vuet mais à oiseuse entendre,
Car mauvais fruit li a rendu,
Tout comme il y a entendu
Et à sa perte en a peiné.
Mais or l'ont preudomme assené
Qui li ont enseingniet une œuvre
Dont grans mathère li aœuvre;
Et Dieus li doint si esploitier
Qu'à l'oïr puist proufitier
Lui et ceus qui l'ont à ce mis
Qu'il dira comment saint Remi
A l'onnour de France essaucie.
Il est li pons et la chaucie
Par cui fu France à Dieu venue.

L'auteur se nomme dans ces vers : il s'appelle Richier, et a travaillé par l'ordre ou l'exhortation des moines de Saint-Denis.

Il remarque plus bas que la France était la fontaine du savoir.

Fol. 3.

D'Engleterre, de Normendie,
D'Escoce, de Gales, d'Irlande
Et de Flandres et de Hollande,
De Loherainne et d'Alemaingne,
De Lombardie et de Bourgoigne,
De Prouvence et de Gascoingne,
Et pour moy brefment trèspasser,
De toutes pars, sans plus nombrer,
I vient on coustumièrement
Querre fourme d'enseignement...

Digitized by Google

Fol. 36. *Le miracle comment Saint Remi enchassa les diables de Reins, et comment il estaigni le feu en la bonne cité.*

Saint Remi coustumièrement
Se tenoit solitairement,
Pour ce que légièrement vole
Cuers d'omme en pense qui l'afole,
Quant il oit trop souvent parler.
Ce lui faisoit souvent aler
A la chapelle Saint Nichaise,
Car il estoit plus à son aise
Et moult plus ententivement
Prioit et plus privéement
Dame Dieu ; pour ce le faisoit,
Autre entente ne li plaisoit :
Tous jours s'ostoit de vanité.
Un jour avint qu'en la cité
De Reins, se fu diables mis,
Qui à tous biens est ennemis.
Et à son pooir les degraise [1] etc.

Fol. 40. *Le miracle comment saint Remis fit parler l'homme mort pour la terre que li mais chevalier voloit lotir ces chenoinnes.*

Fol. 63, verso. *Comment Clodeus* (Clovis) *fu converti, set comment Saint-Remi li enseignoit la foy.*

Quant Troies fu destruite et arse [2]
En plusieurs terres fut esparse

[1] Plus haut la même pensée est ainsi rendue par le rimeur que nous croyons être George Chastellain :

L'ennemy s'en mesla, QUI A BOINS EST ENFRUN.

[2] Ces origines troyennes nous ont occupé ailleurs.

Digitized by Google

La gens qui fuiant s'en parti;
En Lombardie s'en flati
Aveuc Enœ (*Enée*) une partie
De l'ost, qui là fu départie.
A Troies ot més Francus ansois,
Pour cui furent nommé François.
Après lui cil de son linage
En une terre moult sauvage
Qui jà ot à non Illirie,
Or est nommée Honguerie,
En alèrent, si com moy samble,
Qu'il furent xij mille (?) ensamble.
En Honguerie demourèrent;
Une cité y estorèrent
En une terre mareschienne.
François, celle gent Troieniene
Lor cité Cycambre nommèrent;
Et tant en la terre habitèrent
Que mont furent Monteplié,
Merseilles furent emplies.
Au temps que Valentiniens
Regna, l'orgueilleus paiens,
A cui il tout obéissaient
Et lors cheveus croitre laissoient
Cil François, dont mout y avoit,
Nus d'eus l'usage ne savoit,
De rère ne de roégnier
Pour eus acroistre et puegnier,

Introd. à Ph. Mouskès, et ont fourni un mémoire à M. Schayes. Cf. A. Panizzi, *Orlando,* etc. London, 1830, I, 140, 141, et J. G. Th. Grässe, *Die grosser Sagenkreise des Mittelalters*, Dresd. und Leipz. 1842, in-8o p. 111-131.

Digitized by Google

A ost en Allemaingue entrèrent,
Tresqu'à Tournay ne s'arestèrent;
A Cambray et tressi à Somme
Ne laissièrent en pooir homme
Ne en grant partie de France.
Ne pot France avoir délivrance
De cette tribulation
Tant que vint en temps Claudion
Et Moroveu qui mout éust
Esté preus se Dieu connéust... etc.

Fol. 82, verso. *Comment la seinte ampoule fu envoié dou ciel pour baptisier le roy Clodeus.*

Seins Remi vit que trop tarda,
De ses iex au ciel esgarda,
Meins jointes plouroit en taisant;
Proia dou cuer et si plaisant
Proière fit à Dieu, que preste
Li fust maintenant sa requeste,
Et Diex si bien le secourut
Qu'à lui et à tous s'aparut
I coulons qui plus blans estoit
Que nois, et en son bec portoit
Une ampoule de cresme pleinne
A seintefier la fonteinne
Où seins Remi devoit beingnier
Le roy et s'ame gaaingnier.
Quant li blans coulons descendi,
Une si douce odour rendi
Li cresmes que tuit s'esbahirent
Et li un as autre jehirent
Que riens de douceurs ne savoient
Les autres douceurs qu'il avoient etc.

Digitized by Google

Fol. 86. *Le miracle comment Clodeus donna à monseigneur seint Remi tant de terre comme il porroit aler en dementiers qu'il dormiroit, et comment il fist fondre le molin que li mais vilains ne li vot otroier.*

Fol. 95, verso. *Comment Clodeus ot victoire contre Alori le traiter* (traître), *et comment seins Remi li donna un barril plein de vin.*

Fol. 111, verso. *Comment Clodeus trespassa.*

Fol. 118. *De la gante* (oie) *qui avoit esté mengié, et comment seins Remi la raviva.*

Fol. 120. *Comment seins Remi maudist ceux qui bouterèrent* (sic) *le feu en ses blés et ceus qui lui tuèrent son vidame.*

Fol. 125. *Comment mes sires seins Pierres et mes sires seins Polz aidièrent seint Remi en sa chapelle.*

Le volume se termine par ces deux vers :

Si fine : et si rencommence
S'il est qui li baille semence.

Digitized by Google

POÈME SUR LA TOISON D'OR.

QUINZIÈME SIÈCLE [1].

(Manusc. nº 11205 [marqué autrefois § 78, Sanderus, Bibl. ms., II, 12], petit in-fol. parch. lettrines et ornements à la marge, 12 feuillets, porte la marque de la BIBLIOTHÈQUE NATIONALE de Paris. Le premier feuillet, dans la bordure du VERSO, offre en bas les armes de Bourgogne moderne. Le titre est ainsi conçu inexactement : RONDEAULX AVEC UNG DIALOGUE DE L'HOMME ET DE LA FEMME AU DUC DE BOURGOGNE. RONDEAU EN FORME DE DÉDICACE AU DUC PHILIPPE LE BON.)

Prince de tous tiltres doué
Dont prince peut estre loé,
Très hault, très eureux, très puissant
De ton très humble obéissant
Preng ce livre qui t'est voué.

[1] En tête de l'*Histoire de la Toison d'or* que j'ai publiée en 1830 (1 vol. in-4º avec un atlas in-fol.), j'ai placé une bibliographie de l'ordre, à laquelle on lit un supplément p. 351 et 352 du tome VI des *Nouvelles archives historique des Pays-Bas*, Brux., 1832. Voici encore quelques additions :

1. *Triumpho del Tuson celebrado en Brusselas a* 23

Digitized by Google

S'il a d'umbles titres joué
Point n'entent que soit alloué,
Les grans et haultz appétissant,
Prince de tous tiltres doué

de avril de este ano 1679, *compendiosamente referido for el sargento mayor* don NICOLAS DE OLIVIER Y FULLANA, *cosmographo de su Magestad.*, in-4° de 32 p. avec une gravure.

2. *Lettre du chancelier de l'ordre Antoni de Valle au sérénissime archiduc Albert* (suivi de quelques autres pièces) s. l. ni d., in-4° de 8 p.

3. *Advis des advocats de Malines pour les chevaliers de l'ordre.* s. l. ni d., in-4° de 12 pag.

4. *Les ordonnances de l'ordre de la Toison d'or*, Vienne, 1557, gr. in-4°.

5. Les *ordonnances* etc., Anvers, chez Plantin vers 1566, édition décrite avec celles de 1559 et 1560 ou environ, par MM. Van Praet et Ch. Brunet.

6. Ebert, en citant l'édition de Lenoir, 1523, que j'ai marquée, dit qu'elle a été vendue 4 liv. 4 sch. chez White Knights, en 1819.

9. *De collisione protestationum illustrium etiam novissimarum circa quæstionem quis sit caput legitimum ordinis aurei velleris*... publice disputabunt G. H. AGRER, ord. jurid., et E. A. VON DEN BUSCH, eques Westphalus. Gotting. Schulzius, 1749, in-4° de 112 pag. chiff. et 2 d'épilogue.

10. 2e vol, du mag. encycl. 1810; *Lettre à M. Millin sur quelques particularités historiques relatives à l'ordre de la Toison d'or.* On y voit le fac-simile d'une miniature représentant une assemblée de chevaliers.

11. *Histoire de la Toison d'or,* 2e et 3e partie; *livre des Ordonnances de la Toison d'or,* manuscrits de Co-

Digitized by Google

Dont prince peut estre loé,
Très hault, très eureux, très puissant.

Pour non flater soit advoué
Non pour en estre mesloé,
Jà n'est à si mescognoissant
Ton triumphe resplendissant,
Qui par le monde est desnoé [1] :

Prince de tous tiltres doué, etc.

Pouldre au grant vent de la gloire mondaine,
Limon couvert d'ornemens précieux,
Ver sursailly d'une pluye soubdaine,
Haut eslevé sur les ambitieux,
Corps ens obscur, dehors délicieux,
Huy herbe vert, demain foin et pasture,
Cendre espousée à divine nature,
Serf dominant et subgecte puissance,
Preng en gré motz de povre créature,
Vers toy rendus en humble obéissance.

Trosne tremblant et chéère caduque,
Palais muré de ruine mortelle,

penhague décrits par M. N. C. L. Abrahams, dans son beau catalogue, Copenh., 1844, in-4°, p. 80 et 87.

13. Roel, *Verhandeling over de ridder-orde van het Gulden-Vlies*, s. l. ni d., in-4°

13. *Relation extraordinaire de la cérémonie du Toison d'or du XXIII avril MDCLXXIX.* (Bruxelles, Pierre de Cleyn), in-4° de 8 pp.

[1] Répandu.

Digitized by Google

Maintenant or, tantost mains que ferluque [1].
Griffon puissant qui vole de morte èle,
Tour imprenable, excepté de mort telle
Où le premier fu condempné jadis [2],
Si trouveras qu'en homme n'a rien ferme
Fors que vertu qui l'uys de paradis
Aux courageux pour l'entrée defferme.

Prince, et où sont tes haultz prédécesseurs
Auprès de toy trespassez comme ung umbre;
Ainsi fais tu devant tes successeurs
Puis qu'Atropos en son rôle te nombre.
Leurs vaillances dont on fait un grand nombre,
Sont mises bas, réservé le bon nom
Que les escrips par livre, autrement non,
Perpétuent pour monstrer souvenance;
C'est tout le bien qui reste au compaignon :
Le supernel y mist ceste ordonnance.

Or est ton nom par les plages marines
Et par terre bruyant et renommé,
Tes grans trésors, tes blés et tes farines,
Ta puissance que je n'ay pas nommé;
Mais quant j'ay tout ton triomphe sommé,
Pour à présent je ne quiers ochoison
Que d'exaulsier la dorée toison
Dont tu as prins l'ordre par sacrement,
Où je comprens haultes choses foison,
Sans toy flater fors que bien sobrement.

[1] *Ferluque, freluque,* bouquet, flocon. C'est sans doute de ce mot que vient *freluquet,* petit paquet de cheveux, selon Roquefort.

[2] Il y a en marge cette variante :

Voy ces blazons que j'ay pour toy jà dis.

Qu'est ce Jason que de ton corps humain
Et Hercules de ton ame figure,
Qui vont ensemble à vie, son et main
Dedens Colcos qui le monde figure.
La nef Argon ton beau temps préfigure
Dedens la mer, de fortune diverse ;
La Toison d'or qui en l'isle converse
Est le hault don d'onneur insupérable
Qu'on porte o soy, passant mainte traverse
Là sus ès cieulx en la gloire durable.

Mais luictier fault à trois grans adversaires
Avant qu'on puist jusques ou don venir,
Garny de tous remèdes nécessaires,
Ou autrement n'y peut nulz avenir ;
Qui ne les vaint, le font mort devenir.
Ce sont deux beufz d'une grant faerie
Et ung dragon par art d'enchanterie
Que ung faulx Dieu, Mars, selon l'escript des livres,
Y estably par sa grant tricherie,
Dont maint de mort n'ont pas esté délivres.

L'auteur continue cette explication allégorique pendant vingt-huit strophes. Puis il parle du *banquet du Faisan* à Lille, et des vœux qu'y fit le duc.

Bien le monstras à ce riche banquet
Dernièrement célébré dedens Lisle,
Tant solemnel ensemble tout quanqu'est,
Beau ne plaisant, soit en champ ou en ville ;
Noblesse y fu qui het toute euvre vile,
Acompaignée en grant nombre à merveille,
Sons d'instrumens dont main cuer se resveille,
Doulz chans de bouche et soubtilles histoires.

Digitized by Google

Grans entremetz durant toute la veille
Et choses mil, qui sont toutes notoires.

Tu fus de foy en figure requis
Par madame nostre mère l'Eglise
Comme celui qui grans honneurs asquis,
De ly donner secours en toute guise
Contre ung Grand Turcq, qui trop fort la desguise
En ly faisant des oultrages sans fin,
Dont se doloit durement de cuer fin,
Car par celui trop se trouvoit foulée,
En te pressant comme son bon afin
Qu'elle ne feust de tous poins désolée.

Chascun cognut à ton gent veu faisant
Que tenir veulz autrement que Jason;
Tesmoing à ce l'entremet du faisant;
Ton sacrement, pour querre autre blazon.
Quant tu vouas, plus que ne fit preudhon,
D'y exploictier cuer, povoir et chevance,
Pour bien défendre et garder de grévance
L'Eglise sainte et la foy catholique,
Voire ton corps pour fournir à l'avance
Contre ce Turcq, plain d'art dyabolique.

Ton veu fu noble et de grant cuer party,
Prince loé, digne de hault mérite,
Monstrant vouloir que ne reste par ty
De secourir qu'on ne nous déshérite
L'ame et le corps de foy, qui nous mérite
De la toison par durable acquérir;
Aussi as-tu, qui s'en veult enquérir,
Grace et valeur plus que autre duc qui vive,
D'avoir de quoy sans ailleurs en quérir
Fors que des tiens : ainsi fault que s'escripve.

Digitized by Google

Cette stance est suivie de dix autres et le poëme finit ainsi :

Prince benoit, puist estre à ta devise
Celui ventre qui porta ta char tendre.
Et aussi ceulx qui vers toy veullent tendre
De t'obéir, ainsi comme preudhon ;
Se fait ne l'ay, veul y ta grâce estendre,
Très-humblement j'en demande pardon.

Et moi aussi d'avoir peut-être abusé de la permission de citer. Ce poëme, dont le banquet du faisan nous découvre la date, c'est-à-dire qu'il fut composé vers l'an 1453, est suivi, ainsi que l'annonce le titre, d'un dialogue de l'homme et de la femme. La poésie prenait un nouveau caractère ; à la naïveté, à la simplicité assaisonnée des trouvères, que Clément Marot a pourtant conservée, se substituaient un style quintessencié, une obscurité parfois énigmatique, des prétentions littéraires, en un mot. On visait à la science et à la subtilité, la langue tendait à s'ennoblir et à s'élever. Mais comme ces chefs sauvages, dont parlent les voyageurs, elle prenait, dans son inexpérience, pour des ornements capables d'ajouter à sa dignité, des oripeaux et de la verroterie. Sous ce rapport il n'est pas sans intérêt d'étudier les écrits de cette époque de transition, comme il est curieux de bien connaître cette société de la fin du quinzième siècle, qui allait se transformer d'une manière si étonnante.

Digitized by Google

Digitized by Google

VIE DE SAINT LAMBERT,

EN VERS LATINS DU DIXIÈME SIÈCLE.

Elle est tirée du manuscrit nos 14650-59, 243 feuillets in-fol. parch., Xe siècle, lequel appartenait en 1608 à Corneille Duyn d'Amsterdam, demeurant à La Haye, et fit ensuite partie du cabinet des Bollandistes. Le P. Suysken, qui a rédigé l'article de saint Lambert dans les *Acta Sanctorum*, au 17 septembre [1], s'est beaucoup servi de notre manuscrit. Il projetait d'abord de publier cette vie écrite en vers latins barbares, telle qu'elle nous est restée, mais il s'est borné ensuite à en insérer, avec quelques variantes, de nombreux

[1] Sept. t. v. pp. 518-417.

Digitized by Google

lambeaux dans son commentaire. Ces fragments contiennent un peu plus de 500 vers, mais ils sont disséminés dans le texte de la dissertation du savant jésuite et n'ont pas de liaison entre eux. *Statueram equidem poema hoc, quantum scio, adhuc ineditum, vulgare, sed quia mutilum reperi, parte scilicet posteriori capitis* 40, *capitibus* 41, 42, 43, *et priori parte capitis* 44 [1], *ejusdem lacinias commentario dumtaxat inseram, ne totum pereat.* Ghesquière, qui aimait peu ce genre de monuments, a supprimé ces *laciniæ*, en reproduisant le travail de Suysken (*Acta Sanct. Belg.*, VI, 25).

Nous avons cru, en conséquence, faire chose agréable aux érudits en général, et aux amateurs de notre histoire en particulier, en restituant cette vie dans son intégrité. C'est un témoignage de l'état où étaient les lettres dans le nord des Gaules à cette époque.

L'auteur en est anonyme; mais il est certain qu'il vivait à Liége, entre la fin du neuvième et le commencement du dixième siècle, sous l'évêque Étienne, qu'il écrivit par son ordre et que celui-ci, en achevant la vie de saint Lambert en prose, avait ce poëme sous les yeux, puisqu'il s'en approprie des passages.

Nous y avons ajouté quelques autres vers tirés du même manuscrit.

Fol. 127.
Cap. I. *De cultu paganorum in deos.*

[1] Les chapitres XXV et XXVI ne sont pas marqués, fol. 134, mais ils ne manquent point pour cela. Nous avons suppléé à cette omission.

Digitized by Google

Cap. ii. *De spe gentilium.*
Cap. iii. *De temporibus Xpi.*
Cap. iv. *De nativitate sancti Landberti.*
Cap. v. *De qualitate ejus.*
Cap. vi. *De electione ejus.*
Cap. vii. *De abjectione ejus.*
Cap. viii. *Quando monasterium adiit.*
Cap. viiii. *Cur passus est frigora.*
Cap. x. *Qualiter ivit ad cruciatum.*
Cap. xi. *Quid passus est in cruciatu.*
Cap. xii. *Quid cogitabat in pœnis.*
Cap. xiii. *Ubi requiritur a fratribus.*
Cap. xiiii. *Ubi invenitur.*
Cap. xv. *Ubi illum adorabat abbas et fratres.*
Cap. xvi. *Ubi rursus eligitur.*
Cap. xvii. *Ubi de cella educitur.*
Cap. xviii. *Ubi restituitur sedi pristinæ.*
Cap. xviiii. *Qualiter se agebat.*
Cap. xx. *Qualiter aliis subveniebat.*
Cap. xxi. *De ejus habitu vili.*
Cap. xxii. *De ejus prædicatione.*
Cap. xxiii. *Quid in Texandria fecit.*
Cap. xxiiii. *Quomodo simulachra præcipitari fecit.*
Cap. xxv. *De jejuniis ejus.*
Cap. xxvi. *Ubi musæ prædicitur luctus.*
Cap. xxvii. *Ubi sancto finis appropinquat.*
Cap. xxviii. *De impio Dodone.*
Cap. xxviiii. *Ubi sanctus Landbertus venit ad Ledgiam.*
Cap. xxx. *De signo crucis super domum sancti.*
Cap. xxxi. *Ubi sanctus Landbertus arma accepit.*
Cap. xxxii. *Ubi nepotes castigat.*
Cap. xxxiii. *Ubi carnifices infringunt domum.*

Digitized by Google

CAP. I.

Pagani ritus coluerunt templa deorum;
Alter *Saturni, Jovis* aram prætulit alter;
Saturni, quod ævo gratus saturabitur annus,
Et nunc quod (mentem dicunt agnomine Græci)
Celsior ac reliquis subjectum circulet orbem;
Inde *Jovis,* juvet ipse pater quod *Jupiter*, inde
Dicitur : A multis erat his narratio talis;
Martis, eo quod inest maribus per prælia virtus,
Atque marem cunctæ cupiunt animalia terræ;
Solis, enim quia disponit sua lumina terris
In medio residens et habetur clarior astris;
Nam, *Veneris,* quod ea gestit sociatio carnis
Perque duos unus mire nascendo creatur;
Mercurii, quia cuncta suo sermone geruntur
Quæ fiunt; si sermo deest, operatio cessat;
Hinc *Lunæ,* quia partitur cum fratre vicissim
Officium, quia vel noctes illuminat atras.

Digitized by Google

CAP. II.

His etenim septem sperabant cuncta tueri,
Hinc illis celsas statuebant cultibus aras,
Vel quia septenis discurrunt sæcla diebus,
Sicut habent Genesis divini dogmata libri,
Vel quasi corporibus humana carne coactis
Esset ab his virtus qualis vel quanta fuisset,
Nam sic volvebant, ut eorum vocibus utar :
Spiritus est a *Sole* datus, nam corpora *Luna*
Fabricat, et *Martis* procedit numine fervor ;
Est a *Mercurio* pollens sapientia cunctis,
A *Jove* temperies, *Veneri* stat grata voluptas.
Tarda sub his quæ sunt *Saturni* sydere dantur.
Sic tunc fallebat demens inventio cunctos.
Sunt et adhuc alii quos alligat impius error,
Qui dicunt ignem vel aquam debere vocari
Rite Deos, et, ut agnoscant incerta futuri,
Auguriis mentem cæcato pectore tendunt [1].

CAP. III.

Hæc quoque præclaro priscorum carmine vates
Extollunt, scriptisque suis ad sydera mittunt.
Hos igitur quibus est patris sapientia Xps,
Ejus servorum cur non cantare triumphos
Altis carminibus studeamus, laudibus aptos,
Aurea divini cum vernent tempora Xpi,
Messis et ad multam flavescant stamina frugem?
Sed spectat paucos terrena colonia servos,
Vinea quis [2] Domini mustis clarescat in uvis

[1] L'auteur parle ici des superstitions de ses contemporains.

[2] *Sic* pour *quæ*.

Ad cujus plectas non tendit vinitor ulnas
Nec sese exercet, nec enim munimina præbet;
Idcirco multi, quibus est custodia Verbi,
Terrentur famuli, pastorum nomine dicti,
Sicut, ait plenus Domini spiramine vates :
« Væ qui se pascunt et oves non pascere quærunt [1]. »
Exprobrat his Dominus dum dicit voce prophetæ :
« Non ex adverso voluistis scandere, murum
Ponentes vobis, Domini ad certamina belli.

CAP. IIII.

Hæc ita cum fuerint, *Hildrici* tempore regis,
Juxta cor proprium pastorem quærere justum
Disposuit Dominus, plebis miserando labores,
Urbe Trijectensi [2] faciens hunc corpore nasci
Germine sublimi, quod nobilitate vigebat [3],
Quem tunc felices puerum voluere parentes
Landbertum dici, præsaga voce futuri.
Dicimus hoc factum patriæ defensor ut esset,
Linguæ barbaricæ sat præsignante figura [4].

CAP. V.

Hinc erat infanti species pulcherrima visu
Sanctaque simplicitas morum probitate redundans,
Hic fuit ad tempus prædicti regis in aula.
Dilectus cunctis et vocis famine dulcis;
Sed post ut fidei devotus dogmata sumsit,
Doctrinæ cumulos illi sapientia vexit.

[1] *Plectas*, sic.

[2] *Trijectensi* est plus près de *Maestricht*, que *Trajectensi*.

[3] Les vers 54-57 sont rapportés par Suysken, p. 521.

[4] Cette explication étymologique du nom de Lambert (*Landbert*) mérite attention.

Digitized by Google

Hinc regi placuit, regni primoribus atque,
Hinc effulgebat, pollens in flore juventæ.

CAP. VI.

Sed cum jam dicta præsul *Tetardus* ab urbe
Decessit, stimulis terebratus mortis iniquæ,
Orabant proceres constanter et ordo minorum
Ut sibi *Landbertum* meruissent sumere secum
Pastorem, dignos Domini qui pasceret agnos,
Pontificalis eum quia susceptura nitebat
Cathedra, divino cœpit splendere coturno.
Annuit his votis sublimis jussio regis.
Landbertum sanctum repetitum terque quaterque
Gloria pontificis simul et cathedra recepit ;
Quem rex præ reliquis, ut honoris munere dignum,
Tempore quo vixit, care ac veneranter amavit[1] ;
Sed porsquam tetigit mundanæ debita carni
Rex, tunc primorum rabies exire coegit
Pontificem sanctum, propria de sede repulsum.

CAP. VII.

Qui, quanto populis præsens in tempore mansit
Lumina doctrinæ, quam furva per avia fudit,
Præcinctus lumbos, manibus gestare lucernas
Ardentes studuit, cœlestia semina misit,
Dans exempla bonis, feriens et prava machæris !
Ille domum propriam, præclaræ luminis instar[2],
Lumine lustrabat ; sed non conventio lucis
Esse potest tenebris ; ideo mundana volentes
Ejecere sacrum, ne possit[3] pellere pravum.

[1] V. 70-81, Suysken, pp. 525-26.
[2] Pour *præclari* ou *lucis ad instar*.
[3] Pour *posset*.

Digitized by Google

CAP. VIII.

Hoc quia patrarunt, *Faramundum* nomine quendam
Arripiunt, et eum jam dicti in sede reponunt
Præsulis almifici, quo, sancte, beatior esses,
Nam Dominus Xps magis hos ait esse beatos
Propter justitiam quos dat dejectio passos.
Præsul enim tunc cœnobium quod nomine dicunt
Stabolaum, subiens, monachorum dogmata duxit
Annos per septem [1], sed eosdem qualiter egit
Scripturis aliis, lector, sat scire valebis,
Nam modo parva loquar, metri ratione retentus,
Pandens simplicitas vel quæ pacientia mansit.

CAP. VIIII.

Huic, inter reliquos fraterni nominis actus,
Accidit ergo vigil, hiemalis tempore noctis,
Cum solitas Domino vellet dependere laudes,
Ut surgens caperet celeri conamine soccos,
Unus et elapsus fugeret terramque feriret,
Cujus de sonitu vexatio fratribus hæsit,
Qua depulsa quies quosdam turbamine pressit,
Atque loci patrem talem commovit in iram
Ut præcepta daret, dicens : « Quicumque peregit
Hoc opus, ille foras pergat stans atque laborans
Jam crucis ad stabulum, nivis ac brumalia tangat
Frigora, patratæ quæ sint purgamina culpæ. »
Hæc pater, ignorans sonitum quis fecerit, inquit.

[1] Suysken a transcrit du vers 82 jusqu'à cet hémistiche, p. 528. Il reprend ensuite, p. 529 du 99e vers et va jusqu'au 196e.

CAF. X.

Hoc sacer aure trabens per magna silentia, gressum
Fixit et egrediens nudis incedere plantis
Cœpit, apudque Crucem gaudenti pectore mansit,
Stansque canensque Deo super hæ cruciamina carnis
« Cor, ait, attritum quod mitis factio cingit,
Non Deus hoc spernit, sed secum lumine comit,
Scilicet ut, supplex Domini vestigia Xpi
His imitans pœnis, exemplum in corpore ferret
Ejus, quod patitur tales in carne procellas. »

CAP. XI.

Interea sanctus cruciatibus inditus altis
Stabat, et ad laudes cordis laxabat habenas;
Hinc angor quatit, inde rigor, nix influit altis
Sedibus adveniens, hyemis quam [1] cana sodalis,
Aspera mollicies invisa caloribus, atque
Crudelis candor, nudis ac mitibus algor,
Cujus vestitus nullum portare calorem
Novit, et, ut vertit, citius frigescit amictus.
Insuper et Boreas undis dabat aspera duris
Flamina, saxosum qui jam nutriverat imbrem.
Sic turbatus erat, sic densus [2] inhorruit aer,
Quod sanctum Dominum patienter tanta videret.

CHP. XII.

Hæc quoque *Landbertus,* cum jam sanctissimus esset,
Dicta super patiens psallebat famine dulci,

[1] *Quam;* ce doit être une conjonction, si ce mot n'est pas mis pour *cui.*

[2] Le MS. porte *dendus.*

Ut posset Xpi solers imitator haberi.
Intendebat enim doctæ sub acumine mentis,
Quod caro non possit digno sociamine jungi.
Spiritui, ni. trita prius vapulamine duro,
Deserat illecebras pollutæ vestis iniquas;
Unde canit Paulus, nobis sat fidus amicus :
« Sanguineæ carnis non est conscendere sursum
In corruptelam, nec jam corruptio carpet. »
Hæc satis exponens, prius hoc quod dixerat inquit.
Taliter instructus, *Landberti* præsulis actus,
In bello fortis ne princeps aeris hujus
Prævaleat, propriam domitabat verbere carnem,
Pro certo noscens quod ni sit passio carni.
Agminibus cœli nulla compage ligari
Hæc valet, ut carpat paradysi gaudia veri.

CAP. XIII.

Ut fratres igitur sacri solemnia ritus
Explevere quidem, cupientes pellere frigus,
Tunc adeunt cellam, qua mansio grata caloris
Esse solet quæruntque simul quis frater abesset
Et quo detentus sacris non esset in ymnis.
Tunc ait abbati quidam de fratribus astans :
« Te, pater, audivi nocte hac disponere quendam
Ut crucis ad stabulum pergat dimittere culpam. »
Tunc alius dixit : « Dominus *Landbertus* habetur
Ante crucem constans, ymnis modulatur et orat,
Nudatus plantas et opertus tegmine duro,
Quem crudelis hyems adimet de nomine nostro
Ni cito subventum fuerit de more paterno. »

CAP. XIIII.

Hæc pater advertens, cœpit cum supplice voto,
Mente pavoratus, quosdam disponere fratres,

Digitized by Google

Ut subeant ipsumque rogent ad ovile reverti.
Confestim pergunt et ovantem pectore cernunt,
Et, rectis oculis manibusque ad sydera tensis,
« Te Dominum, dicunt, abbas fratresque precantur
Hinc ut eas clemens et eorum visibus astes. »
Qui, rumpendo moras, ad eorum lumina venit.
Tunc pius allacrimans illi prosternitur abbas
Atque simul fratres veniam de pectore poscunt :
« Sancte pater, nobis noxam de corde remitte,
Ignorando quidem quæ gessimus acta fatemus [1]
Hæc dixere illi, sanctus *Landbertus* et illis :
« Hæc vobis Dominus clemens indulgeat, inquit,
Nam Paulus dicit nudis et frigore tactis :
Servitium Domini digno de corpore constat.

CAP. XV.

Continuo calidas ad aquarum ducitur undas,
Vestibus atque aliis indutum semper honorant,
Perque manus jam perque pedes tunc oscula donant.
Huncque Dei condiscipulum gaudenter adorant ;
Ac sic illorum pulsabant sydera voces :
« Heu ! nunc, mi frater, quam heu, fratercule! nobis
Nocte sub hac Dominus cur nos cælavit ? ut essent
Cara Deo nimium nobis hæc abdita facta ;
Nec sentire quidem fuimus nec cernere digni,
Ejus ut ex meritis accrescat gloria major
Et nos denigret [2] diro stillamine torpor ;
Mansimus expertes hujus vexamine sancti! »

CAP. XVI.

Expletis igitur septem feliciter annis
Ex quo cœobium jam dictum sanctus adivit,

[1] Pour *fatemur*.
[2] *Demigret? Denigret* offre néanmoins un sens.

Digitized by Google

Rumor habens alas *Faramundum* narrat abisse
Abjectumque foras patriæ ac de limine pulsum.
Tunc plebs ac clerus sustollit ad æthera voces.
Et clamore preces volitare per alta videres
Nubila, lector, ibi tandem si forte fuisses.
Deposcunt ovium balatus undique mites
Ut reddatur eis *Landberti* gratia sancti,
Pastoris prisci sub eorum vocibus apti.
Ista per alta meat, per rura, per infima cursat
Vox, penetrans omnes secreti flaminis aures.

CAP. XVII.

Tunc *Pippinus* erat princeps regionibus illis,
Ad quem fama viri, celeri delapsa volatu,
Intrat et exponit tanti miracula sancti.
Confestim princeps, divino tactus amore,
Jussit ut eductum de cellæ sedibus aptis
Pontificem sacrum plebis poscentibus odis
Restituant, sedisque suæ perdebita reddant.

CAP. XVIII.

Ad caulas et enim sanctus dum ducitur urbis,
Grex illi proprius claris exultat in ymnis,
Collaudans Dominum qui perdita reddidit illis,
Late diffusis patriæ per plana catervis.
Inde per externæ vicini regiminis urbes,
Maxima prægrandes dabat exultatio laudes,
Sancta quod almifici pastoris cura revixit
Et florens iterum verborum semina mittit.

CAP. XVIIII.

Hinc igitur propria *Landbertus* sede receptus,
Moribus eximiis et vitæ clarus in actis,

Digitized by Google

Vestiri studuit divinæ tegmine vestis.
Hic indeficiens Domini sub lege manebat,
Cujus nulla means suberat contagio carni,
Hanc quia divino jungebant frena timori.
Omnibus atque horis illi custodia plebis
Stabat, et ad morsus mittebat tela lupinos;
Cor oculosque sui divina luce repleri
Poscebat, cunctis humilis sub pectore votis,
Ut Domini plebem, recto sub colle regendam,
Ejus sub manibus ducat sapientia mundam.

CAP. XX.

Non apud hunc viguit pravi persona potentis
Unde eliminium fuerat per tempora passus,
Sed quemcumque bona cernebat degere vita,
Huic solamen erat ducens ex mente paterna.
Ille quidem vivens sancto sub flamine pauper,
Pauperibus Xpi tribuebat dona decenter;
Cumque monasteriis cœpisset visere fratres,
Dans elemosinam, cœlestia prædicat illis.
Quicquid eis tribuit Xpo est, tribuisse gavisus,
Mente quidem tractans quod dixerit esse beatos
Xps, eos qui sunt misero de corde vocati
Clementes, pariter quos sic clementia cinget
Ut veniam carpant omnis pro labe reatus.

CAP. XXI.

Ille volebat enim vili sub veste videri,
Sed mens tecta fuit pretiosi stamine fili;
Non pompare suum, care decorando, sedile
Quæsivit, fulgens ornatu mentis honestæ,
Cumque daretur ei fulgenti veste venustas,
Maximi quod sæcli præcellens quærit honestas,

Digitized by Google

Sæpe retruncatam splendenti murice vestem
Induit, et clarum mansuescere fecit honorem.
Hic subjectus erat ferventi pectore Xpo,
Ejus et ad laudem terreno munere præco
Dignus honore sacro; doctrinae lumine sacro
Corrector scelerum, rectorum dulcis amator,
Fortis in adversis, humilis per prospera pacis,
Justitiæ cupidus, recto non devius ulli,
Nec terrore teri potuit nec munere frangi,
Carnem quippe Deo casto servavit honore
Atque gregem proprium condigno pavit amore.

CAP. XXII.

Sollicitus plebis patrias lustravit et urbes,
Confirmando fidem trino de nomine natam,
Ut patris ac nati sancto cum flamine numen
Esse Deum credat, jam quisquis amaverit, unum.
Hic ubi manabat miseris gentilibus error,
Obvius assistens firmabat pectora pastor.[1]

CAP. XXIII.

Post ubi paganis inerat vesania major,
In tellure quidem quæ fert *Texandria* nomen,
Illuc intrepidus fidei fervore perunctus
Fuit, et inspiciens falsorum phana deorum,
Prædicat æternis frangi debere ruinis,
Ut nova divinis fiant habitacula sanctis.

CAP. XXIIII.

Hinc quoque sublato populis errore vetusto,
Jam simulachra, malis olim constructa sub annis,

[1] Du vers 197 au vers 271, Suysken, p. 533.

Præcipitata ruunt passim per rura, per urbes.
Tunc populi fremitus gentili voce redundans,
Auditur multus, sed non perterritus astas,
Sancte Dei, *Landberte*, potens per verba, per actus,
Nam quicumque prius succensi mente furoris
Advenere, simul sanctum discerpere vivum,
Auditis fidei verbis de munere trinæ,
Abscessere satis, Xpo de corde fideles.
Usus barbaricus sic est abjectus ab illis [1];

CAP. XXV.

Sanctus enim quam sæpe ferens jejunia sancta
Intulit in noctes tetris instantibus auris.
Sæpe suis cum visceribus conduceret escam,
Clarens rorifluam præbebat luna lucernam,
Ultima namque dies astabat semper ocellis
Illius, unde bonum fecit certamine cursum.

CAP. XXVI.

Eheu, musa canens, causas canitura doloris,
Quis tibi flatus habet claras inducere voces
Inditus, extensis efflans hinc inde labellis,
Stridula quæ dulces effringet tibia cantus,
Garrulitate cavas mulcens hinnitibus aures?
Saltando coram quis et arridendo jocosus
Histrio gannitus extollet voce decoros?
Unde prius calamis afflabas guttura plenis,
Spumanti facie, mento vibrata subacto,
Inde redundantes adduces flaccida fletus
Emittens tremulam lugenti pectore vocem,
Attrectare necem cantu cum cœperis almam

[1] Du vers 272 au vers 288, Suysken, p. 534.

Digitized by Google

Landberti sacri, diro jugulamine cæsi.

CAP. XXVII.

Ergo, propinquanti supremæ fine diei,
Cum sanctus Domini deberet rite vocari,
Sacris promeritis decorandus luce perenni,
Ecce duo fratres, nam *Gallus* et inde *Rioldus*
Nomine sunt dicti, torta de faece liquati,
Insurgunt pariter per villas atque per agros,
Ecclesiæ famulos prædis et verbere pressos
Addicunt morti. Qui non tolerare queuntes
Dedecus, id notum per amicos perque nepotes
Efficiunt late, *Landberti,* præsulis almi;
Qui nimis audaces, tulit hoc cum fama, viritim
Accensi stimulis et cordis vulnere læsi
Atque irritati, ceu crebra pericula passi,
Non potuere pati tales impune reverti
Sperantes; justo tunc indignamine duci
Assurgunt citius, confisi mente vel armis,
Atque adversantes mortis misere tenebris,
His et enim dictis sic deliquere coacti.

CAP. XXVIII.

Interea domui *Pippini* principis auctor
Hujus erat sceleris dictus de nomine *Dodo,*
In quo fidentes patriam vexasse putantur
Jam dicti fratres, ejus de carne propinqui.
Fertur enim trito multis sermone quod esset,
Præsul *Landbertus,* diris invisus amicis
Pravi *Dodonis,* pallens ob stupra sororis
Illius ad regem, quam rex cum conjuge viva
Ducebat pelicem, proculcans jura pudoris.
Hinc et *Dodo* suum plus exaltabat honorem.
Qui noscendo neces dictorum corpore fratrum,

Digitized by Google

Sat memor in dictis quæ sunt de carne sororis,
Præsulis exitium cœpit disquerere sacrum,
Explorando vias quibus hunc occidere posset,
Atque illos pariter noxæ quos fama dedisset [1]

CAP. XXVIIII.

Contigit ergo virum cœlesti munere dignum
Urbi vicinas extra secedere partes;
Venit et ad villam quæ *Ledgia* [2] nomine fertur,
Ignorando diem quæ vult adducere finem
Ultima supremum, cœlos quando esset iturus,
Corporis et claras quod sit clausura fenestras
Ejus, et excelsis illum junctura catervis.
Quod cum præscirent pravi *Dodonis* amici,
Se sub agenda parant insanæ mentis, et inde
Ipse suique simul, laxantes corda furori,
Insurgunt animis, peramara mente subactis,
Complicibus junctis pergunt ad funera patris;
Carnificem sævo se sic habet agmine *Dodo*.

CAP. XXX.

Ecce propinquantes præcingunt tecta domorum,
Et tunc *Landberti* quo sunt habitacula sancti,
Supra conspiciunt, crucis admirabile signum
Auri ceu puri radiis fulgentibus instans.

[1] V. 289-340, Suysken, p. 540.

[2] Il faut remarquer que ce nom est encore celui de *Liége* dans le patois du pays : *Litge, Lidge*. M. Ch. N. Simonon écrit *Lich*, dont la prononciation est la même :

Ell avéû chûzi s sich
So l'pu hôt tour di Lich.

Poésies en patois de Liége. Liége, 1844, in-8o, p. 37.

Ex his pœnituit quosdam, post tempora, quorum
Notificata manent dictis hæc signa decoris;
Post igitur rupere moras, tunc *Dodo* suique,
Quod cœpere doli, pejus peperere dolori.
Instantes obiter valvas muniminis intrant,
Disruptis claustris, sat jam per aperta meantes.
Tunc socii famulique domus dictique nepotes [1],
Arreptis gladiis, forti virtute resistunt,
Et sic exsuperant ut eos extra atria cogant.

CAP. XXXI.

Tunc Domini sanctus, robusto pectore sumptis.
Armis militiæ, ceu pugnaturus adesse
Cœpit; et hinc secum Xpi mandata resolvens
Non decuisse virum sacris altaribus aptum.
His ferramentis ut se præcingat et armis;
Nec jam terreri sub eis qui corpora cædunt,
Qui nullis animam possunt occidere telis,
Arma solo tribuit, se pœnituisse notavit
Hæc quia suscepit, Xpi cum miles adesset.
Hinc ut fama volans, tensis sublimiter alis,
Quod dixisset enim sanctus sub famine mentis,
Annis se septem voluisse reducere pœnis,
Si vitalis ei ferretur corpore flatus.

CAP. XXXII.

Inde suis tribuit mandata nepotibus ista :
« Vos nolite manus vestras inducere telis [2],
Sed potius factam per vos agnoscite culpam;

[1] *Petrus* et *Andoletus*, Godeschalcus, in *vita Lamberti.*

[2] Il manquait un pied à ce vers.

Digitized by Google

Sponte quidem dignam nunc vobis carpite pœnam.
Esset enim justum carnem conjungere flagris,
Ex qua probra ruunt laxis in corpore venis,
Spiritus ut possit salvari luce perenni,
Qui de cœlorum descendit sede nitenti.
Quod Deus hic punit jam bis non judicat ipsum
Et peccata quidem nulli sine verbere donat. »
Hæc ait, et cellam cunctos exire coegit
Et sua membra solo crucis in velamine pressit,
Orans ut Xps, cui se devovit habendum,
Se cito perducat paradysi ad gaudia lætum.

CAP. XXXIII.

Carnifices, rursus, stabilito robore, juxtim
Currentes obiter cuneata per agmina mixtim,
Fortius irrumpunt postesque ac limina frangunt,
Et quos inveniunt confestim nubibus [1] addunt.
Expavit nimium telis volitantibus aura,
Ac de conspicuis visa est nudata teristris.
Sic et tristis erat pallens nebula tenus aer,
Ut male siccatis non flumina promeret arvis;
Hoc est omnipotens fidei documenta malignis
Nulla daret, quia salvandos non esse videbat.

CAP. XXXIIII.

Cellam nunc adeunt ovans qua sanctus habebat
Indita membra solo, manibus sydera tensis,
Dissolvi cupiens, claro et sociamine Xpo
Conjungi melius pensabat pectore puro;
Sicut, *Paule,* tuis promuntur verba loquelis.

[1] *Nubibus,* dans le sens de *manibus.*

Digitized by Google

Unus et ex illis, scandens super ardua cellæ,
Hinc telo figens auxit sibi vulnera culpæ.
Sic animam claris cœlorum reddidit astris,
Quam sacer angelicus deduxit ad æthera cœtus [1].

CAP. XXXV.

Cujus enim sacrum post tanta pericula corpus
Navicula positum, paucis redeuntibus inde,
Ducitur evectum proprios ad sedis honores.
Qui cum rite sinum cœpisset pandere portus,
Maximus auditur per rura, per oppida luctus,
Ivit quod sic vir pretiosus ad æthera martyr.
Complosis manibus dum fertur clamor ad alta,
Cauta timoris erat sonitum restringere causa.
Hinc feretro ponunt et id ad sublimia ducunt
Sedis, ubi *Petrus* suscepit apostolus illud.
Tunc clerus populusque sacris sic questibus orant,
Ut noctem vigiles divinis laudibus addant.
Non id sunt ausi proprio decorare sepulcro,
Callentes patrio statuerunt ponere tapho :
Tunc plus ossa patris sacrantur ab ossibus istis.

CAP. XXXVI.

Exin præclaris anglorum vocibus almum
Ecclesiæ templum reboabat dulce canorum,
Ut subtilis erat dicti vox præsulis alma !
Illuc vicini multo admiramine ducti,
Sæpius accedunt et quid sit noscere quærunt,
Qui sint quidque canant, vel quæ sint munera vocis ;
Sed tunc interius proprios extendere visus
Dum cupiunt, ea vox tenui subducitur aura,

[1] V. 341-412, Suysken, pp. 548-49.

Ut solet audiri cum vas contingitur aeris,
Et sonus assurgens paulatim ducitur astris.
Sed docte dum se retrahunt, ut longius essent,
Dulcibus auditu resonabat vocibus aer.
Solibus inprimis mansit celebratio talis,
Alme tuo, *Landberte*, loco, cœlestibus ymnis.

CAP. XXXVII.

Hunc igitur sanctum Dominus clarescere multis
Decrevit signis, virtutibus inde notatis,
Postquam dicta super stilus ascribendo peregit,
Ostendens mitem sacro de præsule finem;
Quas [1] non nostra suis audet contingere plectris
Calliope ludens, quia sunt miracula summi
Patris, ab excelso qui conspicit omnia gyro;
Est et ei vilis stulti sapientia mundi,
Sed quod fama bonis ingesserat auribus olim.
Illud enim pangam pressis sub pectore fibris.

CAP. XXXVIII.

Illa piam ducens per celsa, per infima vocem,
Non reticere valet : « pretiosus corpore martyr ! »
Illius ergo sacer coram cum finis adesset,
Et, sumptis armis, voluisset miles haberi,
Hinc et pensasset cordis libramine recti,
Abjectis armis ut se prosterneret arvis,
Quod se dixisset septem gestare per annos
Pœnituisse bonum, carni si vita maneret,
Cum se ferre Deo sacris deberet inermis,
Et non militiæ nimium crudelibus armis.

[1] *Virtutes ?*

CAP. XXXVIIII.

Unde per hos septem tacito sub tempore jussa,
Nulla revelando, de se facienda jubebat.
Sed post expletos jam dicti temporis annos,
Advenisse viro clarus narratur eidem,
Qui tunc clavigeras astabat reddere curas
Ecclesiæ sacræ. Sic tunc cœpere loquentes :
« Unde venit Dominus multis non visus ab annis? »
Ille quidem : « fuimus Romam jam visere, » dixit.

CAP. XL.

[1] Sed nunc tempus adest, et nos idcirco venimus
Dignæ mercedis frater, qua *Dodo* suique
Præmia suscipiant, dominis et debita reddant,
Se quibus addiderant studiis servire malignis.
Nunc tu vade celer *Dodoni* et talia defer :
« Audito, princeps, ex hinc sermone vocantis,
Ibis et ante Deum rationis famina pones,
Per te cur tetigit *Landbertus* limina mortis. »
Nuncius advenit *Dodoni* et talia prompsit [2].

CAP. XLI.

CAP. XLII.

CAP. XLIII.

CAP. XLIIII.

Hinc et enim corpus solida carne repertum
Suscipiunt sacris alte volitantibus ymnis.

[1] Le discours continue.
[2] V. 442-478, Suysken, p. 551.

Tunc urbs mœstitiam conectit laudibus atram,
Quod se conspiciat visu custodis abactam.
Grex ovium luctus altis balatibus addit.
Quod se desertum pastoris cura relinquit.
Cœptum ducit iter plebis veneratio mitis,
Et comitantur idem crebris miracula signis.
Sic adiere locum sancto dormire paratum,
Carnis et illius roseo de rore perunctum.

CAP. XLV.

Illius inde loci plebs assurexit ovanter
Et sua largifluis ornare cubilia donis
Maturat satagitque, sacros ut spargat odores.
Tunc altos audire fuit per compita cantus,
Dum tuba mugitus per devia quærere claros
Bombica temptaret, ringentibus undique musis.
Stridula carpsit iter reserare per alta canoras
Tibia rite vias. Tali *Landbertus* honore
Martyr et eximius deductus ad intima præsul,
Carne quiescit ibi vitam quo reddidit astris;
Qui terræ populus gemmis auroque nitentem
Egregiam struxisse domum signatur et aptam,
Munera muneribus jungens et prædia donis,
Mausolium comens et dans laquearia fulcris,
Quam Domin Xri sic lux virtutis honorat,
Ut sibi *Landbertum* dilectum munere promat.
Pontifici *Stephano* sit laus et gloria sacro,
Cujus præcepto dicta hæc sunt fulgida metro,
Nominis et claram carpat de voce coronam [1].

[1] V. 479-507, Suysken, p. 554.

Ymnus sancti Landberti [1].

Fulges salvifico nomine martyr,
Custos ecclesiæ, pastor et almæ,
Munis atque regis quam vice *Petri*,
O *Landberte*, gerens prælia Xpi;
Defensor patriam climatis hujus
Compsisti rosei sanguinis undis,
Hanc ut cœligenis jungere possis;
Tempus cum fuerit currere cœlis,
Tu nos a vitiis carne coactis
Ac vinclis pariter solve malignis,
Deposcens Dominum quo regat aptos
Nos, et lætificet pace potitos.

F° 99. — Versus in laude beati Landberti,

Præsulis egregii *Landberti* laude perenni
Lætificus volitet cantus per sæcula mundi,
Exterior visus conducens intima cordis,
Suffit his levius quod vix captatur ab illis.
Quando vides stellas aliud sentisce [2] per illas
Sit tibi sol Xps cæteris dans lumina solus.
Ecclesiæ normam teneat *Lucina* per auram,
Vocis apostolicæ *Majugena* fabilis ore,
Ignis martyrii *Martis* meditetur ab igni;
Saturnus subolem [3] delens, det virginitatem,

[1] Cette hymne est en notation saxonne, suivant la désignation adoptée par M. F.-J. Fétis, l'un des écrivains les plus versés qui existent dans les antiquités de la musique.

[2] *Sensisse ?*

[3] *Sobolem.*

Digitized by Google

Ipsa *Venus* poterit conventos reddere dignos,
AEthera dum cernis veluti gemmarier istis.
Cœlestem Solymam pariter sic percole nostram ;
Eptas hæc eadem qua connumerantur eædem.
Flaminis almifici propinat munia laudi.
Hæc candelabra sunt septem quæ stantia prosunt
Ante Dei sedem. Crevit summista *Johannes ;*
Fisus sic animus teneat sic vernula verus,
Respuat ac falsos errorum dogmate doctos
Qui sibi hos Dominos malebant dicere divos.
Liba quod apposuit puro de semine nostra.
Hoc super almifluum prætendit vertere nostrum ;
Præcluis ; ille pater *Landbertus* nomine noster
Syderibus totidem nostram scellaverat ædem,
Scilicet ecclesiam, matrem quam credimus unam,
Cujus germineam pertraxit serpere prolem,
Stercore componens, multo madore lenitans (?) ;
Quotenus ad Dominum ferretur solvere fructum,
Jussa sit emeritis arbor bona stare per (agrum?);
Partes quas tetigit solis de lumine sanxit ;
Lunificans noctes, tenebras disjecerat omnes,
Instituens plebes, fœcundos sparserat imbres.
Martyrio palmam semper quæsiverat aptam,
Necque recusaret confessor, si qua maneret.
Perviguit castus pollens ceu flore pudicus,
Fœdera conjugii haud damnans exstitit ulli,
Instar nempe poli mundum redimiverat arvi,
Rursus ac humanis cœlum pulchraverat ipsis,
Arva soli cœlum, sic cœlum fecerat arvum,
Namque fides valuit tantum quam pectore gessit ;
Omnia quod fecit quæ mees per vbllem poposcit,
Materies rerum vivax excepit agendum
Illius imperium, dum noverat ore digressum,
In reliquis fandum potis est quid prodere laudum,
Nec capitur sensu nec quærit prendere dictu,

Digitized by Google

Quantus tunc fuerat qualis per cuncta manebat;
Hæc tua, hæc tibi sunt, o *Ledgia*, hæc tibimet sunt [1]
His super astra sedes, cœli super ardua splendes;
Et procul a terris absens ex asse vocaris,
Hanc tibi jam, paradise [2] Dei, solam meritasti,
Nulla tibi compar, nisi constat hæc tibi compar.
O quam dulce solum, quam dulcis gleba per arvum!
Quas tibi quasque vales dignas tibi fingito laudes,
Tum sursum vocites lusumque juvamina clames;
Magnificent Dominum quo tecum cuncta per ævum,
A quo tantus honos tibi cessit jure per annos.

On le voit, dans ces vers le latin est bien dégénéré; le style est obscur, souvent presque inintelligible, le récit est pauvre, rampant, surchargé de détails choisis sans goût, et le seul vestige de forme poétique que l'on retrouve dans ces grossiers essais, c'est la rime, qui revient chaque fois qu'il a été possible à l'ignorant versificateur. Mais ces défauts mêmes sont précieux à constater : l'histoire littéraire se réduirait presque à rien, si elle ne se payait que de chefs-d'œuvre.

Je remarquerai en finissant, que plusieurs vers de la vie métrique de saint Lambert, sont répétés dans les *antiphonæ* et les *responsoria*, en l'honneur de ce saint, qui se trouvent, dans le même manuscrit, à la fin de la légende écrite en prose par l'évêque Étienne (fol. 117-119).

[1] Il n'y a point d'élision entre *Ledgia* et *hæc*.
[2] Plus haut *paradysi*.

Digitized by Google

SUMMA DICTAMINUM.

Le manuscrit de Stavelot (2067-73) n'a pas l'extérieur magnifique de ces volumes couverts de plaques d'or ciselées ou de figures d'ivoire, que montrent avec tant de complaisance MM. Champollion, Paulin Paris et Guérard, à Paris; M. Reuss, à Würtzbourg; MM. Lichtenthaler et Schmeller, à Munich; M. Jaeck, à Bamberg; mais son enveloppe rude et grossière ne le rend pas, au fond, moins précieux. Sous le nº 2070, il s'y trouve un traité de l'art d'écrire, principalement des lettres et d'autres missives. Il a été copié à la fin du

Digitized by Google

douzième siècle. En voici le début, qui est en vers :

Summa dictaminum.

Consimiles res omnis amat nec competit unquam.
 Si quis dissimiles res simul esse velit,
Hinc, praesens quia vita brevis, brevitatis amica est,
 Nec prolixa capit nec spatiosa petit,
Hinc ego succincte, tamquam brevitatis amator,
 Haec breviter studui dogmata magna dare,
Ut brevitas operis det posse placere modernis
 Et laudem merito possit habere suo;
Nam veteres, pia turba, duces, ut scripta placerent,
 Semper in arbitrium judicis ipsa dabant,
Cujus judicio tantum commenta placebant
 Quantum censor erat maximus atque potens :
Sic Mecenati dedit auctor Oratius odas,
 Sic Cyceronis opus Atticus ipse probat;
Sic auctor primae dedit artis opus Juliano,
 Ac decus aeternum laude probantis habent.
Ast ego grata satis rudibus documenta ministris
 Nullius arbitrio scripta repleta dabo.
Ipsum commendet opus, preciosaque semper
 Auctori faciat munera ferre suo,
Et si mixta bonis aliquis probus improba noscat,
 Recta probet caute, reproba corripiat,
Nam (*rectum ?*) nichil ex omni parte videtur
 Rebus in humanis : hoc Deus unus habet.

Correctio invidorum.

Invide, latratus, moneo, jam repprime cassos,
 Et vertas animos ad mea vota tuos.
Perlege doctrinae gratissima seria nostrae,
 Quod potes eximia commoditate frui.

Digitized by Google

Ast ibi non modicum cum carpseris utilitatis.
  Rejicias cunctos invidiae stimulos.
Auctorem laudato deum, quem laedit aperte
  Si quis in hoc operis insidiosus erit.
Bernardus si quidem tantummodo verba notavit,
  Cuncta velut docuit spiritus almus eum.

Commendatio additionis.

Quamvis laetari soleant novitate modorum
  Nil tamen est novitas utilitate carens,
Sed bene vivacis redolent compendia sensus,
  Cujus ad introïtum cornea porta placet.

Narrationis initium.

De dictaminum igitur scientia grata rudibus documenta evidenter ministrare desiderantes tam doctrina quam sermonibus, omne difficultatis obstaculum ex industria studuimus devitare; hujus videlicet summae utilitatis gratia, ut ad quorumcumque studiosorum manus libellus iste pervenerit, modicis vel nullis forte documentis, erudientes se ipsos, certam obtineant facultatem. Quid sit itaque dictamen et quot sint ejus genera, et de quo praesertim in hoc nostra sit intentio pertractare, et de ipso congruam tractatus executionem breviter videamus.

Diffinitio dictaminis.

Dictamen est congrua et apposita litteralis editio de quolibet, vel mente retenta, vel sermone aut litteris declarata. Dictaminum duo sunt genera, metricum

Digitized by Google

et prosaycum. Metricum dictamen est litteralis editio quod certis mensuris et legibus sillabarum et dictionum competenter distinguitur, ut in rithmis et carminibus evenire manifestum est. Verum quum nostrae intentionis est in hoc opere de prosayco solum dictamine pertractare, quid ipsum sit et qualiter fieri debeat breviter prosequamur.

Diffinitio prosayci dictaminis. (Beda est cité dans ce chapitre qui est enrichi d'un exemple dans le genre parénétique.) — *Doctrina de epistolis... :* Generalis omnium dictaminum divisio facienda est, quae talis est : aut enim fiunt per epistolas, aut per hystorias, aut per invectivas, aut per expositiones, aut rhetoricas orationes, aut per mutuas collocutiones, aut per doctrinas, quae potius prosayco quam metrico dictamini convenire noscuntur. — *Distinctio salutationis.* — *De divisione personarum :* Personarum enim omnium generali divisione tres sunt *maneries*, eximiae, infimae, mediocres. Eximiae personae dicuntur quibus, vel genere vel dignitate, nulla superior reperitur, utpote apostolici vel romani imperatores; infimas autem arbitramur personas quibus vel genere vel dignitate nulla valet inferior persona inveniri, ut sunt empticii, cerdones, clientes. Mediocres appellantur istae quibus genere et potentia et dignitate quidam superiores quidam inferiores inveniuntur... — *Prosecutio de eodem.* — (Encore un exemple). — *Salutatio domini papae* (Eugenii imperatori.) — *Salutationes ecclesiasticorum ad subditos.* — *Salutationes religiosis competentes.* — *Salutationes ecclesiasticorum*

Digitized by Google

praelatorum inter se, etc. — Salutatio imperatoris ad subditos et aliorum principum (Fredericus *Dei gratia, Romanorum imperator, etc.*). — *Salus amicorum, propinquorum, sociorum aut aequalium personarum inter se.* (Dans ce chapitre se lisent ces vers :

Omnibus in rebus cunctis bona ferre diebus,
Rite Dei donis, conscendere culmen honoris,
Spernere pravorum consortia cuncta virorum,
Non dare conatum cui novit inesse reatum,
Jura tenenda sequi, tutorem juris et aequi,
Mente procul tota depellere turpia vota,
Ut valeat vere per ydonea facta placere;
Vota suae mentis Domini virtute potentis
Semper sectari, cunctis quoque jure probari,
Sub speciem veri mentem corpusque tueri,
Foedere sic omen primum donet ut sibi nomen;
Quid primum nomen non ferre quod indicat omen ?
Cum sociis fidis socialia jura tenere,
Et Dominum semper toto de corde timere,
Mundum eum pompis animo bene linquere posse,
Nec pravos motus nec gaudia pessima nosse.)

Il est traité ensuite du protocole dont les nobles doivent se servir à l'égard des prélats et réciproquement, comment les enfants doivent s'adresser à leurs parents, ceux-ci à leurs fils, etc. — *Ad Bernhardum salutatio. — De benivolentiae captatione. — De narratione. — De petitione. — Qualiter auctoritates vel proverbia debent addi. — De venustate et augmento dictaminum. — De proprietate sermonum. — Quid sit historia... :* Historia est rerum gestarum scriptio co-

Digitized by Google

gnitae veritatis, modum et ordinem gestans. — *De tempore.* — *De modo.* — *De ordine.* — *Qualiter digressio fieri debeat.* — *De distantiis.* — *De distantia invectivarum.* — *De expositione.* — *De diffinitione.* — *De rethoricis orationibus.* — *De doctrina.* — *Incipit doctrina privilegiorum mirabilis :* privilegium est apostolica vel imperialis sanctio cujus timore jura firmata aut intemerata servantur. (Exemples au nom du pape Eugène et de l'empereur Conrad.)

Exordium metricum inter amicos, vel socios, vel propinquos.

Qualis amor, qualis concordia me tibi jungat,
Sub modicis verbis nemo referre potest,
Nam duo consimili nunquam sub amore fuerunt,
Cum duo nos unum esse putemus homo.

Item exordium, a persona mittentium subditarum ad praelatos, metricum.

Ut Phoebi radii simul omnia lumina vincunt,
Sic lumen patriae diceris esse tuae.
Ut sine cremento capit omnia flumina pontus
Nec si se retrahant planius aequor erit,
Sic tua nec minor est neque crescit gloria multum.

Le traité se termine ainsi : *Rogo igitur quod bene incepistis fine optimo concludatis, non enim principium sed operis exitus coronam meretur. Rogo igitur quatinus quod a vobis bene inceptum est finis concludat optimus. Non enim apud amicum vestrae amici-*

Digitized by Google

tiae nomen adimpleveritis, nisi de amico quod bene incepistis fine optimo concluderitis.

Tel est le contenu de ce traité qui montre où en était la théorie de l'art d'écrire au douzième siècle. Les indications historiques qui s'y trouvent sont d'accord avec cette date; en effet, le pape Eugène, qui y est nommé avec les empereurs Frédéric et Conrad, ne peut être qu'Eugène III qui occupa la chaire de Saint-Pierre de 1145 à 1153. Frédéric est nécessairement Frédéric Ier, Barberousse, empereur de 1152 à 1190, et successeur de Conrad III, de la maison de Franconie. Ce qu'il y a de remarquable, c'est que cet ouvrage est annoncé comme le résultat des leçons d'un certain Bernard, auquel s'adresse aussi une formule de salutation. Le temps et la mention de l'abbaye de Cluny dans le cours de ce traité semblent indiquer qu'il s'agit de saint Bernard, cet homme étonnant dont MM. Neander et Ratisbonne viennent d'écrire l'histoire, et auquel M. le comte de Montalembert prépare un monument plus grandiose et, j'ose le dire, plus digne de lui peut être.

Digitized by Google

Digitized by Google

EXCELLENCE DE LA VIE CLAUSTRALE.

Un manuscrit de Rouge-Cloître, du quatorzième siècle, n°s 1970—1978, contient sous le n° 1976, la pièce suivante :

Incipit rigmus contemplativae nobilitatis claustralium (L'inventaire porte : *rigmus de contemplatione nobilitatis monialium*).

Devotus et pauper.

Ut conserves te devotum
Quidquid vites fuge totum,
Paupertatem elige.

Tibi vilis.

Non te locus vilitatis
Angat, vel extremitatis,
Sed nesciri dilige.

Digitized by Google

Ad coelum suspensus.

Vitam hanc nunc parvipendas,
Coelestià jam attendas
Magno desiderio.

Mundo crucifixus.

Eris mundo crucifixus
Tu et ipse, sed transfixus
Caritatis gladio.

Lectioni et orationi deditus.

Corpus tuum castigabis,
Lectionibus vacabis
Et orabis jugiter.

Operativus.

Nunquam eris otiosus,
Omnibus affectuosus
Et vivas humiliter.

Obediens.

Te praelatis objugabis
Quidquid jubent observabis
Et hoc voluntarie.

Non judicans.

Noli facta judicare
Praelatorum, sed vitare
Debes fel invidiae.

Te ipsum reprehendes.

Temet ipsum reprehende
Diligenter, et attende
Ne quem unquam judices.

Digitized by Google

Non vindicativus.

Pro te reddes rationem,
Nunquam proferens sermonem
Ut te ipsum vindices.

Amabilis.

Erit tibi salutare
Si amari et amare
Juste semper studeas.

Pacificus.

Quidquid facis reprobatur
Apud Deum nec laudatur
Nisi pacem teneas.

Discretus.

Diligantur juniores,
Venerentur et priores,
Este carus omnibus.

Generalis omnibus.

Non accipias personam
Sed amabis vitam bonam
In cunctis hominibus.

Compasivus.

Sed gaudere cum gaudente
Bonum est, Paulo dicente,
Et flere cum flentibus.

Tranquillus.

Ordinatus ordinatis,
Patiens inordinatis
Eris tuis fratribus.

Digitized by Google

Patiens.

Corporis infirmitates,
Sed et morum paupertates
Patienter tolera.

Humilis.

Neque velis apparere
Magnus, nec laudem quaerere,
In hac vita misera.

Honores devita.

Quidquid hic honoris captas,
Si non Deo totum aptas,
Perdes tuum vivere.

Laudes contempne.

Non est tuum honorari
Velle, homo, vel laudari,
Cum sis vitae miserae.

Non sis elatus.

Qui praeesse, non prodesse
Quaerit, perdit suum esse,
Poena dignus duplici.

Honores habent dolores.

Non tam facile honores,
Si sentirent et dolores,
Affectarent clerici.

Non sis singularis.

Cave ne sis singularis,
Sed tu quid (*quidquid*) operaris
In commune facias.

Digitized by Google

Ad opus Dei studiosus.

Lege, canta, psalle, ora,
Fili mi, semper labora :
Vive sic, non alias.

Subjectus et humilis.

Te (*tu*) omnibus subjiciaris,
Nunquam aliquid loquaris
Quam quod novit animus.

Obsequiosus et mitis.

Primus eris ad laborem,
Nunquam cupies honorem
Et ad iram ultimus.

Devotus et taciturnus.

Omnem horam occupabis
Ymnis, psalmis, et amabis
Tenere silentium.

Orans ac legens.

Devotam orationem
Dilige et lectionem
Nutricem claustralium.

Nunquam sis verbosus.

Nimis est periculosum
Esse monachum verbosum,
Cum silere debeat.

Non jocosus.

Joci quidem sunt ferendi,
Nunquam tamen referendi
Quos praeferre pudeat.

Digitized by Google

Non cupidus.

Habens victum et vestitum,
Quare (*quale*) fuerit largitum,
Nil tu quaeras amplius.

Non ambitiosus nec pomposus.

De colore non causeris,
Si sit vile, tunc laeteris,
Sic et eris sobrius.

Non curiosus.

Cave ne sis curiosus
In vestitu, vel gulosus
In diversis epulis.

Vigilans et sobrius.

Sic non eris somnolentus,
Nec in potu vinolentus,
Nec vacabis fabulis.

Non gulosus.

Qui supra modum epulatur [1]
Intus foris obcaecatur,
Plenus malis omnibus.

Ne fias bestialis.

Sic et vitam plurimorum
Parum distat a porcorum
In consuetudinibus.

EXPLICIT RIGMUS.

[1] Il doit se faire ici une élision pour la mesure.

Digitized by Google

L'hiver de 1363.
La fête de l'Arbalète et du Prince d'Amour à Tournai, en 1455.

L'hiver dont nous avons éprouvé la rigueur en 1845, nous a fait jeter un regard en arrière et chercher des rapprochements entre le passé et le présent. En feuilletant une chronique inédite[1] que nous avons récemment achetée à Gand, il nous a semblé que, pour l'intensité et la durée du froid, l'hiver de

[1] In-4°, xve siècle, papier, 276 feuillets. Commence aux démêlés du comte de Flandre, Gui de Dampierre, avec le roi de France, et finit au milieu du xve siècle. Les corrections et les changements d'écriture semblent annoncer un autographe. L'*Annuaire* de 1846 contient une longue pièce de vers tirée de ce manuscrit.

14

Digitized by Google

l'an 1363 (1364) est un de ceux qui offrent le plus d'analogie avec le nôtre. M. Peignot l'a marqué dans son catalogue [1], mais sans ajouter aucun détail à cette mention. Voici comment en parle notre manuscrit. Sa narration est précédée d'un petit tableau d'une couleur très-crùment démocratique : il y avait certainement quelque chose de républicain dans l'organisation communale de Tournai.

Fol. lxxj. « Environ le mois de décembre ou dit an (1364), envoia le roy de Franche à Tournay un chevallier apiellés Oudart, seigneur de Renty, pour estre gouvreneur de la ville de Tournay et prendre garde au gouvernement qui avoit estet par avant en laditte ville. Lequel aporta un mandement par lequel le roy mandoit et commandoit à le communaulté de Tournay qu'il obéisent audit gouvreneur comme à luy meismes. Quant les prouvost et cheus de le loy oyrent ledit mandement, il firent asambler en le Halle la communaulté par paroche, à manière acoustumée, pour savoir s'il voroient obéir audit mandement. Lesquelz ainsi asamblés dirent qu'il voloient avoir ledit gouvreneur, car il leur sambloit qu'il ne pooient estre pis gouvrenés qu'il avoient estet par avant et duques à chy. Dont fu ledit gouvreneur mandés en Halle et luy dist-on que le communaulté estoit contens d'obéir à luy puis que c'hestoit le plaisir du roy, et aroit tel gage que les gouvreneurs avoient eult du tanps Pié-

[1] *Essai chronologique sur les hivers les plus rigoureux*. Paris, 1821, in-8°, p. 45.

Digitized by Google

ron De le Marlierre, c'estoit v^{c} lb. ts. par an. Desquelz gages il ne fu mie trop bien contens, mais touttefois fist-il sierment que bien et léalment il gouverneroit la ville et feroit loy et justiche oussy bien au petit que au grant, à son pooir. Apriés firent sierment les prouvost et cheus de le loy et oussi tous quief d'ostel, d'obéir audit gouvreneur et à ses lieutenans comme à le personne du roy.

Apriés chou que ledit gouvreneur fut recheu, comme dist est, environ l'isue du mois de jenvier, vint à Tournay un prégidens apiellés Mestre Pière d'Orgimont, lequel aporta un mandement du roy ens ouquel estoit contenus pluiseurs maletotes et gabelles que le roy voloit eslever en laditte ville, et commandoit par ces lettres au gouvreneur qu'il fesist censir lesdittes maletotes et gabelles, et les deniers d'icelles emploiast à le reparasion et resoursse de laditte ville, dont monstra le gouvreneur a consaus de la ville le mandement que le roy lui avoit envoyet, lesquelz consaulx furent contens d'y obéir et prirent journée pour lesdittes gabelles chensir au dimenche après diner, qui estoit le jour de le Candeler. Quant les povres gens d'avant la ville sorent les gabelles que le roy leur voloit eslever, il en furent mal contens et disoient l'un à l'autre : *Comment soufferonne que nous soyemes ainsi menés, qui sommes povres gens et de petit gagnage, car nous n'avons cest an riens gagniet, tant pour le quier tans comme pour les giellées d'anten;* car, à vérité dire, on ne vit onques si grant yvier de naiges et de giellées qu'il fu en l'ivier l'an MCCC et

Digitized by Google

LXIII, car il commencha à gieller entre le Tousains et le Saint-Martin, et giella tous dis sans desgieller jusques à l'isue de march. Che fut xix semaines de lonc. Et ne faisoient pluiseurs gens ne œuvre ne sierviche nien plus que le dimenche, et s'ocupoient de faire personnages de naige grasieussement ouvrés, devant lesquelz il fasoient pluiseurs esbatemens tant en ditiers comme en jeus de piersonnages pour eus oublyer..... »

Ces figures de neige nous retracent ce qui s'est passé sous nos yeux, et nous rappellent le livre du comte de Robiano, intitulé : *Collection des dessins des figures colossales et des grouppes* (sic) *qui ont été faits de neige à Anvers en* 1772, et celui du secrétaire de l'académie de cette ville Jac. Vander Santen : *Antwerpsche faem-bazuyn... uit het uytvrogten van sneeuwe colossen*. A côté de ce détail on remarque un trait caractéristique : pour oublier leurs maux, les habitants de Tournai font des *dictiers* et jouent des *comédies;* un peu de poésie vient adoucir leurs souffrances et leur misère. C'est qu'alors il régnait, en effet, dans cette ville une grande ardeur de rimer : il s'y trouvait une école de poëtes, de trouvères, parmi lesquels nous pouvons mettre au premier rang Philippe Mouskés, que notre judicieux confrère, M. Du Mortier, a fait devenir d'évêque, non pas ce que dit le proverbe populaire, mais un franc et joyeux rimeur portant la cape et l'épée au lieu de mitre. Il faut y compter aussi les auteurs anonymes de quelques grandes compositions héroïques, ainsi que ceux à

Digitized by Google

qui l'on doit les *rithmes et refrains tournisiens.*

On remarquera peut-être dans les lignes qui précèdent cette expression *les giellées d'anten.* Villon se chargera de nous l'expliquer. Qui ne connaît sa jolie ballade : *des dames du temps jadis,* dont le refrain est :

Mais où sont les neiges d'antan [1] ?

C'est-à-dire *les neiges de l'année précédente.*

II

De cette même chronique, qui est fort intéressante et qui paraît, par le dialecte, par la multiplicité des renseignements locaux, enfin par les sympathies personnelles du chronographe, être l'œuvre d'un Tournaisien, ou peut-être de plusieurs, l'orthographe et le style rajeunissant vers la fin, je tirerai encore une description de la fête de l'arbalète à Tournai, en 1455. Les réjouissances populaires tiennent place dans l'histoire morale des nations; elles peignent leur caractère intime et témoignent du degré de civilisation auquel elles sont parvenues. MM. Le Glay, Julien de Rosny, Quenson, Mme Clément Hémery, etc., etc., se sont particulièrement occupés de ce sujet, qui ne

[1] *OEuvres de Maistre François Villon,* édition de Prompsault. Paris, 1835, p. 126.

Digitized by Google

manque ni de grâce ni d'enseignements. Voici un supplément à leurs recherches : on remarquera le côté littéraire et poétique de ces *ébattements.*

Fol. CCLII verso. « A l'entrée de juin, l'an mil IIIIe cincquante-cincq, accordèrent les IIIJ consaulx de la ville et cité de Tournai aux arbalestriers du grand serment de laditte ville, de faire et tenir une feste et trairie del arbalestre, leur prometans, pour le avancement de icelle, la somme de deux cens livres tournois des deniers de laditte ville, et livrer supz le grand marchié hourt et bersaulx aux despens de icelle. Et cest accord et promesses faites, journée fut esleue et prinse pour faire le entrée de laditte feste le XIe de aoust ensievant, ouquel jour pareillement se debvoit faire et faisoit le entrée de la feste et *Pui de Amours,* autrement nommée la feste du roi, à cause que ledit seigneur avoit ordonné et commandé faire procession générale en toutes les églises cathédrales de son roiaulme cascun an, en rendant à Dieu graces de la réacquisition de son pays de Normendie, qui par le XIIe dudit mois avoit esté du tout réduit et mis en son obéissance, comme dessus est dit. De laquelle feste du *Pui de Amours* Jehan de Courolles tabvernier estoit prince pour l'année, et aussi dudit grand serment desdits arbalestriers.

Et tantost apriés laditte grace obtenue furent esleus IIII messagiers, lesquels, vestus et habilliés de verdes parures, alèrent nonchier laditte feste en tous les pays de autour, aians mandement contenant que tous hommes frans et previlegiés, feussent grands et petis,

Digitized by Google

de villes fermées ou villages, venissent à laditte feste et trairie, et ils seroient receus et gardez en droit. Lesquels messagiers furent partout honourablement receus et rapportèrent en laditte ville de Tournai plusieurs beaux et rices joiaulx de argent. Et incontinent que lesdits messagiers furent partis, furent commenchiés faire du long du grand marchié deux hours de bonne carpenterie, le ung vers le belfroi, et le aultre vers la maison au Pauraclet, et une gallerie et alée de la haulteur de iceulx pour aler del ung al aultre. Lesquels hours et pareillement laditte gallerie on couvri de asselles pour aler et estre au secq partout. Et ces choses ainsi faites, supz cascun de iceulx hours fut fait ung grand et bel berseil de wasons, iceulx couvers et vestus de verd drap. Et à la maison faisant touquet de la rue Notre-Dame, de l'aultre lez de la bretesque, fut ordonné le palaix des arbalestriers qui faisoient laditte feste; la devanture de laquele maison fut toute painte de verd, aiant une asselle deseure les fenestres du lez du marchié, vestue et ornée de verd drap, à mettre les pris et joiaulx de laditte feste, supz laquele, depuis le entrée de laditte feste jusques à la fin de icelle, on povoit journelement véir les joiaulx qui s'ensievent, c'est assavoir douse quennes de argent ricement et gracieusement ouvrées et pesantes xxxvj mars de Troyes, trois aighières pareillement de argent et pesantes iiij mars et demi; et noef gobelés aussi de argent et pesans ix mars et demi. Toutes lesqueles pièces estoient dorées aux bors et armoiées des armes de Sainct-George, du roi et de la ville; et avec lesdits

Digitized by Google

joiaulx estoient deux broques de argent qui estoient à donner au suivant dernier traiant et cloant ledit jeu. Et estoient tous les dessusdits joiaulx à gaignier et estre présentez à ceulx qui s'ensieuvent, c'est assavoir au serment qui de une main aroit les iiij plus courtes mesures, iii quennes pesantes xii mars de Troies; et au serment qui pareillement de une main aroit les iiij plus courtes après, iij quennes pesantes ix mars; au serment qui semblablement de une main aroit les iij plus courtes mesures, ii quennes pesantes vi mars; et au serment qui aroit les iij plus courtes après, ij quennes pesantes iiij mars; à celui qui le plus tapperoit au blancq, ung goblet couvert pesant ung marc; à la plus honnourable, belle et grande compaignie toute de ung serment, entrans en laditte ville, ii aighières pesantes iij mars, et à la pareille ensievant, une aighière pesante marc et demi; au serment de la plus longtaine ville, ung gobelet couvert pesant un marc; au serment qui feroit la plus belle allumerie du vespre, une quenne pesante iij mars, et à celui qui feroit la plus belle après, une quenne pesante ii mars; au serment qui jueroit des meilleurs jus de personnages du vespre en langue franchoise, ung goblet couvert pesant ii mars, et pareillement à celui qui jueroit les meilleurs jus en langue flamengue [1], ung gobelet couvert pesant ii mars; au serment qui de une parure

[1] Des comédies flamandes à Tournai! cela ne pouvait être admis que pour attirer les villes de la Flandre flamingante.

Digitized by Google

yroit à la procession du xxii[e] de aoust le plus révéranment, ung gobelet couvert pesant ung marc, et à celui qui pareillement yroit à laditte procession le plus révéranment après, ung goblet non couvert pesant demi marc; et à tout homme particulier pour cascune fois qu'il tapperoit et poseroit son quariel francq en ung cercle qui seroit ou blancq, autour de la broque, fait de encre, ung aniel de argent doré; à la paroisse ou compaignie de laditte ville de Tournai qui jueroit les meilleurs jus de personnages du vespre, un gobelet couvert pesant vij unces; à celle qui jueroit les meilleurs après, ung gobelet couvert pesant v unces, et à la mieulx ensievant, pour le tiers joiel ung gobelet non couvert pesant iiij unces. Et estoient tous ceuls qui joueroient de personnages, tenus juer de vesprée à aultre, c'est assavoir une vesprée franque entre deux, tant ceuls de dehors comme ceuls de laditte ville.

Le xj[e] jour de aoust du dessusdit an firent les arbalestriers de cincquante noef compaignies leurs entrées, la plus belle desqueles fut cele de la ville de Lile, tous vétus de une parure et aians en cief Anthoine, le bastard de Bourgongne. A laquelle furent présentées et données lesdittes ij aighières de argent. La compaignie de la ville de Auldenarde fut moult belle, mais pour le honneur dudit bastard ils se contentèrent du second joiel, et pour ce leur fut laditte aighière présentée et donnée. Et à ceulx de la ville et cité de Liége, pour la plus loingtaine ville, fut le dessusdit goblet couvert présenté et donné. Et le ende-

Digitized by Google

main [1] qui fut mardi xij° dudit mois et feste du roi, au matin, fut faite une très-notable procession alante del église Nostre-Dame par la rue des Canonnes, Monchiel, rue aux Rates, Puch-l'éaue, Croix-St.-Piat, rue des Alemands, Ture (ou Turé), rue de Paris, Grand-Marchié et rue Nostre-Dame. A laquele procession avoit grand multitude de peuple à cause que pluiseurs y estoient venus pour le *Puis de Amours*, et plus grand nombre pour laditte trairie. Et alèrent à laditte procession ceulx de laditte ville de Lile, cascun ung flambiel ardant en sa main et en une parure; pour laquele chose il gaignièrent et leur fut présenté et donné le dessusdit goblet de argent. Et à ceulx de la ville de Auldenarde, qui après eulx fut la plus belle et révérente compaignie alante à laditte procession, fut présenté et donné pareillement le dessusdit gobelet à ce ordonné. Tout ce après disner dudit xij° de aoust et feste du roi, furent juez jus de personnages devant la Halle des doiens, qui estoit le palaix dudit *Prince de Amours* et de où il les regardoit lui et son estat, et faisoit présenter et donner à cascune carice (?) une fleur de lis de argent pesant viij esterlins. Et le heure du souper venue, ledit prince descendi de sondit palaix et ala lui et son estat en la grande halle de la ville où les tables estoient mises et toutes choses préparées, et illec fut fait ung rice et noble soupper, car pluiseurs vénérables et honnourables personnes y

[1] Nous disons *le lendemain*; il faudrait dire *l'endemain*, eu égard à l'étymologie.

Digitized by Google

estoient appellées et invitées, qui y furent tant de dehors comme de dedens. Auquel soupper tous les estrangiers furent supportez de escot et ceulx de la ville de aulcune partie. Et, ledit soupper fait, le *Prince de Amours* descendi de illec et monta en sondit palaix, c'est assavoir en la Halle des doiens, devant laquele estoit j hourt en manière accoustumée, supz lequel furent recordez plusieurs *chants roiaulx* intitulez et continués des haulx, miraculeux et victorieux fais des rois de France, et espécialement de ceulx qui estoient advenus en la réacquisition de Normendie, de Bourdelois et de Baionne, puis ne avoit gaires, sous la main et conduite du roi Charles vij[e] de ce nom, par les réthoriciens de dehors qui les avoient fais et composez, car ceulx de la ville n'y povoient rien gaigner. Et pareillement furent recordées pluiseurs *amoureuses* par lesdits réthoriciens. Et, tous les records fais, on appella celui qui avoit fait le meilleur chant roial pour la première ligne de icelui, lequel il lut de recief, et, ce fait, on lui présenta et donna le joiel accoustumé, c'est assavoir un escu de France de argent pesant ij unces. Et après celui qui avoit fait le meilleur après, auquel, celui leu de recief, on présenta et donna un dolphin de argent pesant un unce, lesdits joiaulx, c'est assavoir le escu et dolphin couronnés de couronnes de argent dorées. Et après ce, fut pareillement appellé celui qui avoit fait la meilleure amoureuse pour la première ligne de icelle; laquele de recief leue, on lui présenta et donna une couronne de argent pesante ij unces. Et après celui qui avoit

Digitized by Google

fait la meilleure ensievant, auquel, icelle accordée de recief, on présenta et donna 1 căpiel de argent pesant une unce. Et après lesdits records furent juez aulcuns joieulx jus de personnage, puis s'en ala cascun à son domicile ou hostellerie.

Et l'endemain qui fut mercredi et xiij dudit mois montèrent en la Halle des prévost et jurez les ciefs des cincquante noef sermens qui estoient venus à laditte feste et trairie pour lotir [1] et sçavoir la journée que ils debveroient traire. En laquele Halle estoit ung praiel portatif duquel les verdures, arbrisseaulx et fleurs estoient de chire jentement et ingénieusement ouvrées, et dedens ledit praiel estoient aussi autant de ymages féminines de chire que il y avoit de villes et places à lotir. Es ciefs desqueles ymages qui estoient croés, estoient les noms desdittes villes et places, c'est assavoir en cascun cief de ymage ung nom escript en ung petit brefvet. Et emprès ledit praiel estoit une jeune et belle fillette vestue de une vermeille cottelette broudée de la parure des arbalestriers, tenante une virguette en sa main, de laquele elle touchoit les dessusdittes ymages le une après les aultres. Et tantost que elle en avoit touchié une, on prenoit icelle, et le brefvet de son cief leu, on le bailloit au serment de la ville ou place que il contenoit avec laditte ymage. Et en ceste manière lotirent lij sermens paisiblement et amoureusement. Le ordre auquel lotissement advint en cete manière : le premier los eschéi à la ville de

[1] Tirer au sort, donner en lot.

Digitized by Google

Songnies en Hainau et trayrent ceulx du serment de icelle à ix hommes; le second à la ville de Béthune, de laquele le serment jua à x hommes; le tiers à le ville de Buch (Binch?), qui pareillement traiy à x hommes; le quart à la ville de Enghien qui aussi jua à x hommes; le quint à la ville de Heddin qui traiy à viij hommes; le sexte à la ville de Roulers qui jua à vii hommes; le septiesme à la ville de Mons en Hainau, qui traiy à ix hommes; le huittiesme à la ville de Warneston qui jua à viii hommes; le noefiesme au grand serment de la ville de Brouxelles, qui traiy à x hommes; le dixiesme à la ville de Mauboege qui jua à x hommes; le unziesme au grand serment de la ville de Nivelle qui traiy à x hommes; le douziesme au conte de Nevers qui jua à x hommes; le treisiesme à la ville de Tenremonde qui traiy à x hommes; le quatorziesme à la ville de Menin qui jua à x hommes; le quinziesme à la ville de Monstruel qui traiy à x hommes; le seiziesme à la ville de Chierve qui jua à ix hommes; le dix-septiesme au grand serment de la ville de Gand qui traiy à x hommes; le dix-huitiesme à la ville de Ypre qui jua à x hommes; le dix-noefiesme à la ville de Aras qui traiy à x hommes; le vingtiesme à la ville de Condet qui jua à vij hommes; le vingt-uniesme au grand serment de Bruges qui traiy à x hommes; le vingt-deuxiesme à la ville du Dam qui jua à x hommes; le vingt-troisiesme au petit serment de Anvers qui traiy à viii hommes; le vingt-quatriesme à la ville de Tilemont qui jua à x hommes; le vingt-cincquiesme au petit serment de St.-Omer

Digitized by Google

qui traiy à ix hommes; le vingt-sixiesme à la cité de Aras qui jua à x hommes; le vingt-septiesme à la ville de Bailloel en Flandres qui traiy à ix hommes; le vingt-huittiesme au petit serment de la ville de Nivelle qui jua à vii hommes; le vingt-noefiesme à la ville de Leuse qui traiy à viii hommes; le trentiesme à la cité de Liége qui jua à x hommes; le trente-uniesme à la ville de Nieuport qui traiy à x hommes; le trente-deuxiesme à la ville de Louvain qui jua à x hommes; le trente-troisiesme au grand serment de la ville de Saint-Omer qui traiy à x hommes; le trente-quatriesme à la ville d'Auldenarde qui jua à x hommes; le trente-cincquiesme au petit serment de la ville de Courtrai qui traiy à ix hommes; le trente-sisiesme au petit serment de la ville de Gand qui jua à vi hommes; le trente-septiesme à la ville de Wervi qui traiy à ix hommes; le trente-huittiesme au grand serment de la ville de Anvers qui jua à x hommes; le trente-noefiesme à la ville de Orchies qui traiy à x hommes; le quarantiesme au petit serment de la ville de Malines qui jua à ix hommes; le quarante-uniesme à la ville de Lile qui traiy à x hommes; le quarante-deusiesme à la ville de Valenchiènes qui jua à x hommes; le quarante-troisiesme au grand serment de la ville de Malines qui traiy à x hommes; le quarante-quatriesme à la ville de Athe qui jua à x hommes; le quarante-cincquiesme au petit serment de la ville de Brouxelles qui traiy à x hommes; le quarante-sixième à la ville de Mortaigne qui jua à ix hommes; le quarante-septiesme à la ville de Dixmude qui traiy à viij

Digitized by Google

hommes ; le quarante-huittiesme à la ville de Alos (*Alost*). qui jua à x hommes ; le quarante-noefiesme au grand serment de la ville de Courtrai qui traiy à x hommes ; le cincquantiesme à la ville de Asque qui jua à x hommes ; le cincquante-uniesme au séneschal de Hainau qui traiy à x hommes ; le cincquante-deuxiesme à la ville de Douai qui jua à x hommes ; le cincquante-troisiesme à la ville de Haulx (*Hal*) qui traiy à x hommes ; le cincquante-quatriesme à la ville de Saintron qui jua à viij hommes ; le cincquante-cincquiesme à la ville de Avesnes qui traiy à ix hommes ; le cincquante-sixiesme au seigneur de Anthoing qui jua à x hommes ; le cincquante-septiesme au petit serment de la ville de Bruges qui traiy à x hommes ; le cincquante-huittiesme à la ville de Furnes qui jua à x hommes, et le cincquante-noefiesme à la ville de l'Escluse qui traiy à viij hommes.

Tous lesquelz, selon le ordonnance et mandement, traiyrent cascun xii coups. Et ne juèrent cascun jour tout le terme et espace de laditte trairie que ij sermens, le j devant disner et le aultre après ; et ès samedis et dimences n'en juoit que ung, ne pareillement ès jours festifs, et estoit del après disner. Et aussi tout le temps de laditte feste ne estoient vendues quelques marchandises denrées ou grand marchié, adfin que il feust sans empiescement, et se vendoient les herrens et poisson ou roduit (reduit) tout derrière, et les laignes, sorlers, grains et plusieurs aultres choses oultre la Porte des Maulx et au Marchié aux Vaques. Et pareillement se vendoient plui-

Digitized by Google

sieurs tires [1] de vivres et aultres choses au Marchié aux Poulles et au Monchiel, selon qu'il estoit ordonné par les seigneurs et gouverneurs de la loi de la ville, lesquels aussi firent publier aux bretesques que personne ne alast ne joquast emprès ne entour des bersaulx de laditte feste, tandis que on y trairoit, fors sups son péril et adventure, et que se mort, affollure ou aultre mescief en eschéoit pour desserment de arcq ou aultre fortune, le traiant en demoureroit quite, sans de rien l'en povoir demander ne empeschier par justice ne aultrement.

Le joedi, xiiij^{e} dudit mois, incontinent viij heures sonnées du matin, le connestable des arbalestriers de Tournai, accompaignié de pluiseurs des compaignons, vestus de vermeilles robes broudées de leur parure, aians trompettes et ménestreux, alèrent querre à leur hostel le serment et compaignie de la ville de Songnies, qui par le dessusdit lotissement debvoit ouvrir et commenchier laditte feste, et le menèrent jusques aux bersaulx. Et, icelui serment venu illec, cascun de eulx traiy les xij cops que ils debvoient traire, puis furent par les dessusdits connestable et aultres reconvoiez jusques à leur hostel où ils reçuprent et prinrent le vin au prendre congié. Et incontinent après entra un sergent à vergue oudit hostel qui présenta audit serment et compaignie de Songnies les vins de la ville illec apportez par les varlés de icelle, et semblablement que dit est, fut fait par ledit connestable

[1] Espèces.

Digitized by Google

et aultres à ce députez au serment et compaignie de la ville de Béthune, incontinent deux heures sonnées del après disner de ce meisme jour, comme au serment aiant le second los. Et de ce jour jusques à la fin de laditte feste fut fait pareillement à tous les aultres sermens et compaignies; et quand aulcun arbalestrier prenoit mesures de ses cops, icelles estoient mises et posées en certain coffre à ce ordonné et duquel les clefs estoient en seures gardes. Et la chose se continuant en ceste manière, le serment et compaignie de la ville de l'Escluse, amenez audit bersaulx, firent leur debvoir comme les aultres et traiy icelle ville, à laquelle le derrenier los estoit escéu, comme dessus est dit, le xviiie de septembre ensievant, auquel jour laditte feste print fin et fut close, à laquelle avoient trait la somme de cincq cens et cincquante-trois arbalestriers de dehors, comme on trouveroit de légier par le nombre des dessusdits sermens.

Et, laditte feste terminée en la manière desusdite, on fist le examen des mesures par lequel fut trouvé le grand serment de la ville de Malines avoir iiij mesures de une main qui ne contenoient ensemble que ung polc et iij quarts de longueur et estoient les plus courtes; pour laquelle chose ils gaignièrent, et leur furent présentées les dessusdittes iij quennes de xii mars, qui estoit le souverain joiel. Furent pareillement trouvées par ledit examen iiij mesures de une main du petit serment de laditte ville de Malines, qui ne contenoient ensemble que ung polc iij quars et demi de longueur, et estoient les plus courtes après,

Digitized by Google

pour laquelle chose ils gaignièrent, et leur furent présentées les dessusdittes iij quennes de ix mars pour le second joiel. Trouva aussi ledit examen le serment de la ville de Saintron avoir iij mesures de une main qui ne contenoient ensemble que iii quarts de polc de longueur, et estoient les plus courtes, et pour ce gaignièrent, et leur furent présentées les dessusdittes ij quennes de vi mars, qui estoit le tiers pris et joiel. Fut pareillement trouvé par ledit examen le serment de la ville de Avennes avoir iij mesures de une main qui ne contenoient ensemble que iij quars et demi de polc de longueur, et estoient les plus courtes après, pour laquele chose il gaignièrent, et leur furent présentées les dessusdittes ii quennes de iiii mars. Le serment de la ville de Valenchiennes fut trouvé avoir viii cops francqs en blancq, pour laquele chose ils gaignièrent, et leur fut présenté le dessusdit gobelet couvert de ung marc. Le serment de la ville de l'Escluse escéi avoir le derrenier los et pour ce gaignièrent, et leur furent présentées les broques de argent et les verds draps dont lesdits bersaulx avoient esté couvert. Le serment de la ville de Lile fut trouvé avoir fait la plus belle alumerie de nuit, jaçoit ce que Malines, Gand et Bruges en avoient fait de rices et belles devant leurs hostels, et pour ce gaignièrent, et leur fut présenté la dessusditte quenne de iij mars. Et ceulx de la ville de Malines furent trouvés avoir fait la plus belle alumerie après, pour laquele chose il gaignièrent, et leur fut présentée la dessusditte quenne de ii mars. Ceulx de laditte ville de Lile se

Digitized by Google

acquittèrent bien touchant les jus de personnages qui se feissent des vespres, et aussi firent ceulx de la ville de Ypre, les ungs en langue franchoise, et les aultres en flamenghe ; et pour ce gaignièrent pour le mieulx avoir fait cascun en sa langue, les dessusdits ij gobelets couvers, cascun de ii mars, c'est assavoir cascune desdittes villes ung.

Le vendredi xix[e] dudit mois de septembre furent les dessusdis pris et joiaulx portez et présentez aux villes et sermens qui gaignié les avoient, à leurs hostels, par le roi, connétable et plusieurs aultres arbalestriers, aians les ménestreux et trompettes de la ville et menans avec eulx iij jentes et gracieuses pucelles en ung bel et plaisant vergier, par lesquelles ils présentoient lesdits joiaulx ; pour lesquels recepvoir les arbalestriers de dehors avoient fait au dehors de leurs hostels tenderies de tappis et aultres draps, avec ostention et pompe de vasselle supz drechoirs ricement ornez et gardez de fortes gardes, comme plusieurs sermens de iceulx avoient fait la journée que ils avoient trait. En tous lesdits joiaulx présentez et donnez, le endemain qui fut le xx[e] dudit mois venu, tous les dessusdits sermens se portèrent de laditte ville de Tournai et tirèrent cascun vers son pays et ville. Et iceulx partis et dévalez, on fist le examen de cincq que paroisses que compaignies de laditte ville qui avoient continué juer de personnages durant laditte feste. Et fut trouvé que la compaignie du *Prince de Amours*, qui estoit celle des réthoriciens, avoit le mieulx fait ; pour laquele chose ils gaignièrent, et leur

Digitized by Google

fut présenté le dessusdit gobelet de vii onces. Ceulx de la paroisse Ste.-Marguerite furent les mieulx faisans après, et pour ce leur fut présenté et donné le dessusdit goblet couvert de v onces pour le second joiel. Et ceulx de la paroisse St.-Nicolai ou Bruisle, pour le tiers joiel eubrent le dessusdit gobelet non couvert de iiij onces. Et toutes ces choses ainsi faites, laditte feste et trairie print fin. »

Digitized by Google

Jacques Van Artevelde.—Siége de Tournai en 1339.—Ouragans et tempêtes. — Pose de la première pierre du chœur de l'église Saint-Jacques à Tournai, en 1368, — Revue des compagnies bourgeoises de cette ville.

En donnant plus haut un extrait d'une chronique nationale, j'ai conjecturé qu'elle avait été écrite à Tournai, et plus j'ai avancé dans l'examen de ce document historique, plus cette présomption s'est approchée de la certitude. Il me semble en outre que cette chronique n'est pas l'ouvrage d'une seule personne, et que, commencée au quatorzième siècle, elle a été continuée au quinzième par une ou plusieurs autres plumes; le style, en effet, et l'orthographe rajeunissent ou varient vers la fin, et cela ne paraît pas une affaire de copiste, car le manuscrit présente, je le répète, les caractères d'un autographe.

Digitized by Google

Je viens de parler de style : j'aurais dû me servir du mot diction. Froissart, avec son imagination colorée, son aptitude à recevoir vivement l'impression des objets, Froissart a un style. Notre annaliste, comme la plupart de ceux qui alors enregistraient les événements, n'a qu'un langage sans caractère individuel. On ne saurait du moins lui refuser le mérite de la clarté, et s'il fatigue souvent par la monotonie des formes, si l'inévitable adverbe *quand* commence la plupart de ses paragraphes, il faut considérer que cette complète absence d'artifice littéraire est un des signes distinctifs de presque tous les vieux écrivains. Voyez, par exemple, la célèbre chronique du Cid (*Chronica del famoso cavallero Cid Ruydiaz Campeador*) si bien publiée en espagnol par un philologue allemand M. D. V. A. Huber. L'auteur se met encore moins l'esprit en peine pour varier ses tournures : ses chapitres, à quelques exceptions près, débutent tous par ces mots inévitables : *Cuenta la historia,* l'histoire raconte... Froissart lui-même, malgré le charme d'un grand nombre de ses pages, nous offre de ces fastidieuses répétitions : les délicatesses de l'art, les susceptibilités de l'esprit et de l'oreille ne sont venues que plus tard.

Dans l'un des chapitres que je mets aujourd'hui, en manière d'échantillon, sous les yeux du lecteur, il est question d'Artevelde, que le narrateur appelle un *bourgeois de Gand qui avait été brasseur de miés* (hydromel). Je prie que cette phrase ne scandalise personne. On s'est, dans les derniers temps,

Digitized by Google

fort préoccupé de l'origine d'Artevelde. On a fait observer avec raison que sa position sociale devait éclairer sa conduite politique, et, en conséquence, preuves en main, on l'a tiré de la classe moyenne pour le restituer à l'aristocratie. M. Voisin a réuni toutes les pièces du procès [1], et nous le considérons comme jugé en dernier ressort, malgré la phrase du chroniqueur tournaisien, phrase qui, au surplus, ne change rien au résultat auquel la critique moderne est arrivée, pourvu qu'on y ajoute un petit commentaire.

Le second chapitre constate encore un de ces faits météorologiques dont M. Quetelet dresse en ce moment le tableau général. Il signale ensuite une circonstance qui appartient aux fastes de l'art architectonique dans notre pays, la pose de la première pierre du chœur de l'église de Saint-Jacques à Tournai, en 1368, tandis que M. Schayes met la *reconstruction* de ce chœur sous l'année 1365 [2], qui fut celle de la dédicace de l'église. On remarquera, à cette occasion, l'élection du prince du Puy-Saint-Jacques qui était probablement une association moitié poétique, moitié religieuse, une confrérie de rimeurs. N'oublions pas que la première congrégation du *Puy d'escole de rhé-*

[1] *Examen critique des historiens de Jacques Van Artevelde, ou un grand homme réhabilité.* Gand. 1841, in-8°.

[2] *Essai sur l'architecture ogivale en Belgique.* Bruxelles, 1840, in-4°, d. 46.

Digitized by Google

torique n'eut lieu qu'au mois de mai 1477 [1], c'est-à-dire 112 ans après l'élection du *prince du Puy*, mais ce Puy ne commença qu'en 1375. Enfin, nous voyons un modèle de revue des anciennes compagnies bourgeoises, que la charte de 1424 régularisa, en obligeant tous les habitants de Tournai à se ranger sous l'une ou l'autre des trente-six bannières : ce qui, pendant la révolution brabançonne de 1790, lorsque cette ville eut fait revivre sa constitution démocratique du quinzième siècle, porta le marquis d'Ennetières, grand prévôt, et les autres personnages les plus marquants, à réclamer leur inscription sous la bannière du corps des laboureurs. Cette particularité a été rappelée par M. Gachard, dans ses *Notes sur l'histoire des ducs de Bourgogne*, de M. de Barante [2]. A cette revue comparaissaient des *canonniers* et Pierre le Muisit, parent du chroniqueur de ce nom.

De meutation [3] de ceulx de Gand aians cief Jaque d'Artevelle, de plusieurs maus fais et perpétrez tant des Englès comme desdits Flamens contre le roi Philippe de France, et du siége de Tournay par Englès, Flamens, Braibenchons et Hainuiers.

Fol. XXV recto. « Quant le roy Edouart seut le des-

[1] *Ritmes et refrains tournésiens* (publiés par M. F. Hennebert). Mons, 1837, in-8°, p. 3.

[2] I, 63 ; Voisin, O. C., p. 127.

[3] Emeute.

Digitized by Google

confiture de ses hommes, il envoia le vesque de Nicolle [1], le conte de Sufort [2], Gautier de Maugny [3], à mille hommes en mer pour luy vengier; et arrivèrent en l'ille de Gagans [4], où il avoit grand plenté de nobles de Flandres asamblés. Là se combatirent contre Englais (*sic*), mais ils furent desconfis et fu pris Guires [5], frères du conte de Flandres bastart, et s'i fut mors li sire de Haluin, Jehan de Mendequerque, Jehan de Meserode et tous li abitants de l'ille; et fu en che jour arse et destruite.

Après ceste desconfiture se prirent li commun de Flandres à tourbler l'un contre l'autre et (*se*) prirent à haïr leur seigneur pour j chevalier que le roy de Franche avoit fait morir pour aucune traïson dont le conte l'avoit encouppet. Mais Flamens disoient que c'étoit à tort et se révélèrent [6] plusieurs et firent leur quief d'un bourgeois de Gand qui avoit esté brasseur de miés et l'appielloit-on JAQUES D'ARTEVELLE.

Lors furent li officier du conte r'otés de leur offisses et cachiet hors de Gand. Et ala ledit Jaque à Bruges, à tout vij^{c} hommes, à tout blans caprons; et y fu bien

[1] Lincoln.

[2] Suffolk.

[3] Celui-là même dont Lacurne de Sainte-Palaye a écrit la biographie, et dont nous avons fait mention dans nos *Monuments du Hainaut*, t. I, p. 713.

[4] Cadsant.

[5] Guy.

[6] Révoltèrent.

recheu du quemen peuple de la ville. Et quant le conte Loïs le seut, il laisa le païs et s'en ala au roy Philippe conter le désobéisanche de ses omme, dont le pensa li rois que li Flamens se voloient aloyer au roy Edouart. A dont envoia gens d'armes en pluiseurs lieus pour garder les pors de mer par son roialme.

Apriés chu tamps asambla li roi Edouart ses hommes en Engleterre et entra en mer moult efforchiement, et ala ariver en Anwiers, qui est ou païs de Braibant, pour che que le duc de Braibant, le duc de Gelre, le duc de Jullet, le conte de Hainau, le marchys de Brandebourc estoient de son alianche. Ledit roy Edouart fu faict vicaire de l'Empire par Loïs de Baivière qui estoit empereur. Mais le vesque de Cambray et li bourgeois ne voulrent obéir à luy, car ledit empereur estoit escommenijés par toutte crestieneté, pour che qu'il s'estoit fait coronner comme empereur contre la volenté du pape et de l'églisse.

Par le leccion du Vesque et de cheus de Canbray, Jehan, fils du roy Philippe, duc de Normendie, fu fais baus et gouverneur de Canbresis, et il envoia le conte d'Erminac [1] à v^c hommes qui estoient venus de Gacogne (Gascogne) pour le païs garder.

En che tamps s'asamblèrent en Braibant li aloyés du roy Edouart à grant nombre de gens d'armes, et pasèrent parmy Hainau et alèrent aségier le cité de Canbray ou mois de may l'an mille CCC et XXXVIIJ.

Asés priés de Canbray avoi j castiel qui estoit nom-

[1] Armagnac.

més Thun-le-vesque. Li castelain le vendy et livra aux Englais, dont chilz de le cité furent moult grévés. Bien priés de là estoit le castiel d'Escaudeuvre, qui estoit au conte Ghilaume de Hainau, et li castiau de Relengues ù on avoit mis garnison; pluiseurs asaus fist li rois Edouart faire à Canbray, mais riens n'i fist, dont se parti du siége et s'en ala logier à l'Arbre de Vaucelles, et de là au Mont-Saint-Martin; et fist le païs esselier et faire pluiseurs asaus à castiaus du païs, si comme à Oissy [1], à Honecourt, à Crievecuer, à Houbain et à pluiseurs autres; mais riens n'i fist.

A chu tamps asanbla li rois Philippe ses princes et ses barons moult efforciement, et ala apriés le roy Edouart qui s'estoit retrais viers le Tiérasse, en esselint le païs. Et li rois le siéwy jusques à Bintofosse, et là cuida bien avoir bastaille, mais le roy Edouart et ses englais se deslogèrent de nuit et s'en r'alèrent parmy Hainau en le ville d'Anwiers. Là donna congiet à ses aloyés et séjourna en la ditte ville toutte le saison jusques au nouvel tamps, et estoit avoecq luy la roine sa fame et ses fis.

Et li rois Philippe s'en repaira à Paris; et tantos apriés luy mandèrent li Flamens, par le conseil Jaque d'Artevelle leur quief, que il leur rendesit Lille et Douay, et que li deniers qui estoient acordé pour les ij villes estoient payés. Et s'il ne leur rendoit, il les reconquestroient.

[1] Oisy. Voy. la dissertation de M. A. Le Glay sur cette ancienne terre.

Digitized by Google

Quant li rois owy [1] les nouvelles, il envoia le conte Loïs en Flandre, et luy pria qu'il tenist ses gens paisible à son pooir, parquoy ils n'émeussent gherre contre luy. Li conte ala en Flandres et fu reçus comme sires, mais il ne pot ses gens atraire à l'acord du roy de Franche, ains le vaurent par forche traire en l'aide du roy Edouart.

Et quant il vit le desroy il se parti du païs le plus tos qu'il pot, et s'en r'ala au roi Phelippe son seigneur.

Quant Flamens sorent le départie du conte Loïs mandèrent le roy Edouart qu'il venist à Gand. Il hi ala et mena sa fame et ses ij fils, dont li uns estoit nés en Anwiers. Adont fu faite l'alianche du roy Edouart et ses Flamens à l'abie de Saint-Bavon de Gand, pour le roy Philippes gréver, par le conseil Jaque d'Artevelle.

Adont laisa le roy Edouart sa femme à Gand et ses enfants avoec le conte de Salebrin [2] et le conte de Sufort et grant plenté de ses ommes et s'en ala par mer en Engletière, pour faire grande asamblée de gens.

Quant le roy Philippes le seut, il fist Hue Quieuret et Nicole Bahucet et Barbevaire à xxx^{m} Normans et Genevois, aler en mer vers l'ille de Gagant pour warder le pas, par quoy le roy Edouars ne peust entrer en Flandres et que marcandisse n'i peust ariver.

En chu tamps issirent de Canbray saudoyers jene-

[1] Ouït.
[2] Salisbury.

vois [1] et alèrent asallir le castiel d'Escoudeuvre, mais riens n'i firent. Lors entrèrent en Hainaut et ardirent et robèrent le ville de Hapre et pluiseurs autres hamiaus.

Quant li conte Ghillaume le seut, il s'en ala à Gand aloyer aux Flamens, avec le duc de Braibant, le duk de Guerles [2], le conte de Jullers et pluiseurs autres pour gréver le roy Phelippes. En che tamps asambla Gomar Dufait xij^{c} hommes et parti de Tournai dont il estois capitaine, et alèrent ardoir et assalier le païs de Flandres jusques à Audenarde et ramenèrent pluiseurs Flamens prisonniers.

Quant Jaque d'Artevelle seut che fait, il asambla bien xl^{m} Flamens et s'en ala à siège devant Tournai, et li conte de Sallebrin et cheluy de Suffort asamblèrent leur gens et pluiseurs Flamens et s'en alèrent vers Lille pour le païs fourer et assalier li saudoyers. Et li bourgeois de Lille issirent contre gans à bastaille. Là furent Englais et Flamens desconfis et fu pris le conte de Sallebrin, le conte de Sufort et pluisieurs autres gentishommes. Che fu fait l'an mille CCC et XXXIX.

Et furent les ij contes prisonniers menés au roy Phelippe. Adont ala le duk Jehan, fils du roy Phelippe, aségier le castiel d'Escaudeuvre et de Tun (Thun), dalés Canbray, et mena grant compagnie de saudoyers, de princes et de communes gens, et mimes

[1] Génois.

[2] Gueldre.

Digitized by Google

le roy ses pères fu sen saudoyers, pour che que le Castiel séoit sur le fief de l'empire.

Le duk Jehan, baus de Canbresis, a la j[e] journée ardoir et esselier le païs de Hainau jusques à Vallacienne, puis revint devant le castiel d'Escaudeuvre, lequel se rendi tantos, mais le castiel de Thun et cheluy de Relengue se tinrent fort et moult endurèrent de fors et mierveleus asaus. Le conte de Hainau manda ses aloyés pour son païs et ses castiaus secoure. Adont hi ala Jaque d'Artevelle et laisa le siège de Tournay, et avoec luy le duk de Braibant, le duk de Ghellere, le conte de Jullers, le marquis de Brandebourc, Renoult de Fauquemont, Jehan de Biaumont et pluiseurs aultres, et se logièrent priés du castiel d'Escaudeuvre et de Thun, de là le rivière d'Escaut, et les Franchois estoient par dechà qui drechoient engiens et asalloient lesdis castiaus.

De grande mortalité et merveilleux vent. Des ordonnances faites contre la grande compagnie de gens d'armes. De la fondation du coer del eglise de Saint-Jaque de Tournay et dédication de ladite église, et d'ung examen d'effroi par le gouverneur.

Fol. C recto. Le jour saint Nicaise, au viespres, ou dit an (1366), fist si grant vent toutte nuit que on n'avoit onques vut si grant; et descouvry pluiseurs cloquiers, tours et maisons, abati pluiseurs moulins et esraga [1] pluiseurs arbres et s'abati un des hommes

[1] Déracina.

Digitized by Google

de pierre qui sont sur les toureilles du bieffroit, et le gibet de Tournay, qui est sieres le hapart (?), et se mist le conble du cloquier de saint Nicolay du Bruille hors de sen rieulle [1], et pendi tous viers l'Escaut; et s'abaty le cloquier de le ville d'Orchies et y eult grant plenté de nés périe en le mer et fist tant de mal et de dommage que à miervelles, lesquelz ne poroient estre nombrés.

Ou quaresme ensiévant revint le gouverneur de Paris, et raporta nouvelles que le grant compagnie [2] de gens d'armes dont chi-devant est faitte mension, doivent (*devoit*) venir au païs d'Artois et de Picardie et en Tournesis, et rechut on lettres de par le roy, lesquelles furent luttes en Tournay et en pluiseurs aultres villes, lesquelles contenoient que le roy commandoit que, pour doulte de le grand compagnie, que les gens dou plat païs machent tous leurs biens en fortes villes et en fors castiaus devens l'isue d'avril, sur à estre les biens qui demoront (*demoreront*) à cans, abandounés à gens d'armes, et que tout cheulx du plat païs soient armés et abiliés, pour résiter (*résister*) contre leurs anemis, se mestier est, et que toutes les villes où il y a ij cloques pendues ou cloquier, que on n'en sonneche que l'une, et là il n'en y a que une que on le tape d'un lés seullement. Et s'il avenoit que on vesist ses anemis, on sonnast les ij cloques à

[1] Règle, équilibre.

[2] L'histoire des grandes compagnies a été commencée dans la *Bibliothèque de l'école des chartres*.

Digitized by Google

hierle [1] et le seulle à volée; et que on alât par jour à fumière et par nuit à lumière; et se crian (*criant*) à le bretesque de Tournay que nus ne hierbegat piersonne de dehors, s'il n'aportoit doublet pour luy vivre deux an; et ordonna le gouverneur et les consaulx d'icelle des wés [2] des portes et des crétiaus [3] dou marquiet et des quarfours, tout ainsi que se la ville deuist est asise.

La samedy xve jour d'avril et nuit de closse (*close*) paques, l'an LXVIIJ, crian (*on cria*) à le bretesque de par le gouverneur que cescun alast le xxve jour dudit mois, qui estoit le jour saint Marcq, armés et enbastenés (*embâtonné*) bien et souffisamment ou lieu qui luy estoit ordonné, fust à quarfours, portes, tours ou crestiaus, et ne se partesist de sen lieu tant que le wingneron sonneroit et que le gouverneur les oroit véus, pour savoir comment il s'ordeneroient, se besoing estoit, et se crian (*se cria*) que combien que le roy avoit abandonnet les biens de ses sugés qui ne seroient mis à sauvetet devens le jour que dist est, en ville ou en fortresses, se [4] deffent le gouverneur qui (*que*) ne soit nuls manans de Tournay ne de Tournésis qui prengne desdis biens, sur à estre punis creminellement en cors et en biens.

Le mierquedy apriés, xix^c^ jour dudit mois, fu asisse

[1] Tocsin.
[2] Guets.
[3] Créneaux.
[4] Cependant.

Digitized by Google

le première pière du fondement dou cuer de l'église saint Jacque en Tournay, et fuasisse par le main mestre Richart Coussin, curés de le ditte église, et le seconde pière fu asisse par le main Willaume le Marisiel, gliseurs [1] de laditte église, lequel Willaume eubt j filz appelés Ernoul, qui fu le premier prinche du puy de leditte église, lequel puy commencha l'an MCCCLXXV, vij ans apriés le fondasion dudit cuer; et avoit esté leditte église de saint Jaqueme dédyé le dimenche dixseptyme jour d'aoust l'an de grasse MCCCLXV; par avant et y ordonnant (*ordonnast*) dédicasse qui onques n'i avoit estet, et le dimenche par avant x° jour dudit mois avoit estet dédyé pareillement l'église du couvent des Augustins, et y fist-on dédicasse qui onques n'i avoit estet, et dédya ces ij églisses monseigneur le vesque Derbois [2], que li aucuns apielloient le boin vesque, et fist tant que lesdittes dédicasses y furent ordonnées. Lequel vesque trespassa M CCC et LXX (1377), et fu entierés ou cuer de l'église Nostre-Dame, là où luy fist un moult biel sépucre, comme il apert. Dieus mache sen arme en paradis et de tous les trespassés.

Pour ensieuwir le matère de devant, quant che vint le jour saint Marcq xxv° jour dudit mois d'avril oudit

[1] Marguillier.

[2] Philippe d'Arbois succéda à Pierre Forest en 1350, et mourut en 1377 et non en 1370 comme le marque notre manuscrit. De Castillion, *Sacra Belgii chronologia*. Brux., 1719, p. 413.

Digitized by Google

an, à le cloque du matin, ala cascun armés et enbastenés ou lieu où il devoit garder à l'effroy [1], fust arbalestriés, archiers ou *quennoniers* [2], ou aultre gens quel qu'ils fussent, et ne ouvrion (*ouvriront*) point les portes ceste journée tant que le monstre fu passée. Le gouvreneur vint ou marquiet avoec cheuls qui y estoient ordonnés et fist aporter le banière du roy, lequelle chilz de la paroche Nostre-Dame devoient garder. Apriés s'en ala ledit gouvreneur à le porte saint Martin, et là monta à mont, et avoecque luy le baillu de Tournesis et sire *Piere le Muisit*, et alèrent parsus les crestiaus regardant les wés de tours en tours et de porte en porte, tant qu'il eurent estet autour de la ville, et prisoient moult les ghés qu'il virent et disoient qu'il ne virent onques gens de communes mieus ordonnés. Cant il furent descendus des crestiaus, il alèrent avant la ville par les quarfours, et puis se s'en r'alèrent ou marquiet. Adont fist-il sonner le wingneron [3], et quant il fu laquiés [4], on ouvri touttes les portes et destendi les cainnes, puis s'en r'ala cascun à se maison, forque chilz qui devoient faire le ghet pour le journée.

[1] En cas d'alarme.

[2] Voy., dans la *Bibl. de l'école des chartes*, t. Ier, 2e série, juillet-août 1844, pp. 28-57, le mémoire de M. L. Lacabane sur la poudre à canon et son introduction en France.

[3] La cloche de retraite.

[4] Lâché, c'est-à-dire quand le *vigneron* fut mis en branle.

Digitized by Google

III

MÉMOIRES

POUR

L'HISTOIRE DES LETTRES, DES SCIENCES, DES ARTS ET DES MŒURS EN BELGIQUE.

L'IMPRIMERIE PLANTINIENNE [1]

et les presses anversoises.

Le Tourangeau Christophe Plantin, venu de France à Anvers, y fonda un établissement typographique sans pair dans le reste de l'Europe, et par son travail et son industrie, acquit une fortune immense. Son gendre, quoique loin de l'égaler en intelligence et en habileté, et ses successeurs qui avaient, à son

[1] Voir, 6e année de l'*Annuaire*, pp. 219-224, une esquisse sur Plantin, et la biographie spéciale écrite par M. F. Van Hulst, qui a le don des biographies. *C. Plantin*, 2e édit., Liége. F. Oudart, 1846, in-8o de 32 pp. avec deux portraits (Extrait de la Revue de Liége).

Digitized by Google

exemple, abandonné le nom de *Moerentorff* pour celui de Moretus, accrurent encore ces richesses héréditaires et continuèrent l'imprimerie plantinienne; mais les grandes publications littéraires avaient cessé, et des presses qui servirent à la Polyglotte d'Arias Montanus, aux œuvres de Juste Lipse, d'Ortelius, de Laevinus Torrentius, d'André Schott, de Simon Stevin et de tant d'autres savants, il ne sortait plus guère que des missels, des heures et des bréviaires; toutefois cet exercice borné de l'art typographique n'en était pas moins une source de grande opulence, puisque les Moretus jouissaient du privilége d'approvisionner de livres d'église l'Espagne, le Portugal et leurs colonies dans les deux Indes.

En 1758, cette imprimerie abandonnée aujourd'hui, et qui importune les successeurs de Plantin devenus gentilshommes, restait encore en activité. Après la mort de Jacques Moretus, son fils François-Jean était devenu le chef de l'*architypographie impériale et royale*. Ils descendaient de Martine Plantin et de Jean Moretus, aïeul de ce Balthasar Moretus, anobli par lettres du roi Charles II le 1er septembre 1692, et qui obtint par acte du 3 décembre 1696 la permission d'exercer la profession de ses ancêtres sans déroger. On ne comprenait pas alors que l'imprimerie illustrée par Christophe était l'un des plus glorieux fiefs que l'on pût posséder.

Le 21 septembre 1757, le gouvernement des Pays-Bas, afin de favoriser les manufactures nationales, interdit en quelque sorte l'entrée des papiers étrangers

Digitized by Google

en les frappant d'un droit considérable. François-Jean Moretus prit son recours vers le ministre plénipotentiaire de l'impératrice et lui demanda la permission d'introduire annuellement en Belgique 1,600 rames de papier étranger, en payant l'ancien droit beaucoup moins élevé, et en se soumettant aux formalités et précautions prescrites par le tarif de 1680: faveur qui durerait jusqu'à ce qu'il eût achevé certains ouvrages commencés dont le papier devait être exactement uniforme, et qu'il eût fait l'essai du papier indigène que lui avait déjà livré le sieur Langenhove ou que devaient lui fournir les sieurs Van Triest et Van Kuyl.

La requête fut envoyée au conseiller du commerce Van Heurck, qui donna un avis favorable et longuement motivé. Il y avait alors dans le gouvernement des Pays-Bas plusieurs hommes qui joignaient à la pratique des affaires une instruction étendue et un esprit juste; leurs rapports, quoique fort mal écrits, sont la plupart des dissertations approfondies, dans lesquelles l'histoire est souvent invoquée à l'appui de l'opinion qu'ils énoncent. Il existe aux archives du royaume quantité de ces pièces dont il suffirait de corriger la rédaction pour en faire d'excellents mémoires.

Celui de Van Heurck se trouve dans la Bibliothèque royale, nos 20184-20189 (in-fol. pap.)

Nous allons essayer de l'abréger, de le rectifier en quelques endroits et de le traduire à peu près en français.

Van Heurck commence par démontrer que l'impri-

Digitized by Google

merie plantinienne, *un des beaux restes de l'ancienne opulence de la Belgique*, méritait la protection du gouvernement, il jette un coup d'œil sur le passé et pose en thèse que le commerce engendre l'opulence, que l'opulence est seule mère des sciences, des lettres et des arts. Depuis le commencement du dixième siècle jusqu'à la fin du quinzième, le commerce se trouvait réduit presque partout à la circulation intérieure; il n'y avait guère que l'Italie qui eût des relations et une marine européennes.

Tout l'Occident fut tributaire des marchands italiens. Mais quand leur navigation s'étendit vers les contrées septentrionales, il leur fut impossible de rentrer souvent dans leurs ports.

Ils firent donc des Pays-Bas l'entrepôt de leurs marchandises. Nos provinces devinrent le magasin général du Nord, ainsi que de l'Allemagne, de l'Angleterre et de la France.

A la suite du commerce, les arts et les sciences dont les Médicis furent les restaurateurs en Italie, pénétrèrent en Belgique. C'est à la fin du xv[e] siècle qu'on place la découverte de Jean Van Eyck. Le roi de Naples, le duc d'Urbin, les Médicis surtout, ayant mis à contribution le pinceau de cet artiste, et des négociants de Florence ayant acheté plusieurs de ses tableaux, sa réputation fit grand bruit dans leur patrie.

Le goût des arts éclaira l'industrie. Les comtes de Flandre et les ducs de Brabant l'encouragèrent de leur côté au point que les fabriques et manufactures

Digitized by Google

belges donnèrent bientôt l'exclusion à toutes les autres dans l'Occident.

Bruges jouissait alors d'une prospérité prodigieuse; les guerres intestines qui ensanglantèrent la Flandre et les troubles de 1487 l'affaiblirent au profit d'Anvers. Les Portugais en doublant le cap de Bonne-Espérance, et les Espagnols en acquérant un nouveau monde, changèrent la face et la direction du commerce. Les riches productions des Indes affluèrent à Anvers, qui prit la place de Bruges.

Rien ne seconda plus puissamment ce grand mouvement civilisateur que l'invention de l'imprimerie, qui, si elle n'est pas née dans les Pays-Bas, y a été connue et perfectionnée dès le principe.

Le rapporteur arrive de là à Plantin. Admis à la maîtrise en 1550, cet industriel célèbre obtint le 2 avril 1555 un octroi particulier de l'empereur Charles-Quint. C'est en 1569 qu'il acheva la Polyglotte d'Arias Montanus. « On voit encore dans les ateliers du suppliant, dit Van Heurck, les matrices des caractères hébreux, grecs, chaldéens, syriaques et latins qui ont servi à cette publication dont les frais dépassèrent la somme énorme, pour le temps, de cent mille ducats.»

Le même Plantin imprima depuis, en 1572, la Bible hébraïco-latine du même Arias Montanus, et en 1583 celle des docteurs de Louvain, avec les notes de Lucas de Bruges, Bible appelée *præstantissima* et qui est ce qu'on a de plus achevé sur la Vulgate.

Jean Moerentorff, dit Moretus, qui s'était distingué parmi les imprimeurs d'Anvers, épousa depuis Mar-

Digitized by Google

tine Plantin, et devint propriétaire de l'établissement de son beau-père en 1590. Balthasar, son fils, lui succéda en 1610.

Indépendamment de la beauté du papier et des caractères, il orna ses livres de frontispices, d'estampes et de vignettes gravés par les Gallé [1], d'après les dessins de Rubens, et dont les planches en cuivre existaient en 1758.

Cet établissement, ajoute Van Heurck, quoique déchu de son ancienne splendeur, est *considérable encore par plusieurs endroits.*

Il suffisait pour s'en convaincre d'en visiter les somptueux bâtiments, les vastes ateliers, la fonderie et la magnifique bibliothèque dont s'étaient servis Arias Montanus, Juste Lipse et les autres savants qui avaient confié leurs écrits aux presses plantiniennes.

Ainsi que nous l'avons dit tout à l'heure, le travail se réduisait à l'impression des livres qu'on appelait

[1] Il y a eu trois Corneille Gallé. Corneille Gallé le vieux, fils de maître, fut reçu à la maîtrise, comme graveur, en 1611, et mourut en 1650. Corneille Gallé, fils de maître (du précédent), fut reçu maître graveur en 1639 et mourut en 1668 ; enfin le fils de celui-ci, Corneille Gallé, passa maître en 1661 et mourut en 1678. Ces artistes signaient toujours *Galle* sans accent, mais leur nom ne se prononçait pas moins à la flamande *Gallé*. Aussi dans l'épitaphe de Philippe Gallé, il est appelé *Gallaeus* et non *Gallus;* de plus leurs successeurs, dont le dernier est mort curé de Sainte-Walburge en 177..., écrivaient toujours *Gallé* avec l'accent pour rendre la prononciation primitive.

Digitized by Google

officii ecclesiastici, tels que missels, bréviaires, rituels, etc., dont les deux tiers s'écoulaient vers l'Espagne, le Portugal et leurs possessions d'outre-mer.

«Qu'on me demande après cela, dit Van Heurck, la cause de la décadence de l'imprimerie plantinienne et ce que sont devenues toutes ces imprimeries d'Anvers qui occupaient jadis un nombre prodigieux d'artisans et d'artistes : je reviens à mon principe. Avec les branches les plus essentielles et les plus florissantes de notre commerce, nous avons perdu nos richesses, et avec elles ont disparu les beaux-arts. »

Après quelques mots sur un temps où, selon lui, les artistes belges étaient plutôt supérieurs qu'égaux aux artistes français, même à ceux du grand siècle de Louis XIV, il s'écrie avec un soupir : « Tout cela est étrangement changé; que l'on compare notre université avec ce qu'elle était du temps des hommes illustres dont je donne la liste, on sera frappé de la différence ; nos peintres et nos sculpteurs sont des plus médiocres. Au lieu d'une huitaine de graveurs du premier ordre qui reproduisaient à l'envi les chefs-d'œuvre de l'école de Rubens et des Van Dyck, nous n'en avons plus un seul, soit au burin, soit à l'eau-forte, qui mérite d'être cité.

« La rigueur de nos édits sur le fait de la librairie et de l'imprimerie, les tentatives et les entreprises des ecclésiastiques (c'est un conseiller du gouvernement qui parle), ont achevé de les anéantir. Je me réfère sur ce sujet aux savantes *consultes* que les conseils privé et de Brabant ont faites sur cette matière en 1736, en

17.

Digitized by Google

me contentant d'insister sur l'urgence de conserver les précieux débris de nos arts et de notre typographie. »

Quant au préjudice que le suppliant pouvait souffrir par l'augmentation des droits sur le papier étranger, voici en quoi il consistait.

Il employait six différents formats, pour lesquels il lui fallait deux sortes de papier : l'un, le *grand raisin*, pour les missels *in-folio magno* et *maximo*, les grands bréviaires et les missels in-4°; il coûtait 6 fl. 5 s. la rame.

L'autre, pour les moyens et les petits formats, ne revenait qu'à 4 fl. 12 s. La proportion de ces deux sortes de papier, quant à l'usage, était d'un à quatre, c'est-à-dire que sur une rame à 6 fl. 5 s. l'imprimerie plantinienne en mettait en œuvre quatre à 4 fl. 12 s.

Les cinq rames coûtaient donc ensemble 24 fl. 13 s., et, indépendamment du transport et autres péages, n'étaient soumises qu'à un droit d'entrée de 8 sous, sur le pied du tarif de 1680.

Or, par l'ordonnance du 21 septembre 1757, ces cinq rames étaient imposées d'un droit d'entrée de 6 fl. Les 3,432 rames employées annuellement par le sieur Moretus devaient donc pour droit d'entrée 4,118 fl., au lieu des 274 fl. 11 s. qu'elles payaient ci devant.

Dans la supposition qu'il eût été impossible au suppliant de se servir du papier provenant des papeteries belges, la matière première de sa fabrication, dont il exportait plus que les deux tiers, eût été char-

Digitized by Google

gée de 24 1/3 pour cent au lieu de 1 3/5. C'eût été grever son établissement d'une redevance annuelle de 3,845 fl. 11 s.

Mais en attendant que le suppliant fît des essais du papier de Langenhove, Van Triest et Van Kuyl, essai dont il ne pouvait prévoir le résultat, qui n'était pas d'ailleurs de nature à être fait immédiatement, et devait être vérifié par le temps, il lui fallait du papier exactement pareil à celui qu'il avait tiré du dehors, afin de compléter les ouvrages commencés.

Ces travaux achevés, il y aurait eu de la témérité à entreprendre un ouvrage in-folio ou in-4o dont on tirait ordinairement 2,000 exemplaires, en se servant du nouveau papier fabriqué en Belgique, au hasard de reconnaître ensuite par l'usage ou l'expérience quels en seraient les défauts.

C'est par ces raisons que la demande du suppliant avait paru juste et modérée, et que les fondateurs des nouvelles papeteries du pays, consultés sur cet objet, l'avaient eux-mêmes jugée raisonnable.

Les imprimeurs de Cologne et de Hollande ne cessaient point de contrefaire les livres qui sortaient de l'imprimerie plantinienne et introduisaient leurs contrefaçons en Espagne, en Portugal et en Amérique, par la voie de Curaçao et de St.-Eustache.

Si le papier dont le suppliant était hors d'état de se passer était imposé d'un droit élevé, l'imprimerie de Moretus devait nécessairement chômer et ne pouvait plus débiter un seul livre à l'étranger en concurrence avec les imprimeries de Cologne et de Hollande.

Digitized by Google

Ceux-ci même finiraient par fournir à la Belgique les livres *officii ecclesiastici* dont elle aurait besoin.

« A quoi je crois devoir ajouter, remarquait Van Heurck, que le remontrant est un gentilhomme d'honneur, un négociant d'une droiture reconnue. »

Il concluait à ce que l'on acquiesçât à sa requête.

En conséquence, l'exécution de l'ordonnance du 21 septembre 1757, qui réglait à 25 sols la rame, les droits d'entrée du papier étranger, fut suspendue, excepté pour le papier venant de France, d'Allemagne et du pays de Liége. Les droits qui se percevaient auparavant, étaient provisoirement rétablis.

Là ne s'arrête point le travail de Van Heurck. Pour mieux faire comprendre sa pensée, il joint à son rapport diverses listes : 1° des imprimeurs d'Anvers de 1472 jusqu'à l'établissement de l'imprimerie plantinienne; 2° des imprimeurs les plus célèbres de France; 3° des typographes fameux d'Italie et des autres pays de l'Europe; 4° des successeurs de Plantin et des imprimeurs les plus renommés d'Anvers venus après lui; 5° des hommes illustres nés ou décédés à Anvers, enfin, 6° des ouvrages les plus importants imprimés, soit par les Plantins, soit par les quelques autres.

La première, la quatrième, la cinquième et la dixième listes ont un intérêt particulier pour nous et nous les transcrirons quoiqu'elles ne soient pas complètes.

Il faut noter que la première liste ne contient pas tous les noms mentionnés dans les registres de la confrérie de Saint-Luc, mais que, d'un autre, côté elle

Digitized by Google

en offre quelques-uns que ces registres omettent, quoiqu'il soit avéré que les individus qui les portaient ont exercé réellement la profession d'imprimeur. Cela provient de deux causes : l'une, le peu d'exactitude des premiers doyens à tenir un inventaire exact de toutes les personnes admises dans la confrérie et à marquer la qualité dans laquelle ils les recevaient ; l'autre, que de tout temps les imprimeurs ont fait difficulté de se soumettre aux ordonnances et règlements de la confrérie, ce qui explique pourquoi plusieurs d'entre eux ne figurent pas sur les registres, quoique leurs œuvres attestent qu'ils ont travaillé comme imprimeurs. Ainsi quand il est dit à l'article de tel ou tel individu qu'il n'est pas connu par les registres, cette observation doit se prendre dans le sens qu'on vient d'indiquer, sans oublier que depuis la réforme de Luther jusqu'à la fin des troubles qui éclatèrent à sa suite, le nombre des réfractaires ne fit qu'augmenter, attendu que la plupart des confrères étaient attachés aux nouvelles opinions, et que la chambre des peintres, ainsi que les autres corps de métier, ne pouvaient facilement exercer leur autorité sur leurs suppôts, pendant que tout pouvoir était méconnu et l'État lui-même en pleine confusion.

Voici la liste des imprimeurs d'Anvers avec quelques remarques et additions.

1472. Mathieu Van der Goes, reçu maître imprimeur en 1487, quoiqu'il eût déjà imprimé, dit Van Heurck, dès 1472 son *Tondalus visioen*. Mais M. La Serna ne le fait imprimer à Anvers que

Digitized by Google

de 1482 à 1494 (*Dict. bibl. choisi du* XVe *siècle*, I, 349).

1485. Gerard Leeu, reçu maître en 1485. Il imprimait déjà, en 1480, le *Dialogus creaturarum*. La Serna, *Dict.*, II, 368; *Bull. du Bibl.*, III, p. 455.

1487. Nicolas Leesler ne paraît point sur les registres de la confrérie de Saint-Luc, et M. La Serna n'en dit mot.

1493. Théodore Martens, omis dans les registres.

1495. Adrien Liesveldt, id. Il mit au jour, en 1494 : *Horarium ecclesiæ Leodiensis*, 1494, 22 *junii*, in-8°. Voy. à l'an 1526.

1504. Adrien Van den Berghen, ou *de Bergis*, était déjà maître en 1505.

1507. Henri Echard Van Hombergh, omis dans les registres.

1513. Nicolas de Grave, omis. La Serna, ib. I, 350.

1518. Guillaume Vostermans, reçu maître en 1512.

1519. Michel Hillenius, omis; il imprima en 1523 : *Joannis Ruffensis confutationes assertionis Lutheranæ*, in-fol.

1522. Simon Cocus (Cock ou Coeck), omis; il publia en 1522 *Fabii Quintiliani aliquot declamationes*, in-8°.

Joannes Ruremundus, omis. Il imprima en 1525 une petite Bible flamande in-8°. Voir à l'an 1552.

Joannes Grapheus, reçu maître en 1532. Il écrivait lui-même son nom Graffeus ou Grapheus.

1525 Jean Van Ghelen, reçu en 1544. Voy. à l'an 1544.

Digitized by Google

1526. Jacob Van Liesveldt, Liesvelt, reçu en 1536. décapité en 1545 pour avoir imprimé en 1542 la Bible protestante en flamand. Voy. aux années 1495 et 1563.

1527. Michel Van Hoogstraeten, omis.

1528. Joannes Heymericus, omis. Ce nom qui semble mal orthographié est peut-être substitué à celui de *Joannes Gimmicus*. Voy. à l'an 1540.

1529. Godefridus Dumaeus, omis. Il imprima en 1529 : *Erasmi libellus de octo partibus orationis*, in-8°.

1530. Jacob Doesberg, omis. Il imprimait déjà en 1517 : *Orsprooncк onser Zoligheyt*, in-fol.

1531. Martin de Keyser, reçu maître en 1528 et doyen de 1534 à 1535.

1533. Joannes Steelmannus, omis.

1535. Nicolaus Corvinus, omis, quoiqu'il ait mis au jour, en 1535 : *Chaldæa interpretatio Pentateuchi*, in-8°.

1535. Henricus Peeterson (ou Peetersens), omis. Il publia en 1535 : *Den Nederduytschen Bybel*, in-fol., fig.

1539. Joannes Steelsius; lui ou son fils fut reçu maître en 1559.

Guillelmus Montanus, omis.

1540. Joannes Gimmicus, omis; imprima, en 1554, *Novum Testamentum Gallicum*, in-8°.

Un Guillaume Engelbert Gimmicus fut reçu maître en 16... et exerça les fonctions de doyen du 18 septembre 1657 au 18 septembre 1658; il mourut en 1693; sa profession n'est pas

marquée dans les registres. Un autre Gimmicus fut reçu maître en 17... et mourut en 1728. Une demoiselle Claire Gimmicus fut admise en 17... comme marchande d'estampes et mourut en 1738. Elle était probablement fille du précédent.

Joannes Crinitus (?), omis.

1541. Antonius Goynus, omis. Ce nom doit être mal orthographié; c'est peut-être A. Goirius (Goris?) qui imprima en 1541 : *Julianus Aurelius de cognominibus Deorum*, in-8°.

Antonius Van der Haegen, omis.

Godefridus Van der Haegen, omis; il imprima en 1534 *Eusebii historia* (trad. flamande), in-fol.

Antonius Montanus, omis.

1542. Joannes Batman, omis.

Joannes Van Loo, reçu en 1542.

1543. Gregorius Bontius, omis.

Ægidius Copenius, omis.

1544. Joannes Van Ghelen (le vieux), reçu maître en 1544. Voy. à l'an 1525.

Stephanus Niderman, omis.

1545. Ægidius Distemius, ou Van Diest, omis. Un Egide Van Diest fut reçu maître imprimeur en 1573.

1546. Martinus Nutius, omis; imprimait en 1543 : *Oratio Episcopi Atrebatensis*. Voy. à l'an 1614.

1550. Christophe Plantin, reçu maître imprimeur en 1550. Son premier livre connu est l'*Institution d'une fille de noble maison*. Voir nos *Archiv. philolog.*, I, 50-54. Cependant il n'est

Digitized by Google

pas croyable qu'il n'ait rien fait de 1550 à 1555, mais peut-être n'aura-il imprimé que ce qu'on appelle des *bilboquets*, qui ne laissent pas de traces.

Henricus Petrus, omis. Voir à l'an 1535.

Joannes Gravius ou De Grave, omis.

1551. Joannes Richardus ou Ryckaert, omis.

Un Mathieu de Ryck fut reçu maître libraire en 1564.

1552. Joannes Verusthaghen; nom mal orthographié (Witthaghen?).

Joannes Remunt (Jean de Ruremonde). Voir à l'an 1522.

1554. Joannes Latius (De Laet), omis; imprima en 1555 l'*Histoire de Tobie*, in-8°. Un Jean De Laet était déjà maître en 1510, mais sa profession n'est point marquée.

Gerardus Spelmannus (Speelman), reçu maître libraire en 1554. Un Guillaume Spielmans imprimait, en 1555, *Demonstrationes religionis christianæ*, in-4°.

1555. Joannes Ludius, omis. Ce nom ne serait-il pas mis pour Lacius?

Juan Lacio publia en 1555, à Anvers : *Historia de Mexicos*, in-8°.

1556. Joannes Bellerus, reçu maître libraire en 1559. Voir la notice que nous lui avons consacrée dans la *Biogr. univ.* de Michaud, LVII, 515-13. Jean Bellerus (Beelaert, d'autres disent *De Ram*, bélier), imprimait déjà en 1554

Digitized by Google

Caroli V res gestae in Africa, in-8°.
Walterus Bartholinus (Barthels?) omis.

1559. Jean Roelants, reçu maître en cette année. On lui doit, entre autres: *Di Mirakulen van Arent Boschman*, in-4°.

1560. Bartholomeus Gravius, omis.

1562. Guillelmus Sylvius, omis. Il imprimait en 1562: *Spelen van Sinnen*, in-fol., avec le titre d'imprimeur du roi.

1563. Joannes Liesvelt, omis. Voy. à l'an 1526.
Nicolas Van de Wouwere, omis.

1564. Joannes Campensis (Van Campen), omis.

1566. Philippus Nutius; quelqu'un de ce nom fut maître libraire en 1574. Il était probablement fils de Martin Nutius le vieux, mentionné sous l'an 1546.

1570. Amet ou Amiet Tavernier, publia en 1546: *Hortulus animæ* (en flamand), in-8°, du moins il en fut l'éditeur. Il n'est pas marqué dans les registres de la confrérie de Saint-Luc comme imprimeur ni libraire, mais en qualité de fondeur en caractères, l'an 1556. En 1563, il obtint un privilége pour imprimer le *Verger de l'âme* que nous venons de citer, et dans ce privilége il est qualifié de *fondeur de caractères et libraire*, et le roi lui permet d'*imprimer et vendre*, etc., ce qui veut dire de *faire imprimer*, etc. Consulter les *Voyageurs belges* de M. le baron J. de Saint-Génois.

1572. Mathaeus Van Roy ou Royen, reçu maître imprimeur en 1560.

Digitized by Google

1577. Joannes Van Ghelen (le jeune), reçu maître en cette année. Voir à l'an 1544.

1578. Mathaeus Wouters, omis.

1584. Nicolaus Soolmans (?), reçu maître en 1572.

Les huit noms qui suivent ne sont pas sur la liste de Van Heurck.

1586. Jean Moerentorff, reçu libraire en 1586.

1587. Martin Nutius, reçu maître libraire en cette année. Voir à l'an 1614.

1591. Balloo (Antoine?) le père, reçu maître imprimeur en cette année.
Antoine Balloo le fils, id.
Jean Witthaghen, id.

1593. Guillaume Stroybandt, reçu maître en cette année.
Jean Witthaghen le jeune, id.

1599. Jean de Cater, reçu maître libraire en cette année.

16... Hieronimus Verdussen, mort en 1653.

1616. Joannes Keerberger ou Van Kerberghen, reçu maître en 1616.
Jean Van Kerberghen, reçu maître libraire en 1586, fut doyen du 18 septembre 1613 au 18 septembre 1614. C'est peut-être le père de celui-ci.
Joannes Knobbaert. Un Knobbaert, reçu sans préciser la date ni la profession, mourut en 1670.
Michel Knobbaert, omis.

16... Van Parys (Marcellus?), omis.

Digitized by Google

Sylvestre Van Parys fut reçu maître imprimeur en 1537.

16... Henricus Aertsens, mort en 1627 : il était libraire, mais sa profession n'est pas indiquée dans les registres.

Un autre Henri Aertssens ou Aertsens fut doyen de 1631 à 1632, le 18 septembre.

Cornelius Verschueren, omis.

Jacobus Woons, omis.

1610. Joannes Meursius (De Meurs), reçu maître libraire en cette année, fut doyen de 1620 à 1621.

1614. Martin Nutius, fils de maître, reçu maître libraire en cette année. Voir aux années 1546 et 1587.

1658. Hieronymus Verdussen, reçu maître imprimeur en cette année.

Pierre Verdussen fut reçu maître libraire en 1658.

Guillaume Verdussen, reçu maître en 16..., mourut en 1667. Sa profession n'est pas marquée.

Henri Verdussen, omis dans les registres.

Jérôme Verdussen, admis comme *disciple* chez Jaspar-Englebert Van Buckendorp, en 1684.

.... Verdussen, reçu maître en 16..., fut doyen et mourut en 1687.

Cornelius Verdussen, reçu maître en 16..., fut élu doyen en 1695 et finança pour ne point servir.

Claire (?) Verdussen, reçu maître en 16..., mourut en 1695.

Digitized by Google

... Verdussen, reçu maître en 16..., mourut en 1728; probablement le frère de Jean-Baptiste Verdussen.

Pierre Jouret, reçu maître en 17..., fut doyen de 1725 à 1726.

Jean Van Soest.

Successeurs de Plantin.

1555. Christophe Plantin, reçu maître en 1550, comme on l'a dit, décédé en 1590.

1590. Jean Moerentorff ou Moretus, reçu maître en 1586, mort probablement en 1610.

1610. Balthazar Moretus Ier, reçu maître en 1611, mort en 1641?

1641. Balthazar Moretus II.

1696. Balthazar Moretus III.

1716. Balthazar Moretus IV.

1730. Jean-Jacob Moretus, reçu maître en 1731, mort en 1757.

1757. François-Jean Moretus, reçu maître en 1758.

En 1781, sa veuve avait la direction de l'imprimerie, comme tutrice de ses enfants.

Hommes distingués ou illustres, nés ou décédés à Anvers, et dont les ouvrages ont été imprimés en cette ville de 1603 à 1670 seulement.

1603. Petrus Wesenbecius.

1608. Martinus Delrio.

1610. Joannes Bochius.

1612. Emmanuel Van Meteren.

18.

Digitized by Google

1613. Joannes David.
1621. Henricus Sedulius.
1622. Cornelius Lancillotus.
1623. Leonardus Lessius.
1623. Adrianus Van Meerbeeck.
1627. Laurens Beyerlinck.
1629. Andreas Schottus.
1629. Carolus Scribanius.
1629. Herbietus Rosmeidus.
1629. Hermannus Hugo.
1633. Joannes Malderus.
1635. Jo.-Baptista Gramaye.
1635? Petrus Fulvius
1636. Jacobus Tirinus.
1639. Cornelius a Lapide.
1639. Joannes Brantius.
1640. Aubertus Miraeus.
1640. Jo.-Baptista Lambertini.
1641. Christ. Butkens.
1643. Henricus Lancillotus.
1643. Joannes Tollenarius.
1650. Franciscus Zypaeus.
1657. Balth. Corderius.
1657. Jo.-Baptista Uwens.
1660. Andreas Tacquet.
1663. Petrus Vloers.
1665. Gaspar Gevartius.
1668. Antonius Anselmo.
1670. Henricus Engelgrave.
1671. Pierre Stockmann.

Digitized by Google

PEINTURE A L'HUILE.

M. Frédéric Hennebert, qui ne se contente pas de garder sous clef les archives de Tournai, mais qui en connaît parfaitement et en fait connaître les richesses, nous a communiqué un fait qui a aussi attiré l'attention de M. Du Mortier, auquel rien n'échappe de ce qui concerne sa ville chérie.

Dans un triage de pièces remontant à l'année 1341, il s'est rencontré un acte par lequel un certain *Willaume du Gardin* s'oblige à élever le tombeau d'un chevalier décédé dont il *taillera* la figure et celles de deux écuyers en *bonne pierre d'Antoing*, et à peindre,

Digitized by Google

en outre, les blasons de ce monument funèbre à l'*ole* (à l'huile). Un autre acte, à peu près pareil, mais d'une date plus rapprochée, a été trouvé de la même manière.

Ces faits, d'ailleurs intéressants, suffisent-ils pour affaiblir l'honneur de la découverte à laquelle Jean Van Eyck a attaché son nom?

Nullement; avant ce grand artiste on connaissait l'usage de broyer certaines couleurs avec de l'huile, et ces couleurs s'employaient particulièrement dans la peinture des meubles et des bâtiments, la peinture murale ou sur pierre, telle que celle du mausolée mentionné dans l'acte de 1341. On est même en droit d'assurer que c'était là leur emploi exclusif. Le prêtre Théophile a indiqué les procédés à suivre à cet égard.

« Toutes espèces de couleurs, dit-il, peuvent être « broyées à l'huile et appliquées sur le bois, mais « seulement sur des objets que l'on peut sécher au « soleil, parce que, dès que vous y avez appliqué une « couleur, il n'est pas possible d'en mettre une autre « dessus, à moins que la première ne soit séchée, ce « qui dans les images (entendez : *un peu compliquées*) « serait trop long et trop ennuyeux. » Ces termes sont positifs.

Ce que Jean Van Eyck ou son frère Hubert a pu inventer, ce n'est donc pas la *peinture à l'huile*, mais une préparation, un *siccatif* qui en rendant cette peinture d'une exécution facile, en l'appliquant aux tableaux, à l'art, ainsi que M. Guichard l'a remarqué, a donné aux artistes une faculté nouvelle, et cela seul

Digitized by Google

a été un immense bienfait. Voy. Lessing, *Von alter der Oelmahlerey aus dem Theophilus presbyter. Brunschw.* 1774, *in*-8°. R.-E. Raspe, *A critical Essay on oilpainting; proving that the art of painting in oil was known before the pretended discovery of John and Hubert Van Eyck.* London, 1781, in-8°. O. C. Freih. Von Budberg, *Versuch über das Alter der Oelmahlerey zur Vertheidigung des Vasari*, Götting., 1792, in-4° de 64 pp. Ch. Van Hulthem, *Disc. prononcé dans une réunion d'artistes belges, le 8 oct.* 1807, p. 37. Théophile, prêtre et moine, *Essai sur divers arts*, publié par le comte Ch. de l'Escolopier, et précédé d'une introduction par *J. Marie Guichard.* Paris, 1843, in-4°. *Bull. de la comm. royale d'hist. de Belgique,* t. VIII, p. 292. Emeric David, *Histoire de la peinture au moyen-âge*, Paris, 1842, in-12, pp. 100-102, etc.

Digitized by Google

Digitized by Google

EMMANUEL D'ARANDA,

DE BRUGES.

Depuis quelques années les regards du public se tournent plus souvent vers les côtes africaines. On y est invité par le présent comme par le passé : l'intérêt du spectacle actuel a réveillé d'anciens souvenirs. L'indomptable résistance du représentant de la nationalité arabe, la politique de la France qui cherche à partager avec l'Angleterre l'empire de la Méditerranée, et qui a trouvé le secret d'occuper fructueusement un surcroît d'activité, une inquiétude d'esprit capables de compromettre, faute d'exercice, la sécurité du gouvernement, l'adresse avec laquelle

Digitized by Google

elle a, sans se départir de son système pacifique, flatté les penchants militaires d'un peuple qui tient à sa noblesse d'épée, ressuscitent en quelque sorte sur cette terre les ombres de Carthage, de Marius et de saint Augustin, l'image de l'antiquité païenne et sacrée, en même temps qu'elles y rappellent l'imposante figure de Charles-Quint, ce Belge tant de fois couronné. Les explorations de toute espèce dont l'Algérie est maintenant l'objet font rechercher avec curiosité la trace de tous ceux qui visitèrent autrefois ces contrées, surtout s'ils ont laissé un témoignage écrit de leur présence en ces lieux. Cet empressement à recueillir les matériaux fournis par les diverses époques a attiré notre attention sur un écrivain né en Belgique, qu'une catastrophe, fort commune alors, conduisit à Alger vers le milieu du dix-septième siècle, et qui a composé dans sa captivité une relation aujourd'hui oubliée [1].

Emmanuel d'Aranda naquit à Bruges vers l'an 1614, suivant Paquot; en 1684, selon M. O. Delepierre, qui a pour lui l'inscription du portrait de l'auteur; environ l'an 1612, d'après Foppens. Il était ori-

[1] Voy. Foppens, *Bibl. Belgica*, p. 259; *Biographie des hommes remarquables de la Flandre occidentale*, Bruges, 1843, in-8°, I, 5; Paquot, *Matériaux pour l'histoire littéraire des Pays-Bas*, II, 1223; MS. de la Bibl. roy., à Brux., n° 2403; *Dictionnaire hist. ou hist. abrégée de tous les hommes nés dans les XVII prov. belg.*, Anvers, 1786, in-12, I, 18; *Biogr. univers.* de Michaud, II, 354, article de M. A. Beuchot.

Digitized by Google

ginaire d'Espagne, peut-être de la famille aragonaise à laquelle appartint le célèbre ministre de Charles III. Le médecin Othon Sperlins, dans des vers latins qu'il lui adresse, vante l'éclat de sa noblesse :

Tu qui *magnorum* nunquam non dignus *avorum*.

Foppens, néanmoins, se contente de le faire sortir d'une famille patricienne, dont la devise était : *Virtus aranda*, et les armes *de sinople, au château d'argent avec une bordure d'or chargée de huit sautoirs de gueules ;* cimier : *un sautoir de la bordure de l'écu.* Le 14 mars 1759 mourut Louis d'Aranda, seigneur de Swanenbourg, fils de Pierre, greffier au conseil de Flandre, et d'Esther van Overwalle; il avait épousé Justine-Marie-Françoise d'Hane, décédée à Gand le 27 janvier 1777, et enterrée près de son mari, dans la cathédrale. De ce mariage il ne resta qu'une fille unique. Marie-Françoise-Jacqueline-Colette d'Aranda, qui eut pour mari Philippe-François-Joseph Vander Haeghen, seigneur de Mussain, et qui termina sa vie le 8 mai 1762 [1]. C'est de cette manière que s'éteignit probablement la branche belge des Aranda.

Emmanuel étudia le droit ; ayant fait licence, il alla en Espagne pour visiter ce royaume et apprendre la langue de ses pères qu'il ne savait pas. Il y resta un

[1] Hellin, *Hist. chron. des évêques et du chapitre de Saint-Bavon,* pp. 502, 576 ; Suppl., pp. 172, 173 et 299.

Digitized by Google

an [1] et en partit au mois d'août 1640, avec ses compatriotes Renier Saldens, d'Oostcamp, Jean-Baptiste Van Caloen, de Bruges, le chevalier Philippe de Cerf, de Furnes. La famille Van Caloen subsiste encore honorablement [2]. Le Philippe de Cerf dont il est ici question était seigneur de Honschote et de Leystrate, bourgmestre et landthouder de la commune, ville et châtellenie de Furnes. Il fut créé chevalier par lettres du 18 mars 1634, enregistrées à Lille [3].

[1] M. Beuchot dit qu'il *y passa sa jeunesse*, ce qui est contraire aux termes mêmes d'Aranda.

[2] François Van Caloen, échevin du Franc de Bruges, fut créé chevalier par lettres du 2 mars 1648. Chrétien Van Caloen, qui remplissait les mêmes fonctions, fut honoré de ce titre le 3 août 1655, et Pierre-Balthasar Van Caloen, bourgmestre du Franc, le reçut le 10 juin 1663. *Nobiliaire des Pays-Bas*, pp. 294, 336, 419. — Beaucourt de Noortvelde, dans sa *Description hist. de l'église collégiale et paroissiale de Notre-Dame, à Bruges*, 1773, in-4°, p. 256, indique les sépultures 1° de François Van Caloen, conseiller et premier pensionnaire du Franc, mort le 22 mai 1646, et de sa femme Claire d'Esquier, morte le dernier de mars 1675; 2° de François Van Caloen, mort le 15 avril 1688, et fils de Pierre-Balthasar, seigneur d'Erckegem, ci-dessus nommé. Des alliances de la famille Van Caloen sont marquées par Hellin, Suppl., à l'*Hist. chr. des évêques et du ch. de Saint-Bavon*, pp. 83, 129, 213; voy. de plus Beaucourt, *Jaerboeken van den landen van den Vryen*, t. II, pp. 246, 265, 272; t. III, p. 37.

[3] Ses armes étaient *d'or, au rencontre de cerfs de gueules*. *Nobil. des Pays-Bas*, pp. 251. E. de Aranda

Digitized by Google

A son arrivée en Espagne, en passant par l'Angleterre et en débarquant à San Lucar de Barameda, il avait été en grand danger d'être pris par les Turcs. A son retour, il jugea plus convenable de mettre à la voile à Saint-Sébastien, d'abord parce qu'il voulait parcourir la Vieille-Castille et la Biscaye, ensuite pour abréger la route par mer et éviter les corsaires turcs qui infestaient les côtes d'Andalousie et de Portugal. Mais les corsaires ne se tenaient pas uniquement dans ces parages, ils osaient s'avancer jusque dans la Manche. Cette audace ne s'explique que par la faiblesse des nations chrétiennes et leur politique de division et d'égoïsme. Au surplus, le gouvernement anglais n'était pas en état de réprimer ces brigandages. Charles I[er], sans argent, sans pouvoir, luttait contre le parlement qui fit tomber sa tête. L'Espagne, épuisée, était au moment de voir se révolter la Catalogne, et le Portugal accomplir une grande révolution. Ses flottes venaient d'être battues par les Hollandais et par le duc de Brezé. La France faisait la guerre du Nord au Midi et s'applaudissait d'un abus qui nuisait principalement à ses adversaires. Le commerce ne trouvait guère de protection qu'en lui-même, et chaque jour quantité de chrétiens étaient traînés, comme des bêtes de somme, à Alger, à Tunis, à Salé, à Tripoli. Il fallait qu'on attendît encore environ deux siè-

écrit son nom *de Cherf*. Cf. Hellin, *Suppl.*, pp. 171, 152 ; Beaucourt, *Jaerboeken*, t. II, p. 206, 245.

Digitized by Google

cles avant que l'humanité fût affranchie de ces horribles outrages.

Qu'on se figure ce qu'était alors un voyage par mer et de quelles appréhensions devaient être poursuivis les voyageurs. Il n'était pas rare de rencontrer dans le monde des personnes qui avaient été en esclavage, et ce malheur était devenu une des probabilités de toute navigation dans la Méditerranée ou le long des côtes occidentales de la Péninsule et même de la France.

Soixante-cinq ans avant Aranda, le plus beau génie de l'Espagne, tombé entre les mains des Algériens, avait poétisé ses aventures, dans le livre immortel de *Don Quichotte*. Trente-huit ans après, le second auteur comique de la France partagea le même sort, et fut conduit à Constantinople avec la belle *Provençale*[1]. J'omets La Martinière et Fr. Brooks, qui ne s'échappa qu'après dix ans de captivité [2].

Emmanuel d'Aranda montait avec ses amis un navire anglais, dont le capitaine égalait en ignorance et

[1] Cervantes fut pris par des forbans en 1575, et Regnard en 1678.

[2] *L'Heureux Esclave, ou Relation des aventures de La Martinière, comme il fut pris par les corsaires de Barbarie et délivré*. Paris, 1674, petit in-12, fig. — *Navigation faite en Barbarie*, par Fr. Brooks, *contenant diverses choses curieuses, et de quelle manière il fut pris sur mer par trahison et mené en esclavage, et comment, après dix années, il s'échappa*. Traduction de l'angl. Utrecht, 1737, petit in-8°.

Digitized by Google

en opiniâtreté le pilote de la même nation auquel Regnard impute son infortune. Arrêté par trois bâtiments turcs à la hauteur de la Rochelle, le patron se rendit sans parlementer. Sur l'un des corsaires, commandé par un Anglais renégat, qu'Aranda recommande généreusement comme un *homme affable,* il y avait un esclave chrétien qui leur cria en flamand : *Stryckt voor Argiers :* rendez-vous pour Alger. Ces embarcations de pirates étaient de vraies Babels, on y parlait turc, arabe, grec, italien, espagnol, français, flamand et anglais.

Aranda raconte cette catastrophe et toutes les peines qu'il endura depuis, avec une extrême simplicité. Il ne croit pas, comme nos écrivains à la mode, que les destinées du monde soient compromises, parce qu'il a, lui, sujet de se plaindre ; sa douleur est sobre et contenue : c'est à peine s'il la manifeste.

« Jusqu'ici, dit-il, j'estois comme en un sommeil, où on voit d'estranges fantosmes, qui causent crainte, admiration et curiosité;..... mais, comme l'admiration, la crainte, la curiosité et la mélancolie ne me donnoient pas à manger, et que mon estomach m'en demandoit à cause de la faim, je me rangeai avec quatre esclaves chrestiens, lesquels, nonobstant qu'ils ne recevoient pour leur ration que du biscuit, faisoient quelquefois du potage de riz ou de quelque chose qu'ils avoient rapporté de la terre. »

Le onzième jour, ils traversèrent le détroit de Gibraltar, trajet pendant lequel les Turcs faisaient beaucoup de cérémonies superstitieuses, versant, entre

Digitized by Google

autres, dans la mer un pot d'huile destiné, croyaient-ils, à la nourriture d'un santon ou saint personnage habitant sur une montagne.

Bientôt ils furent dans les eaux d'Alger. Cette ville était devenue une espèce de caverne de voleurs. La population arabe et moresque se laissait opprimer par une milice insolente et bâtarde, par un dey de race mêlée, qui exerçait un pouvoir despotique, et n'alimentait son trésor qu'à l'aide de la piraterie. Les Turcs ne semblaient vivre la plupart que pour la rapine et pour la débauche. A côté d'eux se pressait une multitude de juifs avilis, méprisés et méprisables, d'une cupidité sordide et cherchant à tromper à la fois les musulmans et les chrétiens qui recouraient à leur entremise. Mais la classe la plus odieuse, la pire de toutes, était celle des renégats qui se recrutait parmi les aventuriers de tous les pays et qui était plus redoutable aux chrétiens que les Turcs mêmes.

Parmi les juifs, on aurait trouvé sans trop de difficultés plus d'un modèle du *Shylock* de Shakspeare. Tous, juifs, renégats et Turcs, professaient cette doctrine :

You have among you many a purchas'd slave,
Which, like your asses, and your dogs and mules,
You use in abject and in slavish parts,
Because you bought them : Shall I say to you :
Let them be free, marry them to your heirs ?
Why sweat they under burdens ? Let their beds
Be made as soft as yours, and let their palates

Digitized by Google

Be season'd with such viands? You will answer:
The slaves are ours.

(*The Merchant of Venice*, act. IV, sc. I.

« Vous avez chez vous un grand nombre d'esclaves que,
« comme vos ânes, vos chiens et vos mulets, vous employez
« aux travaux les plus abjects et les plus vils, parce que
« vous les avez achetés. Irai-je vous dire : Rendez-leur la
« liberté, faites, faites-leur épouser vos héritières? Pourquoi
« suent-ils sous des fardeaux? Donnez-leur des lits aussi
« doux que les vôtres! Que leur palais soit flatté par les
« mêmes mets que le vôtre! Vous me répondrez : Ces es-
« claves sont à nous. »

Cette réponse est affreuse et impie, mais, soyons vrais, les chrétiens procédaient de même à l'égard des Turcs. Ce qui manque le plus à l'homme, c'est d'être humain.

Cependant, parmi cette multitude corrompue, dominée par l'amour effréné de l'or et des jouissances matérielles, s'il ne se rencontrait pas d'individu qui eût la galanterie, la modération et le désintéressement du *Baba Hassan* de Regnard, on remarquait quelquefois des caractères dignes d'estime à certains égards. Aranda, dont l'impartialité est au-dessus de tout éloge, convient qu'en général les Turcs, quoiqu'ils n'eussent d'autre dieu que leur intérêt, étaient religieux observateurs de leur parole, et il vante principalement, sous ce rapport, un renégat espagnol des frontières de Portugal, appelé Saban Gallan Aga, *estimé entre les Turcs et les chrétiens pour homme de*

Digitized by Google

bien, juste, sage et plein de vertus morales[1].

A peine les prisonniers furent-ils mis à terre, qu'on les conduisit devant le dey, à qui revenait un huitième de toutes les prises, puis au marché, où ils furent vendus. Les Turcs employaient toutes sortes de ruses pour savoir si les esclaves étaient riches et de condition, afin de les acheter et de les garder dans la vue d'une rançon considérable; mais Aranda, bien averti, soutint qu'il était un pauvre soldat, natif du pays de Dunkerque. Ce port, dont on connaissait mieux le nom chez les Barbaresques que celui de la Flandre, appartenait encore à l'Espagne, à qui le traité de Cateau Cambrésis l'avait assuré. Enlevé par le duc d'Enghien, en 1646, l'archiduc Léopold le reprit en 1652. Ce ne fut qu'en 1658 qu'il fut cédé aux Anglais, à qui Louis XIV l'acheta cinq millions en 1662.

Aranda, Van Caloen, Saldens et le chevalier de Cerf devinrent esclaves du dey qui, informé que les trois premiers n'étaient *ni cavaliers, ni riches,* les revendit au général *Ali Pegelin*. Celui-ci les envoya à son bagne, longue cave voûtée où le jour ne pénétrait que par quelques soupiraux, mais avec tant de parcimonie qu'en plein midi, dans plusieurs bouges ou tavernes de cette prison, on devait allumer des lampes. « Les taverniers, » dit Aranda avec son style incorrect, mais franc et intelligible, « sont esclaves chres-« tiens du même baing, et ceux qui viennent là pour « boire sont des corsaires et soldats turcs, qui s'amu-

[1] Voy. la XIVe relation.

Digitized by Google

« sent là à boire et à faire des péchés abominables.... » Au-dessus de cette cave, était une place carrée entre des galeries à deux étages, au milieu desquelles il y avait aussi des tavernes et une chapelle chrétienne capable de contenir trois cents personnes. Ces galeries étaient terrassées à la coutume d'Espagne. Là étaient entassés 550 esclaves chrétiens à qui leur maître ne fournissait ni vivres, ni habillements, et qui, pour se vêtir et ne pas mourir de faim, devaient recourir à leur industrie pendant les trois ou quatre heures qu'on leur permettait de sortir après leur travail. Le larcin était le moyen le plus en vogue et le plus productif; force était d'apprendre à voler dextrement, sous peine de périr d'inanition. Il y en avait néanmoins qui exerçaient différents métiers. Un Brabançon, appelé François Devos, autre baron de Trenck, retenu au bagne avec une chaîne de fer de cent livres aux pieds, seulement pour presser le payement de sa rançon, faisait l'office de secrétaire; d'autres étaient chirurgiens; celui-ci louait des quilles aux amateurs, celui-là accommodait les querelles des esclaves chrétiens. Les taverniers, remarque Aranda avec un soupir d'envie, *vivaient comme des princes*.

Aranda et Saldens furent condamnés d'abord à faire des cordes, sans qu'on prît la peine de leur demander s'ils en connaissaient la manière : mais le bâton était un maître excellent. Emmanuel fut après cela employé à broyer du blé dans un mortier de pierre, et à le porter dans des sacs au fond d'un grenier presque inaccessible; travail beaucoup plus pé-

Digitized by Google

nible que l'autre et auquel Aranda faillit succomber, attendu qu'à la fatigue se joignirent encore les coups et les violences les plus barbares. Étant parvenu à se procurer quelques patagons chez un marchand italien qui résidait à Alger, il obtint de son gardien d'être chargé d'un moindre labeur, en lui faisant par mois une gracieuseté de quatre réaux. Le talent de Regnard pour la cuisine adoucit sa prison; Aranda prit le chemin le plus court, il allégea ses chaînes en payant. Le son de l'argent était la langue la mieux comprise à Alger.

Ajoutez la commisération des femmes, qui se tiennent rarement à l'écart quand il y a quelque misère à consoler. Ce furent pourtant deux femmes qui, dans la suite, opposèrent le plus d'obstacles à la délivrance d'Aranda, mais l'une était probablement jalouse, et l'autre vieille, chagrine, avare et fanatique. Ces êtres-là n'ont point de sexe.

Aranda s'était peu à peu accoutumé à sa triste situation. Il était jeune, il espérait dans l'avenir, il n'ignorait pas qu'on s'occupait de sa rançon. Mais il avait du sang flamand dans les veines et savait compter à merveille; en traitant de sa liberté il voulait le faire le plus économiquement possible, et, dans ce but, il continuait à se donner pour un soldat indigent. Selon l'opinion de son maître, le chevalier de Cerf n'était rien moins qu'un prince du *royaume de Dunkerque*, et Aranda et ses compagnons, les serviteurs de ce bacha chrétien.

Au bout de six mois arrivèrent deux Turcs nou-

Digitized by Google

vellement libérés et munis d'une lettre du père de Van Caloen; ces Turcs s'étaient engagés à délivrer le dernier, ainsi qu'Aranda et Saldens, en quelque quartier de la Barbarie qu'ils fussent, en les échangeant contre eux-mêmes et contre cinq autres Turcs, restés prisonniers à Bruges, ce qui explique comment nos vieux peintres flamands, sans blesser la vérité, mêlent souvent à leurs scènes d'intérieur des esclaves mores.

Mais ces échanges convenaient peu aux écumeurs d'Alger, au dey surtout qui préférait recevoir de bons écus sonnants que de procurer la liberté à des musulmans, dont il ne se souciait guère. Nos trois Belges, soupçonnés d'avoir écrit en Flandre pour proposer un pareil arrangement, faillirent payer cher ce soupçon : il plut des coups de bâton; on les menaça de leur couper le nez et les oreilles, et on les enferma rigoureusement au palais du dey, ce qui ne les empêchait pas de savoir tout ce qui se passait dans la chrétienté, car il y avait chaque jour beaucoup de prises, et les esclaves que le dey recevait pour sa part venaient la première nuit dormir avec eux.

Afin de parvenir à un résultat, on s'avisa enfin d'un expédient : les deux Turcs revenus à Alger achèteraient Aranda et Saldens, et la mère et la grand'mère d'un des prisonniers musulmans retenus à Bruges, Jean-Baptiste Van Caloen. Pegelin se contenta de 500 patagons pour les deux premiers, qu'il regardait comme dénués de fortune, mais quand on lui parla de Van Caloen, il s'écria qu'il était parent du *roi de*

Digitized by Google

Dunkerque et exigea en conséquence 6000 patagons. Après bien des pourparlers, cette somme se réduisit à 1400 patagons, dont la vieille aïeule de Mustapha Jugles, l'un des captifs de Bruges, voulait faire acquitter la moitié par Van Caloen, à force de mauvais traitements et en le chargeant de quatre-vingts livres de fer.

Il fut résolu que Saldens retournerait en Flandre et en ramènerait les cinq Turcs qui y étaient prisonniers, de sorte que l'échange se ferait en quelque sorte sur une terre neutre.

Quoique la position d'Aranda, par suite de ce compromis, fût devenue meilleure, il n'en était pas moins en proie à l'inquiétude et sujet aux caprices de ceux dont il dépendait.

Les cinq Turcs étaient arrivés dans les présides d'Espagne en Afrique. Le 8 décembre 1641, Aranda s'embarqua avec Van Caloen. Mais deux fois le mauvais temps les obligea à reprendre terre. La troisième fois un complot avait été ourdi entre les chrétiens pour égorger tous les Turcs et s'emparer du navire; il avorta, faute de résolution de la part du chef de l'entreprise.

Le bâtiment aurait péri sans un esclave norwégien, marinier fort expert. Aranda et Van Caloen sautèrent dans la mer et tout transis gagnèrent le rivage, à une lieue et demie de Tétuan où ils se rendirent, tandis que les cinq Turcs étaient à Ceuta. L'un d'eux, par une insigne mauvaise foi, écrivit au Turc qui gardait Aranda et Van Caloen, que Saldens, étant en Flandre,

Digitized by Google

avait promis 700 patagons pour indemniser les parents de cet Algérien d'une partie de leurs dépenses, et que l'on déposât les deux chrétiens dans la *masmorre* jusqu'à ce qu'ils eussent promis d'acquitter cette somme.

En comparaison de la masmorre, le bagne de Pegelin était un lieu de délices. Qu'on se représente un souterrain d'environ 60 pieds de longueur sur 24 de largeur et enfoncé à 30 pieds sous le sol, éclairé seulement par des lucarnes grillées ouvrant sur la voie publique, ce qui donnait à des polissons la facilité d'y venir jeter de nuit des ordures, de l'eau et des pierres, afin d'incommoder les pauvres chrétiens. Dans cet espace resserré étaient empaquetés ordinairement cent soixante et dix esclaves dévorés de vermine, étouffés par la chaleur et les exhalaisons empoisonnées des vases suspendus tout le long des murs, lesquels servaient de lieux d'aisances et ne pouvaient être vidés qu'une fois par jour, moyennant un droit payé au concierge; car, dans cet enfer, rien ne s'obtenait sans payer. Aranda et Van Caloen s'entendirent avec un chevalier de Saint-Jacques pour faire table commune à dix réaux par mois.

Cependant Saldens était à Ceuta. Aranda réussit à lui faire parvenir une lettre par un père de la Rédemption. Il l'instruisait de la friponnerie d'un des cinq Turcs qu'il avait ramenés, et l'engageait à user de représailles en enfermant les autres dans la masmorre de Ceuta, encore plus incommode que celle de Tétuan, puisqu'elle était sous un four.

Digitized by Google

A cette nouvelle, Saldens, naturellement emporté, entra en fureur et voulut assommer ses captifs. Des marchands turcs intercédèrent pour eux, et, après avoir longuement parlementé, on s'en référa au marquis de Miranda, gouverneur de Ceuta, qui écrivit au gouverneur de Tétuan de lui envoyer Aranda et Van Caloen avec la première cafila ou caravane, engageant sa parole de chrétien et de chevalier qu'aussitôt qu'ils seraient à la porte de Ceuta, il donnerait la liberté aux cinq Turcs.

Cette lettre ouvrit à Aranda et à son ami les portes de la masmorre. Ils partirent le 23 mars 1642, escortés pendant un quart de lieue par le chevalier Philippe de Cerf et quelques esclaves de leur connaissance, dont ils regrettaient de ne pouvoir briser les fers.

Parvenus à Ceuta, de nouveaux incidents retardèrent leur complète émancipation. Il se présenta entre autres une difficulté qui prouve que la piété d'Aranda savait faire la part des choses du monde.

Saldens révéla à ses compagnons qu'un des cinq Turcs étant à Bruges, en prison, avait embrassé le christianisme Or, si on informait le marquis de Miranda de cette circonstance, celui-ci ne pouvait en conscience le laisser retourner à Alger; mais, comme il avait engagé sa parole au gouverneur de Tétuan, il n'eût cependant pas manqué de le renvoyer, *car c'estoit un cavalier qui entendoit son fait touchant ce qu'il estoit obligé, quand il avoit donné sa parole, et il se moquoit de ceux qui enseignoient qu'on n'estoit pas*

Digitized by Google

obligé de tenir sa parole à gens d'autre religion ou secte.

Aranda et ses amis demandèrent conseil à un vieil officier espagnol *qui connoissoit mieux le naturel des Turcs que celui qui, avec un bon zèle sans prudence, avoit converti ce Turc.* Son avis fut qu'on rappellerait au Turc qu'il était devenu chrétien en Flandre et qu'on lui dît qu'au cas où il persisterait, il devait déclarer à ses compagnons et au gouverneur qu'il entendait demeurer à Ceuta. Mais Ali (c'était le nom de cet homme) répondit qu'il voulait rentrer dans sa patrie. Cette réponse parut suffisante et leva tous les scrupules.

Le 24 mars 1642, Aranda fut définitivement libre. Enfin il débarqua à Dunkerque, après avoir traversé l'Espagne et la France et touché la côte d'Angleterre. Après deux ans de souffrances et de cruelles alternatives de crainte et d'espérance, il revit sa ville natale : le 20 août 1642, il se retrouvait au sein de sa famille. Sa mère avait ignoré sa captivité. Pour tempérer la joie d'Aranda, cette excellente femme mourut peu après le retour de son fils. Il avait toujours éprouvé qu'il n'existe point de bonheur sans mélange, et c'est là, en quelque sorte, la moralité de ses récits.

Cependant les aventures d'Aranda s'étaient répandues : il était devenu intéressant; son mérite, sa famille et surtout son petit roman lui valurent des protecteurs. Un des plus zélés fut don Francisco de Valcarel y Velasques, chevalier de l'ordre de Saint-Jacques, membre du conseil royal de Castille et surin-

Digitized by Google

tendant de la justice militaire aux Pays-Bas. La protection de ce seigneur lui fut fort utile dans le poste qu'il obtint d'auditeur militaire, au quartier du Franc de Bruges. Aranda s'était marié, et cette protection s'étendit sur son fils aîné.

Ce ne fut qu'en 1656 qu'il publia pour la première fois un ouvrage intitulé :

Relation de la captivité et liberté du sieur Emmanuel Aranda, mené esclave à Alger en l'an 1640, *et mis en liberté l'an* 1642; à Bruxelles, chez Jean Mommart, imprimeur ordinaire des états de Brabant; 1656, in-16, un titre gravé, 12 pp. de préliminaires, un portrait de l'auteur à l'âge de 42 ans, gravé en 1656, 117 et 187 pp., plus 3 pages pour la table et une pour l'*errata*.

Le récit des aventures d'Aranda est suivi d'un mémoire sur l'antiquité d'Alger, qu'il considère comme l'ancienne *Julia Caesaria*. Il y raconte comment Alger passa de la domination arabe sous celle des Turcs, et fournit sur Barberousse et le gouvernement d'Alger quelques renseignements qui, pour n'être pas entièrement neufs aujourd'hui, ont cependant de l'intérêt. On peut le comparer avec le P. Pierre Dan, le marquis Diego de Haldo, Laugier de Tassy, le Roy, les PP. Comelin, De la Motte, Bernard, de la Faye et Mackar, Pananti, Blaquière, A. Galland, Tollot, le P. Lucien Hérault, ainsi qu'avec plusieurs autres.

Après ce mémoire vient, sous le titre de *Relations particulières*, au nombre de 37, un recueil d'anecdotes

Digitized by Google

et d'observations qu'Aranda avait recueillies pendant sa captivité.

Son ouvrage, avant de tomber dans l'oubli, reparut sous différentes formes. M. Ternaux-Compans en indique une édition latine de 1657 :

Emmanuelis de Aranda Historia captivitatis Algeriensis, HISPANICE CONSCRIPTA. Hagae Comitum, 1657, in-12.

Si ce titre est exact, il semble que le texte primitif fut écrit en espagnol [1]; c'est ce qu'avance d'ailleurs positivement M. A. Beuchot, mais la chose est peu probable, Aranda ignorant encore cette langue un an avant sa mésaventure. D'ailleurs cette prétendue édition espagnole, dont Foppens, Paquot, ni la *Bibliotheca Hispana*, ne disent mot, ne se découvre nulle part. Il faudrait peut-être entendre les mots *Hispanice conscripta*, du manuscrit original qu'on aurait mis en français pour l'impression, si l'observation que nous venons de faire n'avait quelque poids.

2e *édition française*. Paris, 1657, in-16.

3e *édition française : Relation de la captivité et liberté du sieur Emmanuel d'Aranda, jadis esclave à Alger, où se trouvent plusieurs particularités de*

[1] H. Ternaux-Compans, *Bibliothèque asiatique et africaine;* Paris, 1841, in-8o. nos 1863, 1997, 2634. G. Boucher de la Richarderie, *Bibl. univ. des Voyages;* Paris, 1808, in-8o, IV, 12. On y cite l'édition latine de 1657 et la française de la même année. L'auteur dit : « Je n'ai pu découvrir *l'original* (!) de l'ouvrage en espagnol. »

l'Afrique dignes de remarque; nouvelle édition, augmentée de treize relations. Paris, 1665, in-16.

Foppens mentionne une édition de 1671, sans dire le lieu ni la langue, et que l'auteur dédia à Pierre-Louis d'Aranda, le dernier de ses quatorze enfants, alors dans sa troisième année.

Éditions flamandes : *Turcksche slaverayc, ende becamen vryheydt van Joncker Emanuel de Aranda, uyt den selven vertaelt ende vermeerdert.* Brug., Josse Van der Maelen, 1682, in-12; la Haye, même année.

En anglais : *D'Aranda, History of Algier and its slavery.* London, 1666, in-8°.

Aranda composa encore : *Histoires morales et divertissantes.* Bruxelles, 1668, in-12; Leyde, 1671, in-12.

Et des poésies flamandes intitulées : *Den leerenden lacchenden waersegger,* in-12.

Il avait rédigé en outre l'*Histoire de ce qui était arrivé de son temps de plus mémorable à Bruges,* mais il n'en permit pas l'impression, à cause des personnes qui y étaient nommées.

Aranda vivait encore le 13 juillet 1675, comme l'atteste un acte authentique inséré parmi les *preuves* du livre de H. J. Van Susteren, évêque de Bruges, intitulé : *Deductio pro immunitate ecclesiastica locali.*

Nous n'avons pu découvrir la date précise de sa mort, mais nous savons qu'il fut enterré chez les Augustins.

Digitized by Google

DES MOYENS

DE FORMER

UNE COLLECTION DES MEILLEURS ÉCRIVAINS BELGES.

(Morceau lu à la première séance publique de l'Académie belge.)

Un arrêté royal du 1er décembre 1845 prescrit à l'Académie de s'occuper d'une *collection des grands écrivains du pays, avec traductions, notices, etc.*

Cette disposition a été dictée par un sentiment élevé des conditions essentielles de toute nationalité; en effet, les peuples qui se respectent ont seuls droit au respect du monde, et ceux qui renient leur passé ne doivent pas se flatter de vivre dans l'avenir.

Je me figure, que lorsque les temps seront accomplis, il y aura un jugement solennel et définitif pour les nations comme pour les individus. Là

Digitized by Google

chacune d'elles, représentée par ses hommes éminents, protégée en quelque sorte par le génie, comparaîtra devant le souverain juge ; elle dira avec sincérité, sans orgueil et sans fausse modestie : « Voilà quels furent mes fautes, mes souffrances, mes plaisirs, mes triomphes, mes œuvres, voilà ce que j'ai fait pour le perfectionnement et pour le bonheur de l'humanité, voilà ce que j'ai pensé... » Et à celles qui pourront se prévaloir de leurs succès dans les arts et dans les lettres, il sera beaucoup pardonné, parce qu'elles auront beaucoup aimé, car l'imagination et la poésie ne sont que l'amour dans son expression la plus pure et la plus sublime.

La Belgique viendra à son tour devant le tribunal redoutable, et si ma tendresse filiale ne m'abuse, il me semble qu'elle pourra s'y montrer avec assurance.

C'est à rassembler une partie des titres qui lui serviront de défense à l'heure fatale et suprême, que nous sommes appelés. Mais si cette mission est noble et flatteuse, il nous est impossible d'essayer de la remplir sans rencontrer de sérieux obstacles.

Et d'abord, dans notre antique Babel quelles seront les langues dont nous aurons à nous occuper? Il ne saurait être question ici de l'élément germanique de la littérature belge, puisqu'une mesure particulière règle la publication des monuments de la langue flamande. Reste donc l'élément roman ou français dont nous ne séparerons pas le latin, qui a été pendant tant de siècles l'interprète des plus hautes intelligences.

Notre recueil embrassera donc, dans deux divisions

Digitized by Google

séparées qui, chacune, se subdiviseront en deux autres, pour la prose et pour la poésie, les écrivains belges qui ont écrit en latin et en français.

Les écrivains belges? à peine ai-je écrit ces mots, que je me sens arrêté par le doute. Notre patrie a été exposée à tant de vicissitudes, elle a été si souvent dépouillée, mutilée, que si, pour fixer ses frontières politiques actuelles, il suffit de recourir aux traités et aux géographes, l'embarras est très-grand dès qu'il s'agit de marquer ses limites morales et historiques. Pour ne rien usurper, mais aussi pour ne pas abandonner des droits sacrés que le temps n'a point prescrits, il est impossible de s'astreindre à des règles trop sévères. En cherchant à nous renfermer dans l'espace que la guerre et la diplomatie nous ont laissé, il y a certains souvenirs, certaines traditions que nous n'aurons pas la faiblesse de sacrifier : nous franchirons quelquefois la ligne arbitraire qui nous borne, quand il s'agira de revendiquer une propriété incontestable, et, si l'on nous en fait un reproche, la Belgique aura-t-elle mauvaise grâce de répondre par ce mot célèbre : « Je reprends mon bien où je le trouve? »

Les premières difficultés se sont assez promptement aplanies; il sera moins aisé de surmonter celles qui entravent encore notre marche.

Le plus grave ressort du texte même de l'arrêté qui énumère nos travaux futurs : en effet, cet arrêté parle expressément des *grands écrivains* du pays et implicitement de la collection de leurs *œuvres*.

Digitized by Google

Permettez-moi d'entrer à cet égard, dans quelques détails.

Maintenant qu'il règne en toutes choses une médiocrité honnête et présentable, qui prend volontiers le semblant de la supériorité; aujourd'hui qu'il est commun de savoir arrondir promptement une phrase en appliquant à une pensée vulgaire une tournure convenue, et que l'on affecte de tenir plus au fond qu'à la forme, on ne se fait pas une idée assez juste de ce qu'est réellement un grand écrivain. A-t-on bien réfléchi à tout ce que supposent de facultés ces deux mots ainsi réunis? Richesse, étendue, profondeur de la pensée, puissance et originalité d'invention, variété infinie de connaissances, méthode lumineuse, enchaînement logique, harmonie de dessin, imagination brillante qui donne à chaque objet le coloris qui lui convient, et répand partout le mouvement et la vie; perfection des détails, adresse à dissimuler l'art jusque dans ses efforts extrêmes, souplesse, variété, élégance continue, correction, vigueur, propriété du style, sensibilité, noblesse, enjouement; de la moralité sans pédantisme, du naturel sans mollesse et sans trivialité, telles sont, ou je me trompe, les qualités qui constituent les grands écrivains, et probablement j'en ai oublié quelques-unes. Il n'y a, messieurs, que les idées frappées au coin de ces hommes privilégiés qui aient un cours durable; eux seuls font accepter les découvertes de la science, ils en popularisent les résultats et préparent les esprits aux événements qui transforment l'univers. Les révolutions sociales ne

Digitized by Google

sont possibles que par leur influence; la politique la plus habile, la plus audacieuse ne pose le pied que dans les voies qu'ils ont frayées; et pour tout dire enfin, ce sont eux qui mènent le monde.

Mais les siècles ont toujours été avares d'un pareil présent; les grands hommes qui écrivent sont peut-être plus rares encore que les grands hommes qui agissent : ce merveilleux enfantement semble fatiguer et épuiser la nature. Clair-semés partout, ils doivent se rencontrer en Belgique plus difficilement qu'ailleurs, et la raison en est simple.

Par les langues dont elle fait usage, la Belgique est en relation directe et journalière avec l'Europe germanique et l'Europe néo-latine, de même que par sa situation géographique elle tend la main aux nations les plus actives et les plus avancées de ces deux immenses familles, dont elle est en quelque sorte le lien. Si cette double existence est favorable au développement matériel du pays, elle est loin, au point de vue littéraire, de présenter les mêmes avantages. En effet deux langues, dont aucune ne domine l'autre, deux langues qui se partagent une population peu considérable, se nuisent mutuellement et n'arrivent jamais à cette perfection que produisent l'unité nationale, l'accord des sentiments et des affections, un centre où la critique s'exerce avec autorité, une scène un peu vaste où le mérite peut se produire. Le génie n'a pas besoin de la fortune et des honneurs que confère le pouvoir, mais il ne saurait se passer des sympathies de la multitude; il faut qu'il excite au moins

Digitized by Google

cette curiosité enivrante qui récompensait Horace de ses veilles, lorsque traversant les rues de Rome il entendait sortir de la bouche d'un plébéien obscur ces paroles, prélude de la renommée et promesse de la gloire : *C'est lui*, ILLE EST !

Or cette unité, ce théâtre, ces juges, cette appréciation enthousiaste manquent en Belgique, et il fut un temps où ils manquaient encore davantage.

N'admettrons-nous dans notre recueil que de grands écrivains? alors, n'en déplaise à un patriotisme susceptible, notre tâche se réduit à rien. N'oublions pas qu'il ne s'agit ni de savoir ni d'habileté pratique, mais de la faculté d'écrire à sa plus haute puissance; et, trouvant notre excuse dans des circonstances et des faits qu'il n'est donné à personne de maîtriser, nous avouerons sans rougir une indigence à laquelle suppléent de larges compensations.

Si la singularité de notre position nous refuse des écrivains du premier ordre, il nous est permis d'en citer beaucoup du second et du troisième. Force sera de nous en contenter, à moins de nous soustraire à l'obligation qui nous est imposée. En exécutant la loi, nous nous attacherons moins à la lettre qu'à l'esprit. Plus de fidélité rendrait l'obéissance impossible et ressemblerait à de l'insubordination. C'est ainsi que le fanatisme outrage la divinité qu'il prétend honorer. Mais ici nouvelle incertitude. Dans l'arrêté auquel nous cherchons les moyens d'obtempérer, il paraît être question de réunir les *œuvres de nos grands écrivains*. En faisant descendre ces derniers d'un ou

Digitized by Google

de plusieurs degrés, nous demeurons toujours dans la nécessité de rassembler des productions complètes et d'une certaine étendue. Or, dans une bibliothèque exclusivement belge, quel est, je le demande, l'ouvrage de longue haleine qui soit non-seulement irréprochable d'un bout à l'autre, mais qu'on puisse considérer comme classique, sous le rapport de la pensée et du style, de l'intérêt du sujet et de l'agrément de la forme?

Je n'attendrai pas la réponse, et je me hâterai de conclure que la collection qu'on exige de nous ne peut être qu'une espèce d'anthologie, un recueil de belles pages plutôt que de beaux livres, d'extraits choisis plutôt que d'œuvres, dans la véritable acception de ce terme.

Quant aux notices, je comprends que chaque auteur aura la sienne, qui contiendra, d'une manière concise, sa biographie et l'appréciation de son mérite et de ses défauts. Un discours préliminaire reliera tous ces morceaux isolés par des considérations générales sur le caractère et les tendances des diverses époques.

Ce n'est pas tout : on réclame de nous des traductions. Appliquées à notre latin moderne, elles ne seront bonnes qu'à réconcilier les gens du monde avec des noms qu'ils dédaignent ou qu'ils veulent ignorer; mais en mainte occasion elles produiront l'effet contraire, en détruisant le charme de certains morceaux dont tout le mérite consiste dans une imitation exquise des formes de l'antiquité et qui, par conséquent, sont intraduisibles.

Digitized by Google

Nous voilà déjà loin de notre programme : ce n'est pas notre faute. Je ne remarquerai pas qu'il est dans la destinée des programmes de toute espèce qu'on s'en écarte dès qu'on les a proclamés, mais j'insisterai sur cette thèse, que la réalité est plus forte que nous : elle l'emporte cette fois sur nos désirs et sur notre orgueil national.

Le projet dont j'ai l'honneur de vous entretenir, étant ramené à des proportions possibles, nous renoncerons à une *collection d'œuvres de grands écrivains* et nous nous bornerons à une *anthologie belge ou recueil de morceaux choisis dans les auteurs belges qui ont écrit en français et en latin, le tout rangé, dans chaque division* [1], *par ordre chronologique, avec un discours préliminaire, des notices sur chaque auteur et quelquefois des traductions.*

Dans ce plan nul n'est exclu ; quiconque a tracé une page remarquable, et cette bonne fortune arrive même aux plumes subalternes, est admis à fournir son contingent. Rien n'est perdu de l'héritage du passé.

Et ne croyez pas, messieurs, que ce recueil, pour être plus court et moins éclatant que celui qu'on avait

[1] C'est-à-dire :

Langue française.
1. Vers.
2. Prose.
Langue latine.
1. Vers.
2. Prose.

Digitized by Google

noblement espéré, soit sans profit pour l'honneur du pays, sans utilité pour l'instruction de notre jeunesse. Un coup d'œil rapide jeté sur l'histoire littéraire de la Belgique, en rafraîchissant vos souvenirs, en vous rappelant ce que vous savez mieux que moi, vous montrera quels matériaux abondants sont à notre disposition, et je suis persuadé qu'après avoir eu l'indulgence de m'écouter, vous serez les premiers à m'indiquer des lacunes, à me signaler des oublis.

Nous commencerons, comme le conseille l'ordre naturel, par l'idiome vulgaire, instrument d'une littérature plus spontanée et plus intime. C'est un fait reconnu que cette moitié vivace et forte de la Belgique, que l'on a accusée d'imitation maladroite et impuissante quand elle parlait simplement son langage natif, et de renier sa propre origine, quand elle restait, au contraire, conséquente à toutes ses traditions, a été le berceau des plus anciens monuments de la langue d'*oil*, devenue la langue française. L'hymne de sainte Eulalie, découverte à Valenciennes par la main heureuse de M. Hoffmann, publiée par notre infatigable confrère M. Willems et répétée récemment par l'ingénieux historien des troubadours, M. Diez, remonte encore plus haut que le poëme de *Boëce*, dû à M. Raynouard, et ne cède le pas qu'au serment fameux prononcé à Strasbourg, en 842.

Depuis lors la poésie romane n'a cessé d'être cultivée avec succès dans nos provinces, malgré leur morcellement, leurs luttes et leurs rivalités. Quoiqu'il y eût même alors des nuances de goût et de diction,

Digitized by Google

quoique Paris et l'Ile-de-France s'arrogeassent la suprématie en matière de langage, on parlait le français chez nous, non pas avec la timidité gauche de l'imitation, mais avec l'assurance de la propriété.

Les trouvères, en général, n'étaient ni sévères sur les détails de la composition, ni savants dans l'art de disposer une action compliquée; ils péchaient principalement par le goût, cette conscience délicate de l'esprit; toutefois ils ont des passages où éclate une imagination tantôt vigoureuse, tantôt riante et où la grâce s'unit à la naïveté.

Rejeter ces fragments ce serait répudier nos principales richesses. MM. Arthur Dinaux et Van Hasselt, auxquels il sied si bien de traiter un pareil sujet, ont déjà prouvé combien elles étaient considérables, et par un triage plein de discernement ont singulièrement facilité notre travail.

Nous fouillerons d'abord ces énormes épopées, ces interminables *chansons de geste*, dépositaires de nos vieilles légendes, où le merveilleux prend, aussi fidèlement que possible, le ton de l'histoire, et, quoique leur poésie soit souvent flegmatique et froide, leur narration embarrassée et dénuée d'images, leur exécution rude et heurtée, il y aura bien du malheur si nous n'extrayons d'Adenez, de Jean-le-Nevelois, de Graindor de Douai, de Gautier de Tournai, de Martin Franc et de quelques-uns de leurs émules, un assez grand nombre de morceaux qui seraient des modèles, pourvu que l'expression en pût être rajeunie.

Puis viennent le lai et la romance soupirés par

Digitized by Google

les plus nobles et les plus intrépides chevaliers.

A côté de cette poésie de château et de cour, de cette poésie aristocratique, il en florissait une autre, la poésie du peuple. Le pays qui un des premiers jouit des franchises municipales devait avoir de prime abord celles de l'imagination.

La féodalité, calomniée jadis par le dénigrement philosophique et trop vantée aujourd'hui par le romantisme, était, à bien des égards, un régime d'oppression du faible par le fort; mais ce régime était tempéré par le fabliau malicieux, par le sirvente moqueur.

Nous moissonnerons dans ces divers genres de compositions, et nous arriverons ainsi jusqu'au temps où la poésie populaire devint de la poésie bourgeoise, phénomène dont l'Allemagne offre la répétition, quand les *maîtres chanteurs* succèdent aux *chantres d'amour*, le mécanisme à l'inspiration, le métier à l'individualité.

Les derniers échos des trouvères, très-affaiblis dans les écrits de Molinet et de Le Maire, se font entendre à la cour de cette princesse d'un caractere si viril, quoique femme parfois tendre et coquette, et qui menait de front les vers, la politique et la galanterie. Marguerite d'Autriche, *la gente damoiselle*, occupera dans notre galerie un rang distingué. On n'ignore pas que l'*indiciaire* de cette princesse, Jean Le Maire, donna à Marot des leçons de l'art de rimer.

Nous sommes à l'avénement d'une littérature artiste et érudite, calquée sur celle des Romains et

Digitized by Google

des Grecs, et qu'on venait de retrouver, comme par enchantement, dans les poudreuses bibliothèques de quelques monastères, parmi ces exilés de Byzance que chassaient devant eux leurs vainqueurs musulmans.

C'est encore de cette école poétique de Tournai, autrefois si féconde, que sortira un poëte comparable à Ronsard sous plus d'un rapport, Louis Desmasures.

Chose remarquable, tandis que la langue française se forme et se fixe en France, elle s'abâtardit et s'altère dans les contrées qui ne font point partie de ce royaume. Il s'opère un double mouvement en sens inverse, d'ascension d'un côté, de décadence de l'autre. Le pinceau a tué la plume. Le seizième et le dix-septième siècle surtout voient naître chez nous un jargon qui n'est susceptible d'aucune combinaison littéraire, et l'envahissement de la barbarie ne respecte pas le dix-huitième siècle. Quelques essais de Breuché de la Croix [1], du baron de Walef, et plus tard, de Bassenge, Henkard et Regnier, ces trois amis qu'unissait une douce communauté d'opinions et de goûts, sont presque les seules protestations contre l'abandon des bonnes lettres.

Mais je n'ai rien dit des prosateurs, qui nous four-

[1] Voir, entre autres, dans l'*Académie de Flémal*, la prière qui commence ainsi :

> Notre voix te bénit, notre cœur te révère :
> Grand Dieu, souverain maître, inconcevable père,
> Tes enfants répandus en cent climats divers,
> T'adorent comme roi de ce grand univers, etc.

Digitized by Google

niront à leur tour un précieux contingent. Il nous faut revenir sur nos pas pour rencontrer Froissart, à la fois poëte et historien, ce Froissart si curieux, si causeur, qui s'en allait chevauchant à travers les Pays-Bas, l'Angleterre et la France, frappant à la porte de tous les palais et châteaux, accueilli par les rois, les reines, les hauts barons, les chevaliers et les belles dames; conversant avec tout le monde et recueillant d'original les matériaux de ses mémoires; homme d'Église et homme de plaisir, prompt à recevoir l'impression du moment et la rendant avec une merveilleuse vivacité : aussi avide des secrets d'État que des récits de guerre ou d'amour, aussi bien placé sur les hourts d'un tournois que dans sa stalle de chanoine; écrivain aimable et charmant, diffus, bavard, mais amusant et instructif; habile sans artifice, peintre par instinct, vrai coloriste flamand, en un mot, par la fraîcheur et l'éclat des teintes, par l'entente innée du clair-obscur.

Plusieurs fois les mémoires de Froissart ont été mis au jour, et ils ne l'ont jamais été d'une manière satisfaisante et complète, sous le rapport de l'histoire et de la critique. Quoique de grandes publications médiocrement exécutées aient l'inconvénient d'ajourner pour longtemps des entreprises mieux conçues, il appartiendrait peut-être à la Belgique de donner enfin une bonne édition de Froissart, mémoires et poésies. Ce travail qui conviendrait à la commission royale d'histoire, n'est point de notre ressort à nous qui nous renfermons dans des considérations pure-

Digitized by Google

ment littéraires; toutefois Froissart nous enrichirait sans peine de narrations attachantes, de tableaux animés, naïfs ou gracieux, soit en prose, soit en vers : c'est tout ce que nous sommes fondés à lui demander.

Après lui, nous ferons des emprunts, mais plus sobres, plus restreints, à Jacques de Hemricourt, petit-fils d'un paysan et interprète très-aristocrate de la chevalerie, à Commines, le Tacite du moyen âge, qui est supérieur à Froissart par l'esprit politique, quelquefois par le nerf de l'expression, mais qui n'égale pas son talent de conteur; peut-être irons-nous jusqu'à George Chastellain et Molinet, qui déjà visent à la rhétorique et sont les avant-coureurs de la littérature savante.

Au quinzième siècle les mâles animosités des partis, les querelles hardies sur les questions de gouvernement conservent seules à la prose cette fermeté franche, cette énergie nette et lucide qui tiennent lieu de correction. Malheureusement ce ne sont que des éclairs passagers; le ciel demeure nébuleux et sombre. Un patois hybride, mêlé de thiois, de wallon, voire même d'espagnol, pousse de toutes parts, comme une ivraie touffue, ses tiges filandreuses, ses feuilles parasites, et il faut franchir près d'un siècle à travers les ronces, pour cueillir quelques fleurs cachées : un ou deux chapitres philosophiques de Nélis, dignes de remarque malgré sa morale tant soit peu traînante de pensée et de diction; des portraits et des lettres du feld-maréchal, prince de Ligne, pastels délicieux, exemples charmants du style parlé, de

Digitized by Google

verve cavalière et de négligence de grande compagnie.

Si le *présent n'était l'arche du Seigneur*, je n'ai pas besoin de vous dire où je puiserais à pleines mains. L'époque actuelle est murée pour nous, autrement, sans sortir d'ici, abeille favorisée, je chargerais mes ailes des sucs les plus savoureux.

Le butin ne sera pas moins abondant, lorsque nous aborderons la partie latine de la collection projetée.

Craignant avec raison d'abuser de votre patience, je ne m'arrêterai qu'un instant sur ce sujet, et, pour aller plus vite, je ne séparerai pas, dans les lignes qui suivent, les poëtes ou les versificateurs de ceux qui n'ont écrit qu'en *vile prose,* bien que cette séparation me paraisse indispensable dans l'économie de notre recueil.

Il fut une époque où le latin exista dans l'Europe moderne à l'état de langue vivante : celle pendant laquelle se formait de ses débris la langue romane. Et même, lorsque cette dernière se trouva constituée, le latin resta encore la langue des clercs, la langue de la théologie, de l'histoire de la science en général, telle qu'on la comprenait alors : latin fort différent de celui de Cicéron, capable de scandaliser plus tard les oreilles délicates d'un Bembo, d'un Sadolet et des puristes de la renaissance, mais qui avait aussi son éloquence et où le style valait souvent mieux que le langage.

Voyez ces pieuses légendes, rassemblées par une patience inaltérable, commentées par un savoir infini, ces récits où l'art n'entre ordinairement pour rien : combien de scènes attendrissantes n'y découvrons-

Digitized by Google

nous pas, combien de traits qui tour à tour excitent l'admiration et rehaussent la conscience de la dignité humaine!

Voyez ces chroniques mal ordonnées, mal écrites, d'une monotonie fatigante et dure ; combien de passages frappants de vérité et d'intérêt un œil exercé n'y démêle-t-il point?

Je ne saurais résister au désir de prouver ce que j'avance en citant des textes. N'ayez pas peur, ils seront courts.

Giselbert ou Gilbert, chancelier du comte de Hainaut Baudouin V, florissait à la fin du douzième siècle. Il a laissé une chronique que Despautère eût condamnée, mais dans laquelle les événements sont exposés d'une manière lumineuse et rapide, chronique qui gagnerait à être traduite, car la traduction effacerait les fautes de grammaire, les vestiges de barbarie, en ne laissant subsister que le fond, qui mérite des éloges.

Toutefois Gilbert est un narrateur sec, un homme d'affaires qui n'a pas de temps à perdre, et cependant, amené par les événements devant les tours d'un château aujourd'hui remplacé, je crois, par des usines et des machines à vapeur, il s'échauffe en songeant aux malheurs dont cette forteresse a été l'occasion ou le prétexte, et l'émotion le rend éloquent et pathétique. Son apostrophe véhémente à Lembeck surprend au milieu de son calme ordinaire [1].

[1] « O Mala Lembecha per quam motis per imperium et

Je prendrai le second exemple, à environ deux siècles de distance, dans un autre chroniqueur du Hainaut, le bon Jacques de Guyse, si crédule et si diffus, collecteur si intrépide, moine si dévoué et si humble, qui se compare au Moabite pauvre et mendiant, glanant d'un air timide derrière les moissonneurs.

Jacques de Guyse s'étend avec complaisance sur l'établissement des frères mineurs à Valenciennes. Un noble chevalier flamand de la cour de Jeanne, comtesse de Hainaut et de Flandre, devine son oncle sous les habits grossiers de l'ordre des cordeliers. « Lorsqu'il se fut assuré qu'il ne s'était pas trompé dans ses conjectures, il sauta à bas de son cheval, s'approcha du frère et lui dit : « Messire Josse, vous êtes mon oncle,

« per regnum Francorum nimiis inimicitiis, inde comi- « tatus Hanoniensis longe lateque supervenientibus exer- « citibus in majore parte igne crematus est ! o Mala Lem- « becha per quam ducis Lovaniensis terra saepius praedis « et igne vastata est ! o Mala Lembecha per quam Henri- « cus, comes Namurcencis, castrum suum Namurcum et « ejus dominium amisit, et Henricus, comes Campaniensis, « multis factis expensis, exercitus magnos commovit, sed « non profecit ! o Mala Lembecha per quam Jacobi de « Avethnis terra in majori parte praedis multis et magnis « factis et igne vastata est ! o Mala Lembecha per quam « saepedictus comes Flandriae Philippus potentissimus una « die civitatem et castra LXV amisit !... » *Chron. Gisleberti*, édit. du Chasteler, p. 114 ; Delewarde, *Hist. générale du Hainaut*, III, 89.

le frère de mon père. Élisabeth, votre sœur, vit encore, et vos deux fils ont été faits chevaliers. Messeigneurs vos compagnons nous ont mandé votre mort en nous envoyant votre haubergeon, qui était celui de votre aïeul, et vous êtes vivant! » Le frère se défendait en disant : « Je ne sais ce que vous voulez dire; je ne suis pas celui que vous cuidez. » Et dans l'amertume de son cœur, il tâchait de se soustraire à ce qui allait succéder. Mais, après avoir tenté, par ses discours et par ses gestes, de s'excuser, il vit bien qu'il ne pouvait demeurer plus longtemps inconnu; il prit la main du chevalier et lui dit : « Jurez-moi que vous ne révélerez à personne qui vive, si ce n'est avec mon consentement, ce que vous savez ou ce que je pourrai vous apprendre, et je confierai à vous seul qui je suis, et pourquoi j'ai revêtu l'humble habit que vous voyez. » —Le chevalier fit ce serment, et le religieux continua ainsi fort à regret : « Je suis, en effet, Josse, votre oncle. Nous partîmes, comme vous ne l'ignorez pas, avec Baudouin, comte de Flandre et de Hainaut, pour la dernière croisade, et nous nous rendîmes à Venise. Pendant le long séjour que nous fûmes forcés d'y faire, nous nous réunîmes au nombre de vingt-huit chevaliers, tous animés d'un même sentiment, en jurant de nous assister les uns les autres et de ne nous séparer qu'à la mort. Ce serment nous l'avons tenu fidèlement jusqu'à ce jour, et, s'il plaît à Dieu, nous n'y manquerons jamais. » Ces chevaliers promènent en plusieurs contrées leur bravoure; enfin, après diverses occurrences, ils se rangent sous les drapeaux du roi de

Digitized by Google

Portugal pour aller en Afrique. « Au royaume de Maroc, dit le frère, nous trouvâmes beaucoup de religieux de notre ordre, qui prêchaient la foi, à nous chrétiens, par la parole et par l'exemple, aux Sarrasins par des prédications et des miracles éclatants. Nous en vîmes plusieurs recevoir le martyre pour Jésus-Christ, affermissant ainsi notre foi et celle de tous les chrétiens qui se trouvaient dans le pays par le plus éclatant de tous les témoignages. Il y en eut plusieurs que le roi de Maroc fit prisonniers, et l'armée chrétienne en fut instruite d'une manière certaine.

« En apprenant cette nouvelle, l'infant Pierre, fils aîné du roi de Portugal, lequel commandait en chef l'armée des chrétiens, fut pénétré de douleur, et, désirant rendre ces religieux à la liberté, il offrit de les échanger contre seize Sarrasins de distinction qu'il retenait captifs; mais cette offre fut rejetée, et le roi de Maroc fit périr cruellement ces saints personnages. Leur martyre fut signalé par tant de miracles, que devant des prodiges si manifestes, opérés par l'ardente piété et la constance admirable de ces bons frères, nous voulions tous recevoir le martyre avec eux. Chaque jour nous gémissions, nous versions des larmes, en songeant que ces hommes vertueux avaient souffert une mort cruelle pour la foi de Jésus-Christ. L'infant Pierre promit que si Dieu lui conservait la vie et lui permettait de revoir son pays, il entrerait dans l'ordre de ces religieux, et le roi son père ayant approuvé cette résolution, nous formâmes une réunion de chevaliers, composée principalement de ceux

Digitized by Google

de notre association, et, rassemblés sous la bannière du prince, nous fîmes vœu de le suivre et d'adopter comme lui l'habit et la règle des humbles frères. L'infant Pierre, désirant emporter avec nous les reliques des martyrs morts pour la foi, traita dans ce but avec le roi de Maroc. Par la vertu de ces reliques, nous fûmes délivrés de grands périls durant le voyage, et à notre retour le prince raconta en présence de la foule empressée l'histoire merveilleuse de la passion de ces soldats de Jésus-Christ.

« Peu de temps après notre arrivée à Lisbonne, nous tous chevaliers et écuyers de l'Alliance, considérant que nous avions échappé à de nombreux dangers, grâce au mérite des martyrs, et nous souvenant de la promesse que nous avions faite à Dieu, nous résolûmes d'un commun accord, attendu la brièveté de la vie, les piéges du monde, la vanité du siècle, la rigueur des jugements d'en haut, les tourments de l'enfer, l'incertitude de l'heure de la mort, et la grandeur de nos péchés, nous résolûmes, dis-je, de nous acquitter du vœu que nous avions fait dans le royaume de Maroc, et nous l'accomplîmes effectivement. Réunis tous les vingt-huit à Lisbonne, dans un petit couvent fort pauvre, appartenant aux frères, et en présence du roi de Portugal et d'une multitude de personnes nobles et non nobles qui versaient des larmes, nous renonçâmes à nos armes, à nos femmes, à nos enfants, aux biens, aux honneurs, à toutes les pompes du siècle, et après avoir renvoyé nos haubergeons à nos épouses et à nos amis charnels, comme

Digitized by Google

étant désormais morts au monde, nous prîmes cet humble et modeste habit, pour obtenir la rémission de nos péchés, et nous ne le quitterons, s'il plaît à Dieu, qu'à la mort...[1] »

J'abrége malgré moi cet épisode qui, à mon avis, est parfait du commencement à la fin, dans le mauvais latin du pauvre Jacques, bien entendu. Quel charme de naturel! quel pathétique communicatif! Je le demande en conscience, cela n'est-il pas beau, touchant, sublime?

Indépendamment des chroniques, le moyen âge nous ouvre, dans la littérature monacale et théologique, une mine fort riche et dont la plupart des filons sont encore vierges. Tout ce qu'il y avait d'intelligence et de savoir parut pendant des siècles s'être réfugié dans l'Église. Au milieu du silence et des austérités du cloître fermentaient les opinions les plus hardies : ces esprits solitaires et détachés du monde s'élançaient dans des sphères inconnues. De l'extrême soumission naissait l'extrême indépendance. A côté d'ignorances puériles, on est stupéfait de découvrir des idées d'une audace et d'une originalité singulières, et près desquelles pâlit cette liberté intellectuelle dont nous sommes si orgueilleux. La théologie embrassait la métaphysique la plus transcendante et la plus subtile ; elle se liait à tous les problèmes sociaux et s'égarait dans des abstractions sans limites. L'*histoire lit-*

[1] *Le Lundi*, pp. 136-141. *Relations anciennes de la Belg. et du Portugal*, 22.

Digitized by Google

téraire de la France, où la Belgique est absorbée durant ces siècles reculés, nous fournira des indications précieuses. C'est là que M. Victor Le Clerc, héritier des Rivet et des Daunou, va ressusciter Siger de Brabant, l'ontologiste et le dialecticien profond, placé par le Dante dans son *Paradis* [1]; c'est là que l'on a justement loué Alain de Lille et Guibert, abbé de Gembloux et de Florennes, à qui l'un de nos confrères, M. le chanoine de Ram, se propose de rendre le service que M. Cousin a rendu au célèbre Abélard [2].

Je ne passerai pas en revue la foule des légendaires, des théologiens et des chroniqueurs qui peuvent grossir nos volumes, et je saluerai, en passant, le premier historien belge digne de ce nom, Jacques Meyer, dont le descendant de ces doctes et laborieux Godefroy, qui forment une illustre dynastie de savants, a promis une version complète, ornée d'éclaircissements et de notes.

Un écrivain contemporain, très-remarquable par ses tentatives pour répandre l'étude et la connaissance des idiomes de l'Orient, et qui, bravant le despotisme de la grammaire, alors dans toute sa force et sa splendeur, professait sur l'enseignement des langues, les théories les plus neuves, et j'oserai dire les plus révolutionnaires, a dû sa réputation moins à ses écrits

[1] *Essa è la luce eterna di Sigieri,*
Che leggendo nel vico degli Strami,
Sillogizzò invidiosi veri.

[2] *Annuaire de la Bibl. royale pour* 1841, pp. 51-75.

Digitized by Google

officiels qu'à des lettres qu'il ne destinait pas au public. La correspondance de Cleynarts, à peu de chose près, mériterait d'être reproduite. L'enjouement, une légère pointe de malice brabançonne, un mélange de bonhomie et de finesse, d'esprit philosophique et de naïveté, prêtent à la lecture de ces lettres un attrait tout particulier. Mais je ne veux point répéter à ce sujet ce qu'ailleurs j'ai dit plusieurs fois [1].

Par exception, je ne retrancherai rien des lettres de Busbecq, ce diplomate qui, en servant les intérêts de son prince avec une haute habileté, trouvait encore le temps de doter son pays de manuscrits précieux et de belles plantes. Bernardin de Saint-Pierre voulait mettre un socle de marbre orné du nom de Busbecq dans son *Élysée*, sous une touffe de lilas, arbuste que l'ambassadeur de Ferdinand Ier acclimata parmi nous [2]. Nous n'avons pas à lui offrir une place si riante, mais celle que nous lui assignerons durera peut-être davantage, et certainement elle ne sera pas sans gloire.

Le talent de tourner une lettre semble avoir été apprécié alors, en raison des progrès de la civilisation et de l'échange plus fréquent et plus facile des idées.

[1] Notes sur un discours intitulé : *De la direction actuellement nécessaire aux études philosophiques; quatrième mémoire sur l'université de Louvain*, 23-32; *Relations anciennes de la Belgique et du Portugal*, 46-60.

[2] *Études de la nature*, œuvres, éd. d'Aimé-Martin, Paris, 1818, in-8°, v. 273-74.

Digitized by Google

Le commerce épistolaire était, en effet, le seul moyen de rapprochement et de communication entre les hommes instruits qui commençaient à se chercher et à se connaître. Il remplaçait les revues et les journaux, ce quatrième pouvoir, ou plutôt ce pouvoir unique de notre âge.

Nous prendrons un certain nombre de lettres à Juste Lipse, à Erycius Puteanus et à quelques autres. Le premier avait des capacités étendues et variées, mais il a brillé principalement comme philologue et critique; Montaigne l'a même cité comme philosophe, et nous réclamons l'écrivain. Quand la période cicéronienne était en honneur, on lui reprocha amèrement son style coupé et ce qu'on appelait sa *paille hachée*. Nous qui écrivons en courant, qui en toutes choses sommes impatients et pressés, nous l'applaudirions sans doute et nous lui ferions un mérite de ses défauts.

Erycius Puteanus lui était bien inférieur par l'érudition, la sagacité et la portée. Toutefois il a contribué au mouvement littéraire et laissé quelques bonnes pages. Comprenant la renommée comme nos auteurs du jour, il ne la laissait point reposer et publiait coup sur coup une multitude de petits livres dont ne se louait pas toujours, sous le rapport commercial, la typographie plantinienne. A force d'activité et avec cette attention à ne pas se laisser oublier un seul moment, il était arrivé à une réputation retentissante, sinon très-solide, au point que Corneille, le grand Corneille, dans la préface de *Pertharite*, citant un

Digitized by Google

passage de l'Histoire des barbares de Puteanus, s'excuse de le traduire en français, de crainte, dit le poëte du Cid et de Cinna, de *corrompre la beauté du style* de l'original.

Juste Lipse et Puteanus ont aussi fait des vers, et qui n'en faisait pas ? Il s'abattit alors sur la Belgiqne une nuée de poëtes, dont deux littérateurs d'un pays où le latin n'est pas encore tout à fait une langue morte, ont soigneusement enregistré les noms. Malgré leur diligence, MM. Hoeuft et Hoffman-Perlkamp ont commis plus d'une omission, mais ce qu'ils ont oublié était digne de l'oubli.

Parmi ces écrivains appliqués à combiner des mètres de toute espèce, plusieurs avaient un véritable talent. Daniel Heinsius, Bochius, Wallius, Zevecotius, etc., auraient, je le présume, trouvé grâce devant Boileau, s'il avait pu soupçonner qu'il y eût quelque génie en Flandre. Mais leur maître à tous est un jésuite, le père Sidronius Hosschius, à qui son lieu natal vient d'élever un monument qui n'est pas, ainsi que tant d'autres, un mensonge ou une parodie. Cet humaniste s'était tellement pénétré des formes de l'antiquité, du rhythme et de la diction des classiques, qu'on le prendrait lui-même pour un ancien. Cependant j'en avertis : la grâce et l'harmonie de ses vers s'évanouiraient totalement dans une traduction. C'est un pastiche exécuté avec une adresse à tromper l'œil le plus exercé, l'oreille la plus difficile, et ce mérite d'imitation ne saurait subsister dans une autre langue.

Tout près d'Hosschius, ne ferons-nous pas asseoir

Digitized by Google

un de ses confrères en Loyola et en poésie, le jésuite De Meyer, auteur d'un petit poëme sur la tour de Malines, facétie élégante et spirituelle qui ne déparerait pas un livre où l'on aurait rassemblé *le Lutrin* et *Ververt*, *le Sceau ravi* et *la Boucle de cheveux enlevée?*

Je m'arrête; j'ai trop abusé de vos moments; d'ailleurs, dois-je si longuement parler d'une époque où l'on accordait trop au latin, dans un siècle où l'on s'apprête à tout lui refuser? L'essentiel est d'avoir crayonné le plan du travail auquel nous avons l'honneur d'être conviés. Les lignes qui précèdent suffisent pour démontrer qu'il ne serait pas stérile. L'auteur du *Temple du Goût*, qui a composé près de deux cents volnmes, réduit la bibliothèque du dieu à quelques tomes. Notre part ne sera pas des moindres, quoique nous n'ayons ni des Racine, ni des Bossuet, ni des Rousseau, ni des Voltaire. Tranquillisons-nous; lorsqu'il sera demandé compte aux nations de l'emploi de leur temps, la Belgique ne se présentera jamais les mains vides.

Digitized by Google

QUELQUES MOTS

SUR

LE PLAN A ADOPTER POUR LA REDACTION DE LA BIOGRAPHIE BELGE.

Parmi les travaux importants qui vont occuper l'Académie, la *Biographie belge* n'est certes pas un des moindres.

Mais ce travail doit-il se borner à ne présenter que des individualités isolées, sans rapport entre elles, avec le pays et avec le siècle?

Nous ne le croyons pas.

Une suite de notices que rien ne lie n'est sans doute point ce qu'on demande. Il n'est probablement pas question non plus d'un *Dictionnaire biographique*, l'ordre alphabétique, très-commode pour les recherches, étant le moins logique de tous et ne don-

Digitized by Google

nant aucune idée du caractère des époques, de leur action relative et de l'influence exercée par les hommes les uns sur les autres.

Il me semble à désirer que l'histoire des personnes se rattache toujours à celle de l'État, à celle même de l'époque. Les faits particuliers s'expliqueront ainsi par les faits généraux, et jetteront à leur tour une vive lumière sur ceux-ci.

Une biographie, pour être complète, ne doit rien dédaigner. A côté des grandes célébrités elle place des noms obscurs, auprès des œuvres éminentes, des actions d'éclat, elle mentionne les tentatives les plus humbles, les actes les plus modestes.

Or, comme elle embrasse tout le domaine de l'intelligence et de la volonté, en un mot l'activité humaine dans son intégrité, on conçoit qu'une pareille entreprise est immense.

Pour en faciliter l'exécution, pour mettre de l'ordre dans l'abondance et la diversité, je proposerai de diviser la besogne.

Ainsi la classe des lettres rédigerait :

1° La biographie littéraire;

2° La biographie politique et militaire.

La classe des sciences :

La biographie scientifique.

Enfin, celle des arts :

La biographie artistique.

De cette manière les mouvements de chaque classe seraient plus libres, plus prompts; des retards inévitables, des dissonances nécessaires dans une collabo-

Digitized by Google

ration trop nombreuse seraient évités, et l'on marcherait directement au but.

Or quel plan adopter pour chacune de ces biographies?

Profitons de l'expérience du passé et mettons à profit les modèles que nos devanciers nous ont laissés.

Les Bénédictins ont commencé l'*Histoire littéraire de la France*, laquelle est continuée par l'Académie des inscriptions et belles-lettres.

Elle se compose de notices rangées chronologiquement et par siècle. Cette forme permet de réunir sur chaque individu une foule de détails que l'unité obligerait de retrancher dans une histoire proprement dite. Il est possible aussi de s'y livrer à des discussions critiques et approfondies que l'histoire ne comporte pas. D'un autre côté, pour que les détails ne dérobent point la vue de l'ensemble, des discours placés en tête de chaque division séculaire, groupent les hommes selon les relations qui les rapprochent et les font mouvoir en quelque sorte sur un fonds commun, celui de l'histoire universelle du temps.

Telle est la méthode qui, selon moi, doit obtenir la préférence.

Pour se déterminer à placer un personnage dans un siècle plutôt que dans un autre, on se réglera d'après la date de sa mort, lorsqu'elle sera connue; quand elle ne le sera pas, par des inductions qui suppléent à la certitude.

Digitized by Google

Des tables analytiques et raisonnées termineront chaque volume.

Chaque article sera signé ; mais comme l'harmonie est une loi de toute composition littéraire, en ne refusant la coopération d'aucun membre de l'Académie, on désignera, dans chaque classe, quelqu'un chargé de la révision des articles, du classement, de la mise en œuvre, et spécialement de la rédaction des discours dont nous avons parlé tout à l'heure.

Lorsqu'un changement sera réclamé dans une notice et que l'auteur n'y aura pas consenti, la classe consultée décidera.

Il est clair que l'opération préalable consistera dans la formation, par siècles, de la liste des personnages qui appartiennent à la biographie ; cette liste, une fois arrêtée, il sera fait un partage des noms entre les académiciens qui seront en mesure de les traiter ; bien entendu que tout engagement de ce genre, ratifié par l'Académie, deviendra une obligation d'honneur dont il faudra s'acquitter dans un délai déterminé ; sans quoi l'on s'entraverait mutuellement et l'on n'arriverait à aucune conclusion.

Digitized by Google

LE CHEVAL BLICKSEM.

LÉGENDE.

Il fut un temps où, sur le sol fertile de la Belgique, on n'en était pas à chercher de l'œil de rares bouquets d'arbres, de maigres bosquets, de transparents bocages, mis en coupes réglées; là où la patate et la betterave s'amusent trop souvent à tromper l'espoir du cultivateur, s'étendaient à perte de vue des forêts au fond desquelles le Celte et le Germain avaient peut-être caché les mystères formidables de leur culte; barrières opposées jadis par la nature jalouse à la marche triomphante d'un César, parcs sauvages où le Franc vainqueur et plus tard le baron féodal goûtèrent le plaisir d'une chasse pleine de péril et d'im-

23

Digitized by Google

prévu. L'économie politique moderne n'avait pas encore appris à réduire ces chênes séculaires, ces hêtres gigantesques, ces interminables nefs de verdure, à la valeur d'un cent de fagots.

Dans ces lieux habités par des sangliers, des élans et des troupeaux de ces cerfs miraculeux qui apparaissaient quelquefois, un crucifix entre leur ramure, aux hommes aimés de Dieu, erraient, à l'abri de l'outrage du mords, de superbes coursiers, doués de la mâle beauté et de l'agile vigueur que donne l'indépendance.

Or, sur la lisière de la forêt de Soigne vivait le plus pauvre des tenanciers du sire de Bouchout. Peters, mécontent de sa condition, n'avait rien qui justifiât son désir passionné d'en sortir. C'était tout simplement une intelligence bornée, une âme basse et méchante dans un corps contrefait. La laideur du fourreau annonçait tous les défauts de la lame.

Sans cesse il établissait entre lui et les autres des comparaisons qui n'étaient pas inspirées par la conscience de sa force ou le noble besoin de s'élever, mais uniquement par une jalousie haineuse et colère.

Lorsque le sire de Bouchout et les chevaliers du voisinage passaient, au son des fanfares, devant sa chaumière, et se lançaient dans la forêt avec leurs meutes et leurs piqueurs, Peters éprouvait des accès de rage. Le splendide accoutrement de ces seigneurs faisait mieux ressortir la misère de ses haillons, leur bonne mine, leur adresse insultaient à son organisation difforme et à sa gaucherie.

Digitized by Google

Lui qui n'avait jamais pressé que les côtes amaigries d'un âne pelé et rétif, il lui semblait qu'il ne lui manquait, pour aller de pair avec ces hauts personnages, que d'être porté comme eux par un cheval de race. « Qu'on me laisse seulement galoper à leur suite, disait-il, et l'on verra s'ils continuent à me devancer et s'ils m'effacent ! »

Un matin qu'il se livrait à ses amères pensées, il aperçut, à l'entrée de la forêt, un jeune cheval qui se balançait gracieusement sur ses souples jarrets, dressait fièrement l'oreille, humait l'air avec délices, se battait les flancs de sa queue touffue, et tournait vers lui une prunelle ardente et fixe.

Peters résolut à l'instant de se rendre maître de ce bel animal. Le posséder, c'était en quelque sorte s'affranchir de l'abjection et se relever au physique et au moral. Il cesserait d'être un lourdaud et un manant. Qui sait si la fortune n'attendait pas cette métamorphose pour mettre un terme à ses injustices ?

Après s'être muni d'une longue courroie, à laquelle il avait fait un nœud coulant, il se dirige d'un air résolu vers le cheval. Celui-ci, toujours immobile, l'encourage dans son entreprise ; mais, au moment où il croit le saisir par la crinière, l'étalon bondit et s'échappe en ruant dans une clairière ; Peters s'y précipite ; le coursier s'arrête, et, arrondissant sa croupe, paraît l'inviter à s'y asseoir. Peters jette le nœud coulant ; malheureusement il en a mal calculé la portée, et le poulain lui échappe encore. Cependant il s'obstine ; il court, le cheval fuit, il redouble de vitesse et

Digitized by Google

d'efforts ; franchissant les buissons, les taillis, les ruisseaux, il arrive enfin, dans une étroite prairie où le capricieux quadrupède s'était couché, avec la sécurité d'un enfant qui oublie le danger auquel il vient à peine de se soustraire. Peters, essoufflé, ruisselant, harassé de fatigue, partagé entre la crainte et l'espérance, approche avec précaution ; le coursier se redresse ; mais avant qu'il ait pris l'élan nécessaire, la fatale courroie enlace son cou, et Peters, tout maladroit qu'il est, s'est juché tant bien que mal sur son dos.

Le voilà donc aussi monté à l'égal d'un gentilhomme. Dans cette posture, il se carre, il se prélasse ; le cheval, docile, obéit aux mouvements que lui prescrit le cavalier ; Peters se figure que la bête va le conduire de plain-pied à la cour du duc de Brabant ; il rêve tournois, richesses, honneurs et le reste ; quand, tout à coup, il sent ses jambes courtes et cagneuses s'écarter démesurément. L'encolure de l'animal, jusqu'alors à la taille du malotru, se développe et s'enfle ; sa tête, mince et busquée, ses jambes, fines et grêles, deviennent énormes ; ce n'est plus un serviteur à l'usage de l'homme, c'est un monstre qui grandit de moment en moment. Peters, épouvanté, se cramponne à la crinière, qui affecte la dureté et le fil tranchant de l'acier ; il ne peut ni s'asseoir ni se tenir debout ; il chancelle, s'évertue, se courbe, se roidit. Cependant la course du prodigieux locomoteur devient plus rapide à mesure qu'il grossit ; bientôt il quitte la terre et monte dans les airs, dont il traverse

Digitized by Google

comme l'éclair les plaines sans limites. Peters, plus mort que vif, ferme les yeux, invoque tous les esprits, et maudit mille fois sa folle ambition : tardif repentir! le colosse, vomissant des tourbillons de fumée, vole toujours, tantôt à travers des nuages enflammés, tantôt au milieu d'une brume glaciale. Les muscles contractés de Peters n'ont plus de force; il lâche les crins aigus auxquels il s'était attaché d'une main désespérée; au même instant, l'orage gronde sous lui, le cheval éclate avec un bruit épouvantable, comme s'il recelait la foudre, et l'imprudent est lancé dans l'abîme...

Durant cette crise terrible, il avait perdu connaissance... Le lendemain on le retrouva inanimé sur le bât de son âne; auprès de lui, le fouet à la main, se tenait l'intendant des serfs du sire de Bouchout. Peters, qui s'était cassé une jambe et démis un bras dans sa chute, mourut esclave de la glèbe.

Digitized by Google

Digitized by Google

IV

MÉLANGES BIBLIOLOGIQUES.

OBSERVATIONS RÉTROSPECTIVES.

Marques d'imprimeurs des Pays-Bas. — (Voy. les *Ann. de* 1843, pp. 245-248, de 1844, pp. 185-188, de 1845, pp. 245-248, et celui de 1846, pp. 275-281.) — Nous avons cité, à ce sujet, l'ouvrage spécial de Rothscholz. Il faut y joindre celui qui lui sert de supplément : *Insignien berühmter Druckereien des ersten typographischen Jahrhunderts, welche in dem Thesaurus von Rothscholz fahlen, von* H. Lempertz. *Köln*, 1839, *in*-8°.

— *Walther d'Aquitaine.* — (1841, p. 45, 1842, p. 39, 1844, p. 35, 1845, p. 241.) — M. Fauriel, dont

Digitized by Google

M. Jules Mohl a publié, au commencement de 1846, l'*Histoire de la poésie provençale,* a consacré plusieurs chapitres de ce bel ouvrage à l'examen du poëme de *Walther* qui, selon lui, dès l'instant où l'on veut y chercher un motif historique, doit être considéré comme une inspiration de l'esprit aquitain du huitième ou du neuvième siècle, et comme un indice poétique de l'opposition nationale du peuple d'outre-Loire à la domination franque (t. I, pp. 6-7, 269-418.) Cf. J. G. Th. Graesse, *Die grosser Sagenkreise des Mittelalters*, Dresden und Leipz., 1842, pp. 33 et suiv. *Revue des deux mondes,* 15 mai 1846, éd. de Brux., p. 299.

— *Le prince de Ligne.* (1846, pp. 159-264.) — A peine notre biographie du feld-maréchal prince de Ligne avait-elle paru, que la *Revue nouvelle,* recueil qui s'imprime à Paris, offrit à ses lecteurs des fragments inédits des mémoires de ce Belge illustre. Ils venaient malheureusement trop tard, *notre siége était fait;* mais ils ne nous obligent en aucune manière à réformer nos jugements. Ils se trouvent au t. VI, pp. 655-682, et au t. VII, pp. 95-129, 214-248, 396-428.

— *Ancienneté de la guillotine.* — (1844, pp. 197-198.) Une estampe sur bois, de Lucas Cranach, représente le martyre de saint Paul que l'on *guillotine* absolument comme on le fait aujourd'hui, à l'exception que l'instrument du supplice est posé à terre et que

Digitized by Google

le patient est agenouillé au lieu d'être couché sur une bascule.

Dans le curieux recueil intitulé *Bragur,* et qui a tant contribué à appeler l'attention sur la vieille littérature du Nord, on trouve (*Vierter Band, zweyte Abth.*, Leipz., 1796, pp. 55 67) un curieux article intitulé : *Etwas über die altteutsche* GUILLOTINE, *und eine Vorgebleiche zu Hall' am Kocher. Mit Kupfern.* On voit aussi une représentation de la guillotine dans la *Britania* de Cambden, éd. de 1695.

— *Barlaam et Josaphat.* — (Voy. l'*Ann. de* 1845, pp. 59-113 et celui de 1846, pp. 268-270). Nous avons déjà exprimé le regret de n'avoir pu consulter, en écrivant sur cette légende, la partie de l'excellente *Histoire littéraire* de M. J.G. T. Graesse, qui se rapporte aux légendes du moyen âge (*Die grossen Sagen-Kreise des Mittelalters, zum ersten Male historisch entwickelt, kritisch beleuchtet und in irhem Zusammenhange mit einander dargestellt*). Elle forme le troisième volume de la seconde partie du *Lehrbuch einer allg. Literärg.* Dresden und Leipz., 1842 in-8°) Depuis, nous avons lu et étudié ce livre indispensable à tous ceux qui veulent connaître l'origine et la généalogie de nos traditions poétiques, et que l'auteur a rempli d'une érudition qui n'est comparable qu'à la sagacité de sa critique. Il y traite de Barlaam et de Josaphat aux pp. 460-463. Nous ne répéterons pas ce qu'il a si bien dit, même pour remplir quelques lacunes, telles que celles qui concernent les transformations suédoise

Digitized by Google

et islandaise de notre fable, mais nous y ajouterons de préférence plusieurs indications qu'il a omises.

L'histoire des quatre coffres, qui se lit p. 83 de notre texte, se retrouve, à quelque différence près, ainsi que l'a remarqué Th. Warton [1], au chapitre CXIX des *Gesta Romanorum,* de l'édition de 1488; renvoi qui serait faux pour l'édition de Stuttgart, 1842, puisqu'il n'aboutirait à rien. Dans ce chapitre, marqué le XCIX[e] par M. Francis Douce, il est question de la fille du roi d'Apulie et du fils d'Anselme, empereur de Rome.

Ce même conte est dans le *Décaméron* de Boccace (dixième journée, nouv. I, éd. fr. de Londres, 1761, t. V, p. 97); dans les *Cento novelle antiche* (nov. LXV), et dans la *Confessio Amantis* de John Gower (lib. V, fol. 96 A).

Tel qu'il est rapporté par Gower, il semble avoir

[1] *The history of English poetry,* dissert. III on the *Gesta Romanorum,* London, 1840, I, CLXXIII. M. Francis Douce a inséré une dissertation sur le même ouvrage dans ses *Illustrations of Shakspeare and of ancient manners,* London, 1839, in-8°, pp. 519-575. On sait que les diverses éditions des *Gesta Romanorum* diffèrent entre elles par le fond et l'arrangement des matières. Voir les plus récentes: de M. Fred. Madden (ancien texte anglais), London, 1838, imprimée pour le club de Roxburgh; de M. Graesse (trad. all. avec des notes), Dresden und Leipz., 1842, et de M. Ad. Keller (en latin), Stuttg., 1842, in-8°, indiquée ci-dessus; du même (vieux texte allem.), Quedlinb., 1841, in-8°. La Serna, *Dict. bibliogr. choisi du* XV[e] *siècle,* II, 449-451, etc.

Digitized by Google

été bien moins emprunté à Boccace qu'à l'auteur de *Barlaam et Josaphat* et au *Speculum historiale* de Vincent de Beauvais, qui répète cette légende (éd. de Venise, 1591, lib. xiv, fol. 196). Le docteur Johnson suppose que Shakspeare, dans *le Marchand de Venise* (*the Merchant of Venice*), a tiré de Boccace les trois coffres d'or, d'argent et de plomb, entre lesquels doivent choisir les prétendants à la main de Portia [1]; mais Warton n'en considère pas moins *Barlaam et Josaphat* comme la source éloignée où il a puisé, puisque Boccace y a recouru lui-même. Cet historien de la poésie anglaise fait observer que dans les *Metrical Lives of the Saints*, composées vers l'année 1300 [2], les coffres sont remplacés par des vases ou vaisseaux (*fates, vats, vessels*). Warton renvoie de plus à Caxton, *Golden legend*, fol. ccclxxxxiv b, et à Surius, *Vit. Sanct.*, nov. 27, p. 560. Colon. Agripp. 1618. M. Francis Douce insiste sur l'analogie qui se découvre entre Shakspeare et les *Gesta Romanorum* [3]. Ce recueil en latin ne paraît pas allégué très à propos dans la *Notice sur le Marchand de Venise*, de la traduction de Letourneur, retouchée par M. Guizot (t. xiii, p. 292). Il semble en effet que ce soit le jugement de Portia, et non le stratagème des coffres, qui

[1] Voy. Steeven's *Shakspeare*, vol. iii, p.255, éd. de 1779.

[2] Mss. Bodl., 779, fol. 2923. Sur ce ms. voir une longue note dans Warton, I. 13, k.

[3] *Illustrations of Shakspeare*, London, 1839, pp. 169 et 567.

Digitized by Google

ait été emprunté aux *Gesta Romanorum*. Les termes de l'éditeur ne peuvent convenir qu'à la citation de M. F. Douce, d'après un manuscrit de la collection harléïenne, n° 7333, et qui remonte au règne de Henri VI [1]. Ce dernier n'oublie pas de faire observer que ser Giovanni, l'auteur du *Pecorone*, a imité de Boccace la fable des coffres, ce qui n'avait pas échappé au Dr Johnson et a été répété par le dernier traducteur français [1].

A bien des égards le conte des trois pâtés (*pastilli*), qu'on lit au chapitre CIX de l'édition latine des *Gesta* de M. Keller, a une très-grande analogie avec celui des coffres ou *caskets*.

Ce n'est pas le seul point de comparaison à établir entre *Barlaam* et les *Gesta Romanorum*, ainsi que nous l'avons indiqué dans un volume précédent; tel est le conte de la licorne [2] qui se lit au chapitre CLXVIII de l'édition de M. Keller ou de celle de 1488, et la parabole de l'archer et du rossignol [3], sujet du chapitre CLXVII des éditions de M. Keller et de 1488. On en reconnaît le fonds dans le vingtième ou vingt-troisième conte de la *Disciplina clericalis* de Pierre Alphonse, dont M. F. W. V. Schmidt a donné, en 1827, une édition que M. Price qualifie d'*admirable*, ainsi

[1] *Illustrations of Shakspeare*, London, 1839, pp. 169 et 567.

[2] *Ann. de* 1845, p. 86, note. Cf. *Metrical Lives of the Saints*, ms. Bodl. 779, fol. 293, B. Caxton's *Golden Legend*, fol. CCCCLXXXIII, A. Surius, *ubi suprà*, etc.

[3] *Annuaire de* 1845, p. 85; Caxton's *Golden Legend*,

Digitized by Google

que dans le *Castoiement d'un père à son fils*. M. Schmidt cite les fabulistes allemands Bonner, Stricker, Stainhöwel, le *lai de l'Oiseleur*, publié par Méon, la parabole analogue du bénédictin anglais J. Lydgate, Hans Sachs, H. W. Kirchhof, Wieland, Nicolaï, etc.

Le chapitre CXLIII des éditions de 1488 et de M. Keller est tout entier dans *Barlaam* (p. 83 de notre texte). Warton rapporte l'imitation de Gower dans la *Confessio Amantis* [1].

Il a été dit dans notre sixième tome (p. 105) que la parabole du roi qui fait élever son fils dans une caverne, rappelle les Oies du frère Philippe. Or, on sait que ce joli conte de la Fontaine est emprunté au prologue de la quatrième journée du *Décaméron* [2].

Les frères Parfait, dans leur *Histoire du Théâtre français*, II, 475, mentionnent le mystère du *Roy Advenir* [3].

Une revue exacte, si elle pouvait jamais l'être, des conteurs et poëtes de toutes les nations, ferait découvrir une foule d'autres rapprochements et similitudes,

fol. CCCLXXXII, B; Surius, 27 nov., p. 565; Warton, I, CXLIII et CLXXXVI; *Disciplina clericalis*, éd. de la Soc. des Biblioph. français, par M. de La Bouderie, I, 137; éd. de M. Schmidt, pp. 67, 1150-154.

[1] Warton, I, CLXXXI; Gower, lib. I, fol. XIX, B, col. 1; Caxton's *Golden Legend*, fol. CCCLXXXXIII, B; *Metrical Lives of Saints*, fol. 292, A.

[2] Warton, I, CLXXIV, II, 493; cf. mss. Harl. 463, fol. 2, A.

[3] Cf. *Mél. tirés d'une gr. bibl.*, IV, 362.

Digitized by Google

car, malgré l'activité et la richesse de l'imagination, il semble qu'il y ait un fonds commun d'inventions sur lequel l'humanité travaille et brode éternellement.

— *Le Juif errant.* — (*Ann. de* 1842, pp. 198-206, de 1843, pp. 175-177, de 1844, pp. 187-196, de 1846, pp. 265-268.) M. Collin de Plancy a beaucoup écrit, mais aux deux tiers de sa carrière, il s'est repenti de ses œuvres et, avec une flexibilité singulière, les a refaites dans un autre esprit; l'auteur sceptique est devenu orthodoxe, et ses livres les moins canoniques ont été métamorphosés en lectures édifiantes. Un de ses ouvrages ainsi retournés est le *Dictionnaire infernal,* qui a été réimprimé à Paris, muni de l'*approbation* de l'abbé Dupanloup lui-même. Je crains bien que les bibliophiles ne préfèrent la *mauvaise édition*, celle-là où il y a tant de *fautes*; mais, pour le moment, je me contenterai de la bonne. A la p. 287 est la légende connue du *Juif errant.* M. Collin de Plancy, tout converti qu'il est, ne craint pas d'y voir une allégorie de la nation juive errante et dispersée depuis l'anathème tombé sur elle.

Digitized by Google

POEME SUR L'EXPÉDITION DE TUNIS

PAR CHARLES-QUINT.

L'expédition de Tunis par Charles-Quint est un des faits héroïques de l'histoire moderne. Un prélat illustre, l'ingénieux Pyrker, y a trouvé le sujet d'une épopée; quantité d'écrivains l'ont célébrée, mais parmi ceux-ci, il en est un dont la composition, si elle ne l'emporte pas sur les autres par la perfection littéraire, a du moins pour elle le mérite d'une extrême rareté. Il est certain qu'aucun des érudits qui ont travaillé sur la bibliographie historique des Pays-Bas, n'a connu cet auteur, désigné seulement sous le nom d'*Athanase*. Son poëme se trouve pp. 23-28

Digitized by Google

d'une petite brochure de 28 pp. in-8°, imprimée à Paris chez Robert Étienne, en 1538, et intitulée :

Commentarius captœ urbis, ductore Carolo Borbonio.... Huic adjecta sunt poematia duo,
Carolus, sive Vienna Austriaca,
Carolus, sive Tunete, Anastasii.

L'éditeur de cette brochure fut Joachim Camerarius, dont une lettre à Daniel Stibarus, datée de Tubingue, sert de préface au même volume.

Quid, qui indefessis decurris in æthere bigis,
Desuper et terræ lustras loca, Phœbe, patentis,
Unde oreris, mediique nites ubi culmine cœli,
Oceanique subis vasti lacum, et inde revertens,
Cymbio in exortus veheris radiante priores :
Quid melius cernis Carolo, aut quid Cæsare majus?
Aspice, nam nil te fugit, aspice, Phœbe. Quid ergo
Tale vides? a quo metuit perterritus orbis,
Imperiumque tremunt scelerati, quique fuere
Exitium pestisque bonis, nunc forte suarum
Mutata satagunt rerum, quæruntque latere
Vi captæ loco in angusto regionis iniqua.
Quam tulit ille diu, quam non est ultus, et omnes
Sustinuit quasi sopitus patientibus ausus
Hostiles animis, quos tandem excitus apertis
Aspiciens oculis sese ipse recolligit, inque
Majorum revocat mentem præclara suorum,
Et totum quæ facta vehuntur laude per orbem :
Materiamque dare aggreditur, si quem tamen ista
Saecula ferre queant, aut si ventura poetam :
Qui digna æternæ faciat præconia famæ.

Digitized by Google

O Carole, o magni soboles generosa Philippi,
Tertius a Divo qui ducere Maximiano,
Tune ille es Carolus Carolo de Principe quintus
Romani imperii, de quo tot carmina vatum
Arma per edicunt totum victricia mundum,
Cujus et ante suum memorantur nomina partum,
Formaque descripta est, et castæ nobile mentis
Ingenium, ut jam quisque tuos quod viderit annos,
Et genitum saeclo sese lætetur in isto?
Ergo tibi non sola subest Europa, nec illa
Terrarum plaga, qua declivis ab æthere Phœbus
Solvit equis spatio fumantia lora peracto :
Sed tua se longe infinita potentia tendit
Ulterius, trans Herculeis inclusa columnis,
Inque Atlantiacum freta prospicientia Pontum,
Unde obeunt vastum ferratæ Nerea classes,
Exquiruntque novas hominum super æquora sedes,
Atque alium inveniunt disclusum fluctibus orbem,
Indiam ab occiduo venientes littore. Nec gens,
Nec locus incursus illarum pertulit ullus.
Ipsæ divitias auri argentique reportant,
Et pretiosarum gemmarum lucida dona,
Bellorum nervos, pacis decus, atque tuis hæç
Expediunt, Carole, auspiciis : sed tu magis alta
Divino spectas animo : pudet illa tyrannis
Priscorum servire patrum florentia regna,
Sub Scythicoque premi sanctam pede religionem.
Hæc Caroli pia corda tenet dignissima cura,
Nec quicquam sibi, majori quod possit honori,
Esse videt : quicquam esse Deo, neque gratius ipsi,
Barbara quam stricto si ferro fregerit arma,
Proque salute hominum stricto, et pro nomine Christi.
Vindicis ipse igitur Dux agminis Africa victor
Littora cum lecto pervadit milite, justo
Marte ferox pulsi fraterno crimine regis

24.

Defensor, Tunetisque caput nunc obsidet urbem
Maurorum imperii. Quo cum se inferre pararet,
Expectans Siculo venientes æquore naves :
Tunc insigne crucis, posteaquam CHRISTI dos una
Extulit, ille manu sacræ venerabile signum
Militiæ, positis genibus, sic esse locutus,
Armorum sese fertur cingente corona :
« O socii, neque enim parva aut contempta manus est
Copia in his vestræ Carolo duce et auspice castris.
Hæc nos suscepti præcedent signa duelli.
Hæc ego capta mea dextra, si quæritis, ipse
Complectar, vosque ante geram comprensa fideli.
Quare si qua ducis reverentia, si qua potentis
Numinis, et si qua est communis cura salutis,
Pro se quisque, viri, tota huc incumbite mente,
Per vos ut summi cœlorum gloria Regis,
Perque ut vos vestræ grandescat gloria gentis,
Sive Itala de stirpe sati, seu Bætidos oræ
Cultores nostri regni, seu bellica misit
Ad grave discrimen sancti Germania Martis.
Cernitis hoc toto nil usquam ex agmine desit.
Sunt naves quibus inductis cælabitur æquor :
Quas neque Persarum quondam servilia regis
Agmina, non etiam mare provectæ hoc quoque in ipsum
Atthides, aut opere, aut superent felicibus armis.
Nec tamen unquam aliæ memorantur classibus istis
Instructæ melius salsas fluxisse per undas.
Solis est annis opus, et formidine, casso
Pectore, in imbellem tales proficiscimur hostem.
Sed pelagi insuetos audita pericula terrent.
At scitote Deum Dominum terræque marisque,
Versante ætherco sceptra immortalia templo,
Desuper in sibi devotas nil triste cohortes
Passurum inferri, dextraque superne potente
Propulsaturum mala tellurisque salique.

Digitized by Google

Illo nos modo præsenti me pectore freti
Quisque ducem cupide sequitor. » Sic fatus in altum,
Producique rates jubet, et simul excipit ipsum
Doriaca insignis cura edita fabrica puppis.
Vela aquilonaris sinuant flabra annua venti,
Ordine procedunt sulcantes uda carinæ
Marmora, Sicelidos fit aquæ res mira puellis
Insulæ, et in pelago convulsæ innare videntur.
Et trepidæ emergunt redimitum fluctibus ulva
Ore tenus caput, et se rursus in ima recondunt.
Armorum insolitis radiis ceu fulguris ictæ,
Perculsæque sono horribili quos ærea mittit,
Flammivomo ore globos elidens machina ferri.
Has senior ponti in Nereia tecta reversas
Demulcet, blando appellans sermone futura
Prædicente suo, memoratque oracula Proteus.
« Hæc est illa dies, hæc lux est festa, sorores,
Quam votis longo jam tempore sæpe petivi,
Quæ pacis fert in cunctas exordia terras.
Ergo quies et læta vigebunt otia rebus
Humanis. Non ulla magis piratica toto
Insidiosa bonis grassabitur æquore puppis.
Nunc tibi finis adest Getici vis impia regni,
Quam nimis est perpessa diu clementia magni
Numinis in terras sævam nostrasque furentem
AEquoris in sedes. Caroli debere triumphis
Materna Caroli Sequana de stirpe, diu jam
Debita Francigenæ dextræ. Sed dum sibi fatis
Conciliat genus eximii stirps illa Rudolphi,
Interea orbis clade ferox, et inulta fuisti.
Nunc fortuna retro cedit tua. Cede potenti
Cede Deo, et Caroli invictas vitare cohortes
Deditione velis, et palmas tendere inermes,
Ante pedes abjecta solo victoris, et unam
Supplex de illius summa sperare salutem,

Digitized by Google

Qua servare solet quoque mansuetudine captos.
Aut refuge in montes, Scythicasque require latebras
Per Tanaïm, cum mox glacie pons junctus eunti
Jam præbebit iter, vel fluctus curre per arctos,
Qua quondam Inachiam fama est tranasse puellam.
Nec rabies te pervertat confligere bello,
Utque velis acie decernere, nil tibi restat
Successus sortisve bonæ. Tulit omnia charus
Ipse Deo Carolus, cujus si numen adoras,
Sique humilis veniam petis, est fortasse salutis
Spes non abjicienda tibi, spem ponito regni. »
Hæc senior, illæ attonitæ sermonibus aures
Præbebant etiam facto jam fine loquendi.
Tandem animis hilares, vix spemque suam capientes,
Vota canunt Carolo : resonant Lilybeia late
Littora, et illustri scintillans AEtna favilla.
« I Carole, i mundi fœlix melioris origo.
Ad decus i, Carole, æternum. Nunc terminus instat
Tristitiæque malisque. Hic et tecum incipit una
Prosperitas et pax procedere, gaudia tecum,
Tecum sancta quies et fessis otia terris.
Ecce nitet solito lux clarius, et silet æther,
Aptaque sola tuis insurgunt flamina velis,
Cœrulei fluctus rident. Te, te omnia rebus
Humanis, Carole, expectant spem, teque salutem.
Nunc fugit exitium, pestis fugit ante malorum
Morborumque lues, inopisque carentia victus.
Nunc etiam cessant odiorum dira venena
Unanimique omnes conjungunt fœdera corde.
Pergite felices Carolo duce, pergite turmæ.
Vos manet ab frustra multis fortuna cupita
Militiæ, et sancti summo sub numine Martis,
Imperio Carolo infinita provincia cujus
Est data totius mundi. Te mœnia nulla,
Nulla acies, Carole, excludet, pelagusque solumque

Digitized by Google

Ille Deus, Deus ille tibi, qui excivit, aperta,
Reddet. Quin etiam, si res ferat, aera et ipsos
Cœlorum pandet tractus, nequid tibi toto
Possit in accessum fieri aut obsistere mundo. »
Hoc celebrant vitreum cantu Nereides æquor,
Illud divina Carolo duce classe superbum
Exultat, sternique vias, portusque recludit,
Africa, terra tuos. Veteris Carthaginis arces
Prætereunt, Tunetisque petunt hostilibus urbem
Mentibus, atque armis Getici tremit impia turba
Præsidii, atque animo visis modo frangitur illis,
Et pugnare jubet pudor et formido retentat.
Numen adest, jacite arma procul. Pudor omnis abesto
Concessisse Deo, gaudet cui cedere rerum
Natura, illi etiam dubiis nunc mentibus astant,
Materiamque volunt Caroli præbere triumphis.
Jamque freti ingentes neque propugnacula turres
Non muros obstare sinit sibi, non sibi fossas
Læve quibus terris immisit Barbarus æquor.
Invehitur portu Caroli jam classis aperto,
Cæsa jacent passim submersaque corpora ponto,
Crebraque depressæ passim extant fragmina puppis.
Jam ductor pelago cedit, parvaque manu se
Per Numidum tostas fugiens subducit arenas,
Cognomenta cui sunt Russæ congrua barbæ.
Exultat captiva hominum, gaudetque caterva
Libertate sua, Carolus nam liberat omnes
Conservans profugo placato milite regi
Incompilatam quam Marte receperat urbem.
Macte animo et virtute, Dei dux inclyte. Nunc te
Gloria perpetuæ famæ redimire corona,
Gloria cœlesti properat fulgore renidens.
Te canimus, te dehinc rebus feliciter actis
In terra penitus stabilita pace canemus,
Ne pariant tibi inornati fastidia versus

Digitized by Google

Grataque sit cupida concepta in mente voluntas,
Indigno celebrandi ingentia carmine facta.
Hoc pater ipse Deus rerum suprema potestas
Et fieri patitur, nec forti offenditur ausu,
Præbet et incultis divinas cantibus aures.

Digitized by Google

Versiculi ex tempore. — Civilités littéraires.

Un homme grave, ou le cousin de M. Chavassu.

De *Rufus* admirez la plaisante manie ;
Il couvre son néant d'un air de gravité
Et, toujours retranché dans sa sublimité,
Pour n'avoir point d'esprit il se croit du génie.

Le livre incommode.

Vous dites que *Cliton* parle aussi bien qu'un livre,
Et qu'à ce titre seul je le dois estimer ;
Priez plutôt pour moi que le ciel me délivre
De ces tomes vivants qu'on ne saurait fermer.

Digitized by Google

*Adieu à la ville de ***.*

Adieu, c'est trop de bruit, d'injures, de clameurs;
Je hais ces lourds marteaux qui frappent sur ta forge;
Tes muses sont des assommeurs,
Ton Parnasse est un coupe-gorge.

Le faiseur d'oraisons funèbres.

Tout sert la vanité, tout convient à l'orgueil;
Vous connaissez ce nain, cette ébauche risible,
Atome insaisissable à l'œil;
Pour aggrandir un peu sa taille imperceptible,
Il s'est guindé sur un cercueil.

Le même.

Ainsi que l'élégie en longs habits funèbres,
Vadius vient gémir sur de froids monuments;
Ne vous y trompez pas, cet oiseau des ténèbres
Respecte moins les morts qu'il ne hait les vivants.

Pour l'album d'une coquette.

C'EST ELLE QUI PARLE.

Je ne saurais vous dire encore
Si je dois un jour vous aimer;
De cet avenir que j'ignore
Pourquoi toujours vous informer?

Digitized by Google

Il double les biens qu'il diffère,
Attendez-le sans vous troubler;
Mais s'il m'est prescrit de me taire,
Je ne défends pas de parler.

Un *oui* qui trop tôt nous engage
Du cœur gêne la liberté;
C'est une espèce d'esclavage
D'où naîtrait l'importunité.
D'incertitude et de mystère
L'amour se plaît à se voiler.
Mais s'il m'est prescrit de me taire,
Je ne défends pas de parler.

Combien de fois le crépuscule
Sur le jour l'a-t-il emporté?
Les traits qu'un masque dissimule,
Laissent soupçonner la beauté....
Ne prenez pas ce front sévère,
Je ne veux pas vous désoler,
Car s'il m'est prescrit de me taire,
Je ne défends pas de parler.

Une existence de bibliophile.

A l'étude voué, loin du bruit de la foule,
Loin de la double ambition
Des hommes du pouvoir et d'opposition,
Son existence en paix obscurément s'écoule.
Sur un livre, en naissant, tombèrent ses regards,
Sur un livre bientôt s'achèvera sa vie.
Aux livres il borna sa gloire et son envie;
Par eux de la fortune il brava les hasards.

Digitized by Google

Il vécut en lisant; quelquefois maint passage,
En déchirant son âme, a provoqué ses pleurs;
D'autres, d'un mot touchant charmèrent ses douleurs,
En le rendant plus calme et plus ferme et plus sage.
Quelquefois le fracas menaçant de l'orage
Vint l'interrompre alors que croissait l'intérêt:
Il s'arrêtait, et puis, plein d'un nouveau courage,
Reprenait sa lecture en ôtant le signet.
Ainsi de la vieillesse il vit arriver l'âge;
Ah! puisse l'amitié qui réchauffait son cœur
L'aider, dans les moments de fatale langueur,
A tourner la dernière page!

Vers écrits par un jeune homme dans l'album d'un ami.

Honneur, amitié, foi: quelle noble devise!
Aux jours de défaillance, oh! que notre âme y puise
Une sainte énergie et la mâle vigueur
Qui de nos passions dompte la folle ardeur.
Ces mots que ton ami sur cette page trace,
Ces mots pleins d'avenir, jamais ne les efface.
Près de quitter le port, plantons notre drapeau,
Et si par l'aquilon la nef est assaillie,
Qu'il nous guide de loin, nous sauve et nous rallie,
Pour flotter à la fin sur un même tombeau.

Zoé.

Zoé, mauvaise épouse et détestable mère,
Sans *mœurs* est parvenue à la maturité;
Mais elle y substitue avec autorité
La *morale* la plus sévère.

Digitized by Google

Mévius.

Mévius est un fat qu'au fond chacun méprise ;
Sous l'or et le brocart il cache sa sottise ;
Il n'en est pas moins décrié :
En vain il tranche du capable,
Ce n'est qu'un livre détestable
Qu'on a richement relié.

---

*À Madame de *** sur le prochain mariage sa fille.*

Vous que l'on aime autant qu'on vous révère,
Vous qui gagnez l'esprit par le chemin du cœur,
Puisse bientôt l'hymen, augure du bonheur,
A votre couronne de mère
Ajouter encore une fleur !

Ariston.

Contre la renommée et son bruit illusoire,
Que de fois il s'est enroué !
C'est un sage : jamais l'ai-je désavoué ?
Mais il ne dédaigne la gloire
Que dans l'espoir d'être loué.

Arthur.

Arthur parle, éblouit, et bientôt tout s'efface ;
De captiver longtemps il n'a pas le secret.
Il ressemble à ce livre où l'œil s'égare et passe,
Sans qu'on y mette de signet.

Digitized by Google

Autre portrait.

A ses discours d'abord il vous tient attachés,
Puis la clarté cède à la brume :
D'un bon auteur l'on croit parcourir un volume
Dont maints feuillets sont arrachés.

Le linguiste.

Vous vous êtes frotté de grec et de latin,
Vous pourriez de sanscrit gonfler votre harangue ;
L'allemand, le chinois, l'anglais, le thibétain,
Sont cités, allégués par vous soir et matin ;
Mais ces mille lambeaux, tenez-vous-en certain,
Ne feront jamais une langue.

Le même.

Mezzofanti nouveau, mon cher, en conscience,
J'admire vos brillants succès ;
Pourtant excusez-moi si, dans mon impuissance,
Je donnerais ce prodige de science
Pour une phrase en bon français.

La générosité.

Oh ! que son âme est douce et bonne !
Quel trésor de clémence et quel être parfait !
Sans rancune, elle me pardonne
Le mal affreux qu'elle m'a fait.

Digitized by Google

La bonté.

Elle est noble, elle est riche, elle est spirituelle,
A de rares talents elle unit la beauté ;
La grâce a répandu ses parfums autour d'elle :
Que lui manque-t-il ? la bonté.

Le vieillard qui s'éteint.

Voyez l'effet des ans : de son mâle cerveau
L'intelligence est échappée ;
C'est une glorieuse épée
Dont la lame est brisée : il reste le fourreau.

Conseil typographique.

Ta science m'épouvante et ne peut m'éclairer,
J'y vois tout à travers un ténébreux nuage ;
Crois-moi, de nos Plantins le précepte est fort sage :
La feuille, disent-ils, ne doit point se tirer
Avant la mise en page.

Le censeur.

Il reprend, il critique, il relève, il exhume
Nos plus minces méfaits, mais il perd son latin :
Il figure à mes yeux l'*errata* d'un volume,
Que sans lire on laisse à la fin.

Digitized by Google

Le discoureur.

N'espérez pas que je me risque
A ce fier discoureur : dès qu'il parle, jai fui ;
Il est long comme l'obélisque,
Indéchiffrable comme lui.

Le même.

Seul tu fais plus de bruit qu'un importun trio ;
Abrége, par pitié, ce discours qui me pèse :
Peste soit de l'in-folio,
Qu'on voudrait réduire à l'in-seize.

Les bons mots.

Tu causes à ravir, sans parvenir à plaire :
Mais d'où naît ton étonnement ?
Tes bons mots sont un cri de guerre,
Et chacun s'arme en t'écoutant.

La vertu.

J'adore la vertu, je hais son étalage ;
Madame, à l'afficher vous prenez trop de soins :
Pour me convaincre, il faut en parler un peu moins
Et la pratiquer davantage.

Digitized by Google

NOTE POUR LA PAGE 34.

Les personnes qui ont voulu rajeunir notre estampe de 1418 ont paru frappées de l'idée qu'elle était trop parfaite pour cette époque. Elles ont perdu de vue ce que dit M. Émeric David, qui prétend que les cartes étaient connues en Italie dès l'an 1209, et qui, à propos du Saint-Christophe de l'an 1423, exécuté au frotton comme notre Vierge, rejette cette gravure, ainsi que beaucoup d'autres à peu près semblables, parmi les derniers ouvrages de la vieille école, qui, *depuis plusieurs siècles*, gravait des images de saints. « L'ancienne routine, dit-il, était alors « sur le point d'expirer. La date de 1423 (*et, par consé-* « *quent, celle de* 1418) n'indique point la naissance d'un « art inconnu auparavant : elle marque un des degrés les « plus bas où devaient descendre la gravure et le dessin « des anciens, conservés ou plutôt dégénérés dans les cloî- « tres. » Car, suivant lui, l'art de graver en relief et d'imprimer des fleurs et d'autres ornements, des figures d'animaux et même des figures humaines, ne cessa jamais d'être cultivé par les peuples d'Occident, depuis les conquêtes d'Alexandre jusqu'aux temps modernes. « Cette « conséquence, il est vrai, ajoute-t-il avec hardiesse, tend

Digitized by Google

« à ravir aux artistes allemands, ou aux italiens, l'hon« neur, auquel ils prétendent également, d'avoir inventé « la gravure sur bois; mais elle restitue une propriété « légitime à l'Europe entière, et particulièrement au « moyen âge, dont l'ignorance dans les arts ne fut pas « aussi profonde qu'on l'a souvent répété. » Sans adopter entièrement sa conclusion, ni celle de Breitkopf qui fait remonter la gravure des images de saints en Allemagne jusqu'au neuvième siècle, nous devons avouer que la pratique de la gravure en estampes nous paraît beaucoup moins récente qu'on ne le croit généralement. *Histoire de la peinture au moyen âge, suivie de l'hist. de la gravure*, par T. B. Émeric David, Paris, 1842, in-12, pp. 160, 165, 167 et 168.

Digitized by Google

TABLE DES MATIÈRES.

Les quatre planches représentent les marques des typographes belges Josse Bade d'Assche, Gerard Leeu, imprimeur à Gouda et à Anvers, de 1477 à 1493; Louis de Ravescot, qui imprimait à Louvain en 1488; et la face et le revers d'une médaille d'argent de Françoise-Christine, comtesse palatine, princesse du Saint-Empire et abbesse de Thorn, dans le Limbourg (voy. plus haut, p. 40).

Digitized by Google

Digitized by Google

ERRATA.

Année 1846, p. 4, l. 12, Milner, lisez Miller. — P. 22, 24, l. 3, 14, 1845, lisez 1844. — P. 34, l. 19, Hylas, lisez Hyacinthe. — P. 36, l. 8, ou, remplacer ce mot par une virgule. — P. 48, l. 21, Levistoff, lisez Engelstoft. — P. 270, l. 15, Baius, lisez Rains. — P. 276, l. 14, Bibliophila, lisez Bibliopola. — P. 278, l. 23, Loge, lisez Cage.

Année 1847, p. 76. l. 15, xxxiiij, lisez xxxvi. Ib. l. 17 en après mettez une virgule. Ib. l. 19, xvxv, lisez xxxv. Ib. l. 23, xxvij lisez xxxvij.

Digitized by Google

Digitized by Google



Digitized by Google

Nouvelles Publications :

Compte-rendu des séances de la Commission royale d'histoire, *ou Recueil de ses bulletins*. In-8°. Paraissant par livraisons indéterminées.

Gachard. *Relation des troubles de Gand sous Charles-Quint, par un anonyme; suivie de trois cent trente documents inédits sur cet événement*. 1 vol. in-4°. Vol. XI de la Collection des chroniques belges inédites, publiée par ordre du gouvernement.

Ram (De). *Documents relatifs aux troubles du pays de Liége sous les princes-évêques Louis de Bourbon et Jean de Horne*. In-4°. Vol. VIII de la Collection des chroniques belges inédites, publiée par ordre du gouvernement.

Reiffenberg (Baron de). *Lettres sur la vie intérieure de l'empereur Charles-Quint*. 1 vol. gr. in-8°.

— *Correspondance de Marguerite d'Autriche, duchesse de Parme, avec Philippe II*. 1 vol. gr. in-8°.

— *Une Existence de grand seigneur au seizième siècle. Mémoires autographes du duc Charles de Croy*. 1 vol. gr. in-8°, avec portrait.

— *Monuments pour servir à l'histoire des provinces de Namur, de Hainaut et de Luxembourg*. In-4°. Tome I et IV. Vol. IX et X de la Collection des chroniques belges inédites, publiée par ordre du gouvernement.

---

*Dans l'*Annuaire *de* 1846 *la marque de l'imprimeur Van Ghelen a été remplacée par celle de Badius; cette méprise de brocheur est réparée dans le présent volume qui contient la marque de Van Ghelen au lieu de celle de Badius qui est annoncée à la table.*

Digitized by Google